FARE TAMA HAU

MAISON DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

RAPPORT D'ACTIVITE 2018

E.P.A
FARE TAMA HAU
40 48 80 80

MAISON DE L'ADOLESCENT
40 48 80 50

ESPACE JEUNES
40 48 80 72
40 48 80 73

MAISON DE L'ENFANT
40 48 80 30

CENTRE DE DOCUMENTATION
40 48 80 13

MAISON DE L'ENFANCE DU FARE TAMA HAU
40 48 80 14

MAISON DE L'ENFANCE DE FAA'A
40 50 78 85

MAISON DE L'ENFANCE DE PUNAAUIA
40 50 67 70

MAISON DE L'ENFANCE DE TARAVAO
40 50 67 75

MAISON DE L'ENFANCE DE UTUROA
40 60 20 00

MAISON DE L'ENFANCE DE TAIOHAE
40 92 00 74

ETABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF « FARE TAMA HAU »

1. PRESENTATION

L'établissement public administratif dénommé « Fare Tama Hau » a été créé par la délibération n°2004-28 APF du 12 février 2004 modifiée. Son organisation et son fonctionnement sont régis par l'arrêté n° 298/CM du 18 février 2004 modifié qui stipule notamment :

« En partenariat avec les services et autres établissements de la Polynésie française, l'établissement est chargé de coordonner et de mener toutes actions de prévention et de prise en charge médicale, sociale et pédagogique tendant à protéger et aider les enfants, les adolescents et leurs familles. »

1.1 Missions

En particulier, il a pour mission :

- d'accueillir, écouter, informer, traiter, accompagner, conseiller et orienter l'enfant, l'adolescent et leurs familles, dans le cadre d'une prise en charge médico-sociale.
- de développer le soutien et l'accompagnement des familles rencontrant des difficultés dans l'éducation de leur enfant.
- d'offrir au public accueilli, un espace libre proposant diverses activités éducatives.
- de proposer aux professionnels, des secteurs publics et privés concernés par la jeunesse, un soutien, notamment à travers des formations, dans la prise en charge des enfants, des adolescents et de leurs familles.
- de proposer aux autorités toutes mesures permettant d'assurer la protection et l'épanouissement des enfants et des adolescents.

1.2 Organisation

Pour mener à bien ces missions quatre unités ont été constituées :

- deux unités de soins et de prise en charge pluridisciplinaire, **la maison de l'enfant et la maison de l'adolescent**. Elles développent des actions de prévention et de promotion de la santé, au sens le plus large du terme, envers les enfants, les adolescents et leurs familles. Elles proposent des actions de formation en faveur des professionnels.
- Depuis décembre 2013 l'établissement assure la gestion et la coordination des maisons de l'enfance implantées en Polynésie française (Faa'a, Punaauia, Taravao, Uturoa et Taiohae). Ces cinq unités font partie intégrante de la maison de l'enfant.
- Une unité à caractère préventif, **l'observatoire de l'enfant et de l'adolescent**.

  L'observatoire étant amené à être fermé où à être transféré, son activité a été mise en sommeil, d'autant que le poste d'assistant socio-éducatif, chargé de cette mission d'observation n'a pas été pourvu depuis 2011 ; seul le centre de documentation qui est dorénavant plus une bibliothèque, a une activité qui perdure tant bien que mal sans agent de documentation spécialisé.

  Une ligne d'écoute téléphonique d'urgence dénommé « Ligne verte » qui a été fermée le 31 juillet 2015 par arrêté n° 1014/CM du 30 juillet 2015.

1.3 Moyens

Moyens humains

Au 31/12/18, L'établissement employait quarante-six agents, soit :

- neuf agents de catégorie A, quinze agents de catégorie B, dix-huit agents de catégorie C, quatre agents de catégorie D,
- treize agents non titulaires (ANT) et trente-trois agents titulaires de la fonction publique,

- un emploi fonctionnel, deux agents du cadre d'emploi des médecins, cinq agents du cadre d'emploi des psychologues, un agent du cadre d'emploi des attachés d'administration, un agent du cadre d'emploi des rédacteurs, un agent du cadre d'emploi des techniciens, onze agents du cadre d'emploi des assistants socio-éducatifs, deux agents du cadre d'emploi des infirmiers, dix-huit agents du cadre d'emploi des agents sociaux, deux agents du cadre d'emploi des agents de bureau, deux agents du cadre d'emploi des aides techniques.

Les dépenses de personnel comprenant les salaires, les charges sociales salariales et patronales et les visites médicales se sont élevées à 240 498 263 CFP.
Les remboursements d'indemnités journalières de la caisse de prévoyance sociale se sont élevés à 536 268 FCFP.

Le nombre total de jours d'arrêt maladie y compris les jours fériés, les samedis et les dimanches s'est élevé à 278 jours pour l'année 2018 et a concerné 36 agents de l'établissement répartis en 22 jours pour les agents de catégorie A, 102 jours pour les agents de catégorie B, 139 jours pour les agents de catégorie C, 15 jours pour les agents de catégorie D. Pour information, le nombre de jours d'arrêt maladie de l'année 2017 s'élevait à 358 jours, on note donc une diminution de 22,5 % des jours d'arrêt maladie.

Moyens financiers

Le montant total des dépenses de fonctionnement s'est élevé à 300 396 291 FCFP dont 80% de charges de personnel (240 498 263 FCFP). Les dépenses de fonctionnement se répartissent en 220 968 319 FCFP pour le financement des missions initiales du Fare Tama Hau et 79 427 972 FCFP pour le financement des maisons de l'enfance de Faa'a, Punaauia, Taravao, Uturoa et Taiohae.

Pour information, évolution des dépenses de fonctionnement depuis 2014 :

Année	2014	2015	2016	2017	2018
Dépenses de fonctionnement	255 392 735	263 889 049	294 270 844	289 082 625	300 396 291
Fare Tama Hau- Papeete	229 588 211	219 343 203	223 190 347	211 043 879	220 968 319
Maisons de l'enfance	25 804 524	44 545 846	71 080 497	78 038 746	79 427 972

Les dépenses de fonctionnement de ces cinq maisons se répartissent ainsi :

- 16 563 443 FCFP pour la maison de l'enfance de Faa'a (dont 82% de charges de personnel) contre 15 094 671 FCFP en 2017,
- 14 496 044 FCFP pour la maison de l'enfance de Punaauia (dont 80% de charges de personnel) contre 14 248 103 FCFP en 2017,
- 17 684 917 FCFP pour la maison de l'enfance de Taravao (dont 84% de charges de personnel contre 17 452 999 FCFP en 2017,
- 16 057 566 FCFP pour la maison de l'enfance de Uturoa (dont 84% de charges de personnel) contre 15 456 050 FCFP en 2017,
- 14 626 002 FCFP pour la maison de l'enfance de Taiohae (dont 80% de charges de personnel) contre 15 786 923 FCFP en 2017.

Le montant total des recettes de fonctionnement s'est élevé à 313 106 525 FCFP dont 307 000 000 FCFP de subvention de fonctionnement du pays, 2 718 984 FCFP au titre du tiers payant, 42 000 FCFP au titre des abonnements du centre de documentation, 536 268 FCFP de remboursement d'indemnités journalières, 145 000 FCFP de produits des cessions d'éléments d'actifs (vente de véhicules réformés) et 2 664 273 FCFP de produits exceptionnels (écritures d'ordre).

Le montant total des dépenses de la section d'investissement s'est élevé à 17 887 473 FCFP dont 2 664 273 FCFP de dépenses d'ordre et 15 223 200 FCFP de dépenses d'investissement réparties en :

- 403 094 FCFP de climatiseurs,
- 1 618 634 FCFP d'équipements informatiques,

- 1 052 088 FCFP de remplacement de portes dont les portes d'entrée du bâtiment de Fare Ute, les portes de la maison de l'adolescent et les portes de la maison de l'enfance de Taravao détériorées par un parent irascible,
- 492 350 FCFP de travaux dont la réalisation d'une enceinte clôturée pour sécuriser l'entrée arrière de l'établissement et le remplacement du moteur d'un rideau métallique,
- 297 000 FCFP pour le remplacement de réfrigérateurs,
- 855 390 FCFP pour l'achat d'un photocopieur,
- 5 258 314 FCFP correspondant à l'installation d'une toile protectrice sur la façade ouest de l'établissement,
- 1 402 522 de travaux d'électricité,
- 3 843 808 FCFP de travaux de rénovation de la façade nord de l'établissement.

Le montant total des produits de la section d'investissement s'est élevé à 9 554 973 FCFP de recettes d'ordre uniquement.

Le fonds de roulement est augmenté de 4 377 734 FCFP passant de 98 266 378 FCFP au 31/12/18 à 102 644 112 FCFP au 31/12/18, ce qui correspond à 129 jours de fonctionnement.

Le montant total du budget de l'exercice 2018 s'est élevé à 318 283 764 FCFP.

2. ACTIVITES ET REALISATIONS SUR L'ANNEE 2018

2.1 Rapport d'activité du Centre de Documentation

1. CONTEXTE :

Le centre de documentation du Fare Tama Hau était rattaché à « L'observatoire de l'enfant en danger et de l'adolescent en difficulté » dont les missions étaient définies par : l'arrêté N°140 CM du 28 août 2009 portant modification de la délibération n° 2004-28 APF du 12 Février 2004 et de l'arrêté n° 298 CM du 18 février 2004 modifié portant organisation et fonctionnement de l'établissement public administratif dénommé « Fare Tama Hau ».

Son fonctionnement est règlementé par :

- la délibération N°03-2009/EPA FTH du 26 Février 2009 fixant les périodes de fermeture annuelle
- la délibération N°04-2006/EPA FTH du 03 Janvier 2006 portant adoption du règlement intérieur du centre de documentation.
- la délibération N°2-2006/EPA FTH du 03 février 2006 fixant les tarifs des prestations et activités de l'établissement.

A- HORAIRES D'OUVERTURE :

Le centre de documentation du Fare Tama Hau est ouvert au public du lundi au vendredi :

- lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h.
- mardi et jeudi de 8h à 12h.

B- CONDITIONS D'ACCES :

La consultation sur place est gratuite. Seul l'emprunt nécessite la souscription d'un abonnement de 3000 xpf / année. Il permet l'emprunt de 4 ouvrages maximum, sur une période de 14 jours, renouvelable une fois, soit 28 jours au total.

C- LOCALISATION :

L'entrée du centre de documentation est située sur la façade nord du bâtiment et est commune avec celle de la Maison de l'enfance du Fare Tama Hau.

2. LES MOYENS MATERIELS ET LOCAUX :

Le Centre de documentation est **spécialisé dans le domaine de la famille, de l'enfant et de l'adolescent**. Les espaces ont été ré-agencés par domaine : psychologie, sociologie, médecine et santé, droit, éducation, livres de jeunesse, romans. Les ouvrages sont codés selon la classification de Dewey.
Le logiciel comptabilisait dans sa base de données (2016) **8061 ouvrages**. Les domaines de la psychologie, de la sociologie et de la jeunesse représentent plus de 72 % du fonds.

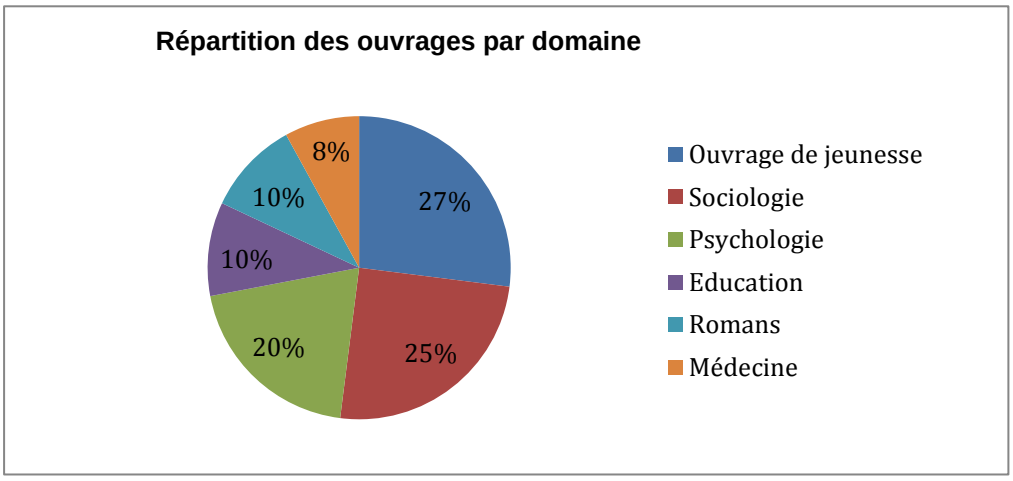

L'aménagement de l'espace et des rayonnages a été repensé afin de s'adapter aux besoins des usagers et optimiser la circulation autour de différents îlots. Ainsi le coin « enfant » a été déplacé vers l'entrée de la Maison de l'enfance et aménagé confortablement pour donner le loisir aux familles de se retrouver autour d'un livre, ensemble ou côte à côte, puisque le coin « des parents » jouxte à présent ce coin enfant.

L'espace des professionnels a été segmenté en différents rayons : psychologie et psychanalyse ; éducation ; médecine et pédiatrie ; sociologie.

La mise en place d'un mur d'affichage en bois, outre ses qualités esthétiques, permet de relayer des informations pratiques du Fare Tama Hau (affichage du programme des différentes Maisons de l'enfance, de l'Espace jeunes, affichage d'évènements ou de messages de prévention).
Le thème du mois propose de mettre en avant une sélection d'ouvrages, traitant d'un même sujet dans différents domaines (psychologie, éducation, sociologie…). Placé à l'entrée du Centre de documentation, il permet aux usagers de découvrir la diversité du fond documentaire.

En janvier : La remise en service du courriel de la documentation, a permis la relance du service de rappel par mail (documentation@faretamahau.pf).

La recherche des ouvrages disponibles au centre, est de nouveau accessible via le site internet du Fare Tama Hau (www.faretamahau.pf)

3. LES MOYENS HUMAINS :

En 2017, après le départ de l'agent responsable, le Centre de documentation a été tenu par les agents sociaux des différentes unités du Fare Tama Hau, sous forme de roulement. Ce mode de fonctionnement n'a pas permis un investissement de fond de ces personnels. L'arrivée d'un agent en CVD en novembre 2017, conclue par une embauche au titre de moniteur animateur en charge du centre de documentation en novembre 2018, a permis une redynamisation de cette unité.

4. L'INVENTAIRE :

L'inventaire du fond documentaire a démarré au mois de février 2018. A l'issue, il a été constaté qu'un certain nombre d'ouvrages étaient absents des étagères, sans être enregistrés comme sortants. Un grave dysfonctionnement du logiciel a été diagnostiqué, le manque de rappels également souligné. Nous avons ainsi pu comptabiliser 723 ouvrages manquants, dont 86 étaient enregistrés comme non rendus. L'emprunt le plus ancien date de 2012. A ce jour 34 documents ont pu être rappelés.

Nous comptons donc actuellement 7308 ouvrages, réellement disponibles au Centre de documentation.

De nouvelles commandes devront avoir lieu afin de compenser ces pertes mais surtout réactualiser le fond documentaire.

5. L'ACTIVITÉ CHIFFRÉE DU CENTRE DE DOCUMENTATION :

A- LES INSCRIPTIONS :

Le logiciel comptabilise au total, sur l'année 2017-2018, **57 inscriptions actives,** dont 25 adhésions dites externes (public, usagers) et 32 adhésions internes (personnel du FTH, ayant emprunté au moins une fois.)

B- LES EMPRUNTS :

Pour l'année 2017-2018, le logiciel Papyrus comptabilise **754 ouvrages** (vs 301 en 2016-2017) **empruntés soit une augmentation de 150 %.**

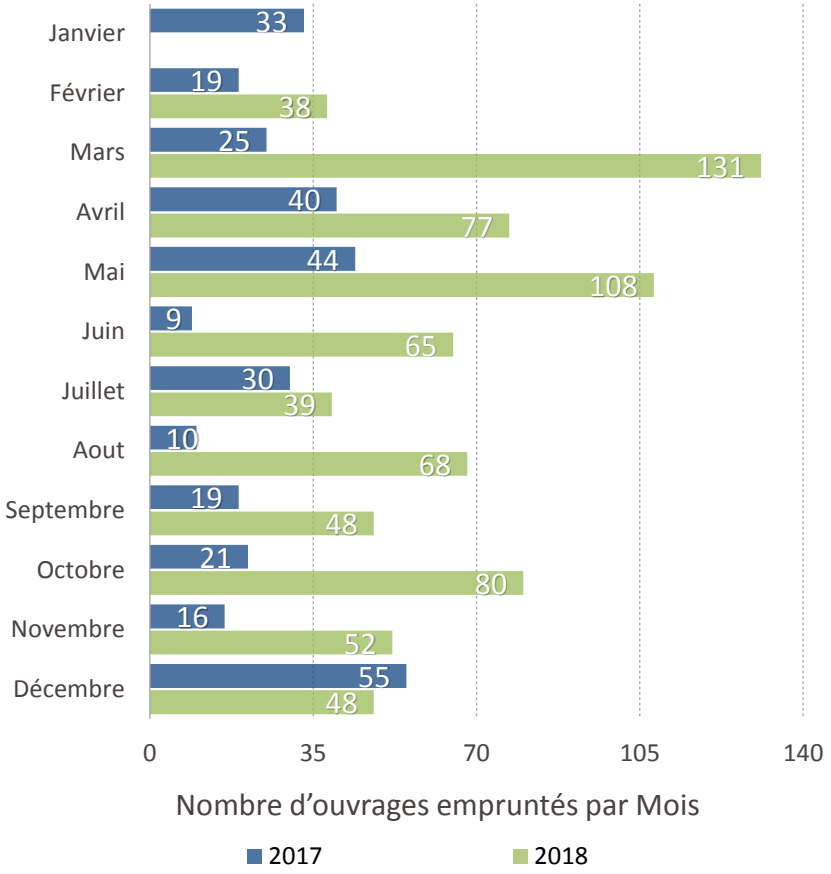

Cette hausse est à mettre en lien avec la stabilisation du poste de référent du centre de documentation fiabilisant la gestion des emprunts. L'organisation interne a donc été revue avec :

- mise en œuvre d'un inventaire,
- réaménagement de l'espace
- organisation d'un thème mensuel
- mise en place d'un logiciel de gestion des emprunts
- mailing de rappel systématique

Il est à noter que la majorité des abonnés sont des parents côtoyant la maison de l'enfance ainsi que les professionnels du FTH pour lesquels le centre reste un outil de travail.

L'ouverture du concours d'entrée au centre de formation d'éducateur spécialisé a amené un public d'étudiants intéressés par la variété des ouvrages proposés. Il en est de même à chaque promotion d'étudiants en psychologie.

NB : Le recueil partiel de données pour la période de janvier correspond à la période de transition informatique avec l'installation d'un nouveau logiciel de gestion.

C- LA FREQUENTATION DES LOCAUX :

En 2018 : la fréquentation totale était **de 1482 entrées** (vs 470 entrées en 2017), soit une **augmentation de 215 %**.

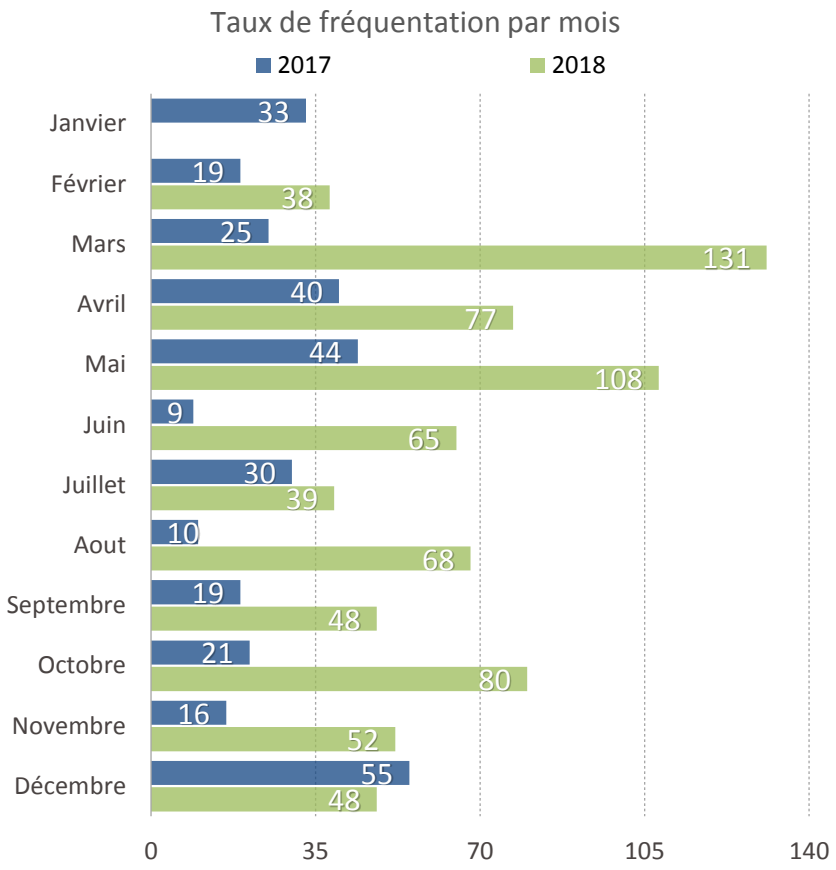

Ce taux de fréquentation inclut les visites des différents partenaires institutionnels tel que :

- Stagiaires « Tatie du Fenua » du Régiment du service militaire adapté de Polynésie Française,
- Classe de seconde pro SPVL du lycée professionnel de Mahina,
- Protection Judiciaire de la Jeunesse,
- Les différents groupes de stagiaires du SEFI, du CFPA
- Api Formation,
- Les enseignants venus en formation ou dans le cadre de partenariats
- Mission de lutte contre le décrochage scolaire
- Élèves en formation d'éducateur spécialisé et stagiaires éducateurs et psychologues,
- Visite des stagiaires infirmiers
- Partenariat avec l'association EMAUTA
- Visite des Directeurs d'EPA

D. COMMANDE D'OUVRAGES :

Cette année, **21 ouvrages ont été commandés**, principalement des livres de jeunesse, des imagiers mais aussi des livres destinés aux enfants traitant de thématiques sensibles telles que : la compréhension des émotions, la séparation parentale, la mort.

Cette commande répond à une demande émanant des abonnés du centre de documentation.

E. ÉVENEMENTS :

- **La journée mondiale des droits de l'enfant : « Voyage au pays des livres »**

Mercredi 21 novembre 2018 : Organisation à l'occasion de la célébration de la signature de la Convention internationale des droits de l'enfant, d'un après-midi autour d'un « voyage au pays des livres ». Tous les espaces du Fare Tama Hau étaient dédiés à des ateliers en fonction de l'âge des enfants. Le centre de documentation a servi d'écrin à une chasse au trésor et une des salles a été spécialement aménagée pour des « contes nocturnes ». Plusieurs supports ont servi chaque conte (marionnettes, théâtre d'ombres, projection...). La promotion de cette journée a été faite par mailing et affichage sur les différentes pages Facebook du FTH, des supports promotionnels et programmes.

- Animation de café parents : « Les bienfaits de la lecture chez les tout-petits »

Deux cafés parents ont été organisés au sein de la maison de l'enfance du Fare Tama Hau, ainsi qu'un café parent lors de la journée mondiale des droits de l'enfant en binôme avec l'éducatrice de jeunes enfants de la maison de l'enfance du Fare Tama Hau, sur les bienfaits de la lecture chez les tout-petits.

F. DONS DE LIVRES :

Plusieurs dépôts de dons de livres ont été effectués par des particuliers, au cours de l'année. Plus d'une cinquantaine de livres ont ainsi été réceptionnés.

G. ACCUEIL DE STAGIAIRE :

Accueil d'une stagiaire de la Mission de lutte contre le décrochage scolaire, qui s'est initiée à l'utilisation du logiciel et a participé à l'inventaire.

6. PARTENARIAT :

- **Avec l'association « Emauta, pour redonner l'espoir » :**

Mise en place d'un travail de partenariat avec le pôle technique de l'association, en charge de l'accompagnement et de la formation des professionnels des différents foyers d'urgence : visite du centre de documentation avec préparation d'ateliers animés, ayant pour objectif l'appropriation du centre de documentation du Fare Tama Hau, comme outil de travail à disposition des professionnels.

- 26 juillet 2018 : Visite du Foyer Maniniaura,
- 21 août 2018 : Visite du Foyer Te Arata,
- 26 septembre 2018 : Visite de la maison de la Samaritaine,
- 15 octobre : Visite de la maison du Bon Samaritain.

La poursuite de ce partenariat a été vivement exprimée par le pôle technique de l'association.

- **Centre de documentation - Ministère de la famille, de la solidarité et de l'égalité des chances** :

En juin - Envoi de fascicule sur la parentalité intitulé « Devenir parent » à destination du centre de documentation du Ministère de la famille, de la solidarité et de l'égalité des chances.

- **Mallette jeunesse Polynélivre** :

Le Fare Tama Hau en partenariat avec l'association Polynélivre, a signé une convention octroyant le prêt d'une mallette contenant divers ouvrages de jeunesse. Destinée à l'usage des « Maisons de l'enfance », cette mallette est actuellement au centre de documentation, qui s'occupe de la gestion des prêts et des retours. Le panier jeunesse contient 40 ouvrages accompagnés de jeux et de fiches d'activités. La période de prêt est valable du 13/04/2018 au 13/04/2019.

- **« Les livres voyageurs »** :

Dans l'esprit des armoires solidaires des Maisons de l'Enfance, une mallette de livres voyageurs est destinée à un emprunt sans formalité juste dans le but de susciter l'envie de lire. Elle est gratuite, Son fond provient de dons de l'association Polynélivre ou de particuliers.

- **Mon administration active** :

Rédaction du projet en collaboration avec la psychologue de la maison de l'enfance, une psychologue de la maison de l'adolescent et un agent social de l'espace jeunes.

Ce projet a pour but d'une part de susciter l'intérêt pour les activités physiques sportives et d'autre part de renforcer la cohésion au sein des équipes qui composent le FTH autour d'une activité informelle, ludique et de bien-être.

H. COMMUNICATION :

- Communication des informations et du fonctionnement du centre de documentation via les pages Facebook et le site du du Fare Tama Hau.
- Utilisation du panneau d'affichage du centre de documentation
- **Newsletter : Te Natira'a** : Travail autour de l'élaboration d'une Newsletter « Te Natira'a » avec un double objectif : promouvoir la communication interne au Fare Tama Hau, étant donné la disparité géographique des différentes structures (Tahiti, Raiatea, Marquises) puis à moyen terme envisager une communication externe.

7. CONCLUSION :

La stabilisation du poste d'agent référent du centre de documentation a permis la mise en œuvre d'un travail de fond et de redynamisation de cette unité. Les grands chantiers de l'année 2018 ont été l'inventaire, la mise en place d'un nouveau logiciel d'emprunt, l'envoi de mails de rappel, l'aménagement des espaces et le lancement d'un thème mensuel, le lancement d'actions partenariales.

Rapidement ces efforts ont été couronnés de succès puisque l'augmentation de fréquentation et d'emprunt a été remarquable.

PERSPECTIVES POUR 2019 :

De nouvelles commandes en 2019 permettront un début de mise à jour du fonds documentaire.

La mise à disposition d'un poste d'ordinateur avec connexion internet serait utile pour les recherches de certains étudiants.

L'amélioration de la communication passera par la diffusion de la Newsletter, la création de flyers, la création d'une page Facebook dédiée au centre de documentation.

La réorganisation du centre de documentation, nous permettra, pour l'année à venir, de nous concentrer d'avantage sur le travail d'élaboration d'animations régulières ou sur demande (ex avec des classes ou des foyers).

Un projet de conte thérapeutique, sera mis en œuvre avec une psychologue clinicienne pour un groupe d'enfants suivis à la Maison de l'Enfant puis des contes ludiques seront proposés au grand public. Un projet de réussite éducative en partenariat avec la Maison de l'Enfant (type Tau Marere des grands) devrait revoir le jour.

Le développement d'animations à destination des établissements scolaires, des associations et du grand public fera partie des projets 2019.

2.2 Rapport d'activité de la Maison de l'Adolescent

Créée il y a quatorze ans, la Maison de l'adolescent (MDA) du Fare Tama Hau n'a cessé d'évoluer pour s'adapter au mieux aux changements de la société polynésienne et aux problématiques adolescentes rencontrées. L'équipe s'est progressivement étoffée et professionnalisée, de nouveaux modes de fonctionnement ont été instaurés et de nouveaux projets sont régulièrement mis en place.
La Maison de l'adolescent du Fare Tama Hau fait partie de l'ANMDA qui fédère plus d'une centaine de MDA en métropole et outre-mer et répond au cahier des charges des MDA.
En 2018, la Maison de l'adolescent du Fare Tama Hau a poursuivi son ancrage territorial en développant son maillage professionnel et en travaillant avec de nouveaux établissements scolaires. Le projet d'équipe mobile destiné à la population hors zone urbaine n'a pu être mis en place, il est en attente compte tenu d'un budget insuffisant pour le financer.
Sur le plan de la communication, une affiche pour l'Espace jeunes et deux dépliants, l'un présentant le dispositif MDA et l'autre spécifique à l'Espace jeunes ont été créés.
Des formations communes à l'ensemble de l'équipe ont été mises en place afin de travailler en cohérence et d'améliorer nos pratiques.
Un projet innovant a vu le jour nommé « rencontre à thème ». Celui-ci propose un espace de dialogue aux parents, tant d'enfants que d'adolescents, et est animé par un binôme de professionnels appartenant à la Maison de l'enfant et à la Maison de l'adolescent.
L'année 2018 a encore vu une augmentation franche des activités préventives, l'activité de soins est stable

Les missions et les objectifs de la Maison de l'Adolescent :

Les missions de la Maison de l'Adolescent ont été précisées par l'arrêté N°1420/CM du 28/08/2009 modifiant la délibération n° 2004-28 APF du 12 février 2004 et l'arrêté n° 298/CM du 18/02/2004.

Ces missions s'articulent autour de :

- L'accueil, l'écoute, l'information, l'orientation de l'adolescent à partir de 12 ans, ou de sa famille
- La prise en charge sous forme :
  - de consultations médicales
  - de consultations psychologiques
  - de permanences sociales, éducatives ou juridiques
- L'offre de prestations individuelles ou collectives destinées :
  - aux adolescents : prestations culturelles, sportives, ludiques dans un objectif éducatif
  - à leurs familles : prestations d'aide et de soutien, des actions de prévention en privilégiant la qualité de la relation parents-enfants.
- D'actions d'information, de sensibilisation, de formation aux besoins de l'adolescent pour des professionnels.

L'accès est sans participation financière des adolescents et ne nécessite aucune autorisation préalable des parents.

La Maison de l'Adolescent doit permettre aux adolescents, adultes de demain, de jouir d'une santé optimale et de réaliser leur plein potentiel de développement.

Les objectifs opérationnels qui en découlent sont de :

- Développer puis mettre en œuvre des outils et des actions de prévention en faveur des adolescents ;

- Permettre un décloisonnement des secteurs d'intervention auprès des adolescents et une synergie de compétences professionnelles diverses visant à la réalisation d'actions de prévention variées et bien articulées entre elles ;
- Améliorer l'accès aux soins des adolescents et leur offrir un lieu d'accueil
- Favoriser la complémentarité des acteurs et les prises en charge globales pluridisciplinaires (à la fois médicales, psychologiques, sociales et éducatives) et pluri-institutionnelles (santé, éducation, jeunesse et sport, social) pour les adolescents en difficulté.
- Développer chez les professionnels une culture commune sur l'adolescence et améliorer la collaboration interprofessionnelle et interdisciplinaire dans le champ de la santé de l'adolescent par le développement d'un réseau en faveur des adolescents et par le biais de formations ;
- Mettre en œuvre un système d'information et d'aide (individuelle ou collective) aux parents dans le sens d'une valorisation de leurs compétences.

L'organisation :

Elle comporte deux unités distinctes :

- Un espace d'accueil : lieu de « promotion du bien-être de l'adolescent » dénommé Espace jeunes situé au rez-de-chaussée du bâtiment.
- Un lieu de consultations, d'évaluation et de prises en charge de problématiques spécifiques qui se trouve au premier étage de l'établissement.

Les ressources humaines

- Un médecin coordinateur
- Trois psychologues cliniciennes
- Deux infirmiers
- Deux éducateurs spécialisés jusqu'au 31 juillet, trois à partir du premier août.
- Quatre agents sociaux
- Deux vacataires : un médecin nutritionniste (60 matinées de consultation soit 240 heures) et un masseur kinésithérapeute qui a effectué 90 vacations de 3 heures (270 heures). Sur leur temps de présence, les vacataires travaillent également pour la MDE.

Le travail partenarial

Il permet de s'adapter aux besoins des structures et de favoriser la cohérence des réponses et des prises en charge d'adolescents. Ce maillage partenarial permet de s'appuyer si nécessaire sur les différentes compétences du réseau. De façon symétrique, les institutions et structures associatives s'occupant des jeunes peuvent interpeller la MDA et la mise en place de projets partenariaux est possible. C'est le plus souvent au travers d'actions de prévention (forums santé, formations, conférences, prévention de la violence…) que les partenariats se sont installés et que les liens se sont pérennisés avec la MDA.

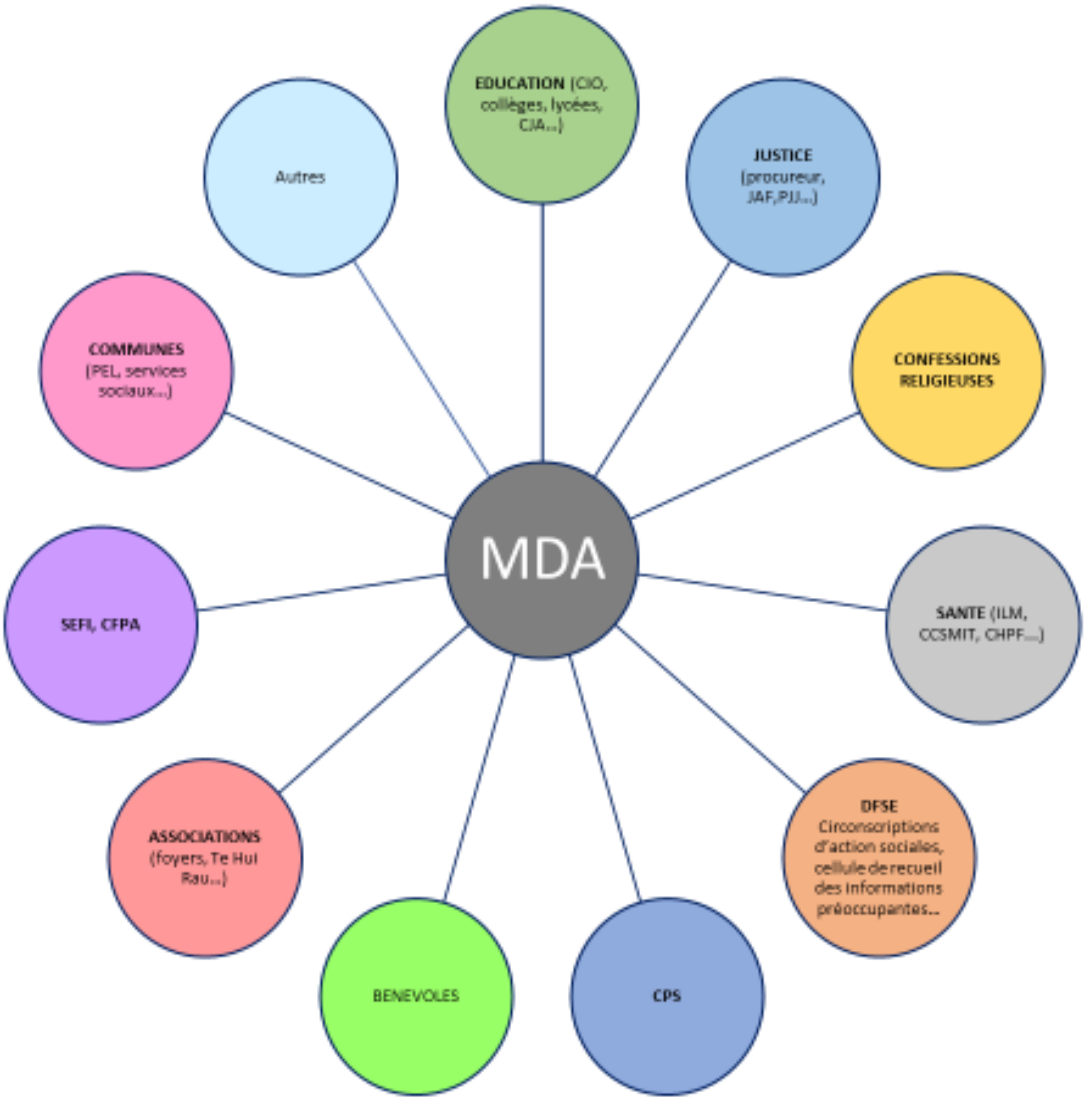

1) BILAN DE L'ACTIVITE DE SOINS : UNITE TRANSDISCIPLINAIRE MEDICO PSYCHOSOCIALE

L'unité de soins de la Maison de l'Adolescent accueille depuis 2004 des adolescents et de jeunes adultes ne présentant pas de troubles graves de la personnalité ou du comportement, scolarisés ou non. Les adolescents peuvent s'y rendre sans aucune autorisation préalable des parents et les soins dispensés sont gratuits. Jusqu'en septembre 2011 la population cible était les jeunes de 12 à 20 ans, après analyse des besoins, il a été décidé de l'élargir jusqu'à 25 ans.
L'unité de soins de la MDA propose d'intervenir le plus en amont possible des difficultés rencontrées par les adolescents et les familles. Le recours à des structures spécialisées pour des prises en charge plus lourdes (pédopsychiatrie, DFSE, PJJ…) peut ainsi être diminué.
Les familles, principalement les parents peuvent aussi trouver soutien et être intégrés à l'accompagnement de leur adolescent.
En 2017, en Polynésie française, les jeunes de 10 à 25 ans représentaient 68087 individus soit 23.5% de la population (contre 25.8 % en 2012 (source https://www.populationpyramid.net/fr/polynésie-française/2017).

Depuis son ouverture en juillet 2004, la Maison de l'adolescent a enregistré 7484 dossiers d'adolescents.

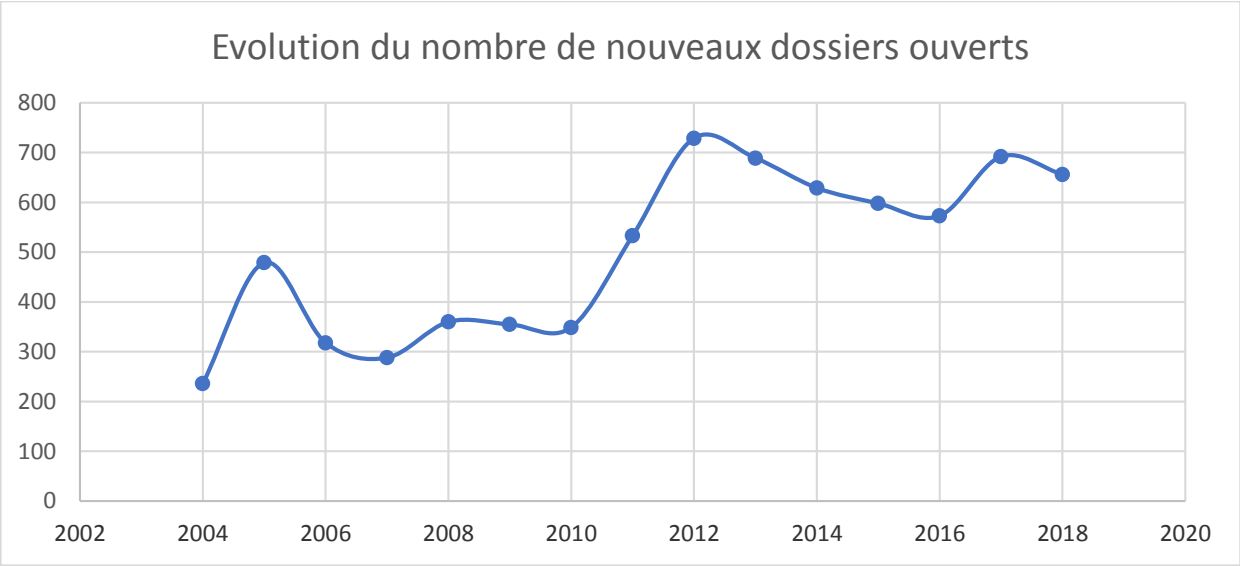

Le nombre de nouveaux dossiers ouverts est relativement stable depuis 6 ans.
La file active 2018 de l'unité de soins est constituée de 1123 adolescents et jeunes adultes, ce chiffre est superposable à celui de l'année 2017.
Ainsi, l'activité de l'unité de soins de la MDA semble avoir atteint sa phase de plateau.

La transdisciplinarité est un élément essentiel de l'offre de soins de la MDA, initialement lors de l'analyse multidisciplinaire des demandes et ensuite dans le suivi : **29% des adolescents vus en 2018 ont bénéficié d'une prise en charge par au moins deux professionnels parmi les psychologues, les éducateurs, les infirmiers et le masseur kinésithérapeute.**

Ainsi la part de dossiers partagés est de :
Médecins 136 dossiers partagés pour 625 dossiers (21%)
Psychologues 129 dossiers pour 336 (44.3%)
Educateurs spécialisés 106 dossiers pour 256 (41%)

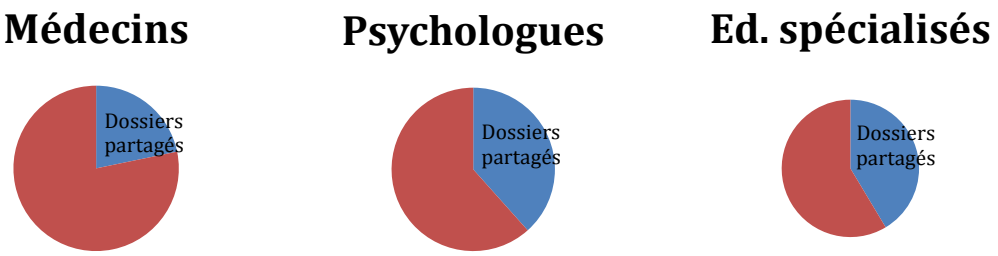

Une réunion entre la MDE et la MDA a permis d'optimiser l'accueil des familles nécessitant un suivi pour des fratries avec enfants et adolescents. Ainsi a été décidé la mise en place de binômes de professionnels MDE/MDA et de temps d'échanges de ces situations communes.

Trois jeunes adultes partis en métropole et se trouvant en difficulté ont sollicité l'aide de psychologues ou d'éducateurs qui les avaient suivis au FTH. Le soutien s'est fait à travers des échanges mails et par visio - conférence. Ceci a été possible par la mise en place d'un compte Messenger.

Au sein de l'unité de soins le CDAG a réalisé depuis son ouverture **1671** dépistages anonymes et gratuits du SIDA et de la syphilis**.**

1.1 Les nouvelles demandes reçues au cours de l'année 2018

656 nouveaux dossiers ont été ouverts pour 822 demandes (versus 692 et 866 en 2017), Le différentiel s'explique soit parce que la personne a eu réponse à son questionnement lors de l'entretien téléphonique, soit

parce que le RDV proposé n'a pas été honoré ou encore parce que la demande ne correspondait pas à nos missions et la personne a été réorientée :

La répartition entre demandes téléphoniques et venues à la MDA reste la même que les années précédentes : 58 % ont téléphoné (demande téléphonique) et 42 se sont présentés (venue spontanée)
Les agents sociaux reçoivent la majorité des venues spontanées (60%) mais celles-ci peuvent être accueillies par tous les autres professionnels disponibles, afin d'offrir une écoute immédiate et d'être réactif aux demandes urgentes.

PARCOURS D'UNE PREMIÈRE DEMANDE

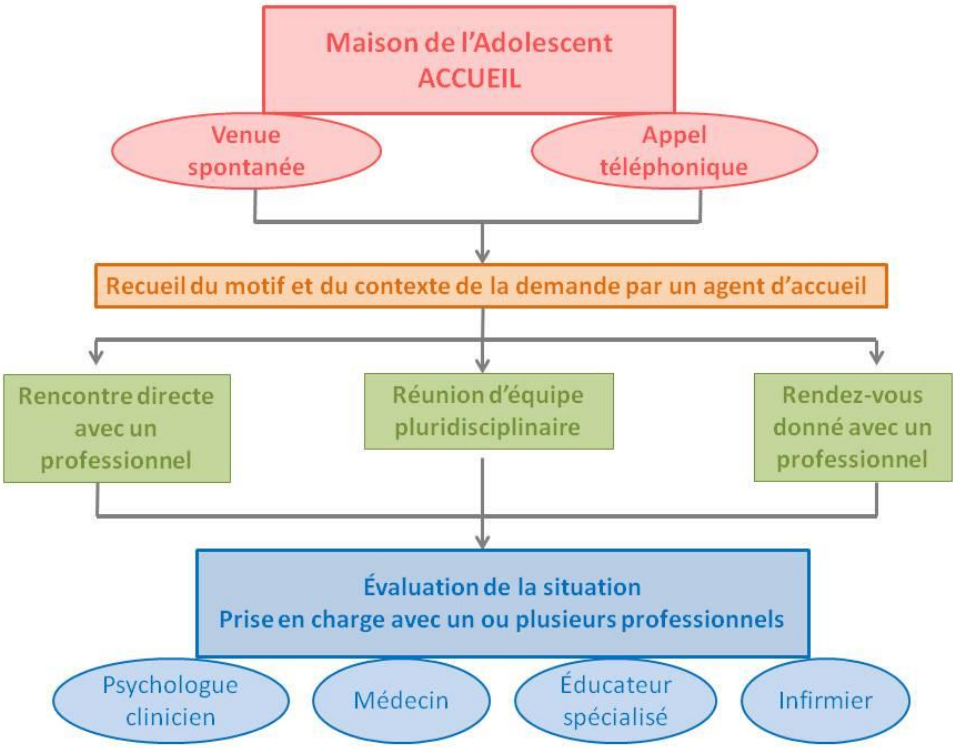

Selon les difficultés décrites lors de cette première demande, l'équipe pluridisciplinaire définit la nature de celle-ci, puis décide qui aura la charge de l'évaluation. Les demandes pouvant toucher différents champs de compétence, l'évaluation peut être effectuée par un binôme. Grâce à une équipe transdisciplinaire travaillant en cohérence dans un même lieu, la demande peut être abordée dans sa multiplicité.

1.1.1 Caractéristiques des adolescents nouvellement accueillis en 2018

L'âge moyen des adolescents nouvellement accueillis est de 16 ans. Le sexe ratio reste en faveur des filles puisqu'elles sont 58% à avoir ouvert un nouveau dossier. Cette différence en faveur des filles est retrouvée chaque année.
Il est à noter que près de 16,8% des adolescents nouvellement accueillis ne sont plus scolarisés. Parmi ceux-ci seuls 2.7% ont moins de 16 ans, 92% sont non diplômés et 1% travaillent. Sont comptabilisés comme diplômés ceux qui sont au moins titulaires du DNB.

1.1.2 Domicile des consultants :

Logiquement les adolescents habitent, le plus souvent, la zone urbaine de Tahiti (72% sont domiciliés entre les **c**ommunes de Mahina à Punaauia) mais il est à noter que **17% des demandes et des dossiers proviennent de Tahiti hors zone urbaine** avec les difficultés logistiques que cela implique pour les familles compte tenu de notre éloignement.
Les autres secteurs sont représentés comme suit : Moorea 2.5%, pour les autres archipels 8.5%.

1.1.3 Qui sollicite la MDA ?

Les adolescents font une demande en leur nom, sont amenés par la famille ou sont adressés par des professionnels.
En 2018 comme en 2016 et 2017, ce sont les parents qui sont les premiers à effectuer des demandes pour leur adolescent (38%) mais ils sont suivis de très près par les adolescents eux-mêmes (34%).
Cela montre bien que les adolescents connaissent la structure et se la sont appropriée grâce notamment aux actions de promotion de la santé réalisées par les agents du FTH dans leurs lieux de vie (établissements scolaires, associations…). Arrivent en troisième position (8.4%) les demandes émanant de la famille et des amis, en quatrième position, on trouve les établissements scolaires (8.3%) puis la santé, les foyers, la DFSE, la PJJ et enfin les associations.

Première demande ; sollicitation de la MDA par :

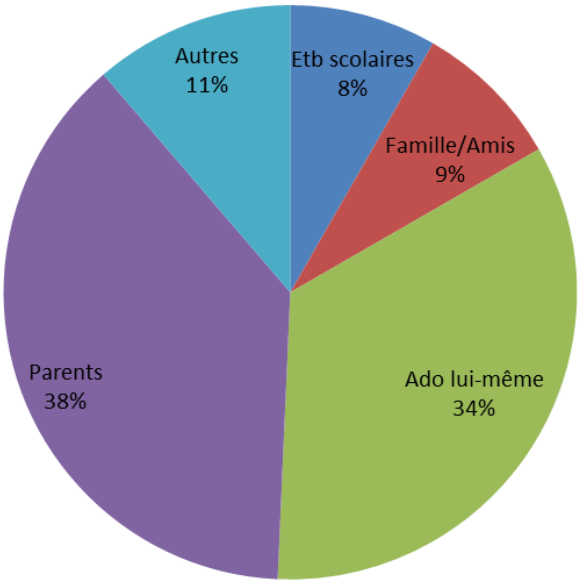

Les trois motifs les plus fréquemment rencontrés dans les demandes d'aide que nous recevons sont après les demandes de consultation médicale :

- Les difficultés dans les relations familiales
- Les difficultés dans le milieu scolaire
- le mal-être

1.1.4 La prise en charge initiale

L'évaluation des nouvelles situations est le plus souvent réalisée par un médecin (44%), un psychologue (24.3%), un éducateur (22%), ou plus rarement par un autre professionnel. Cette répartition s'explique car la majorité des premières demandes concerne un motif médical.
Deux fois par semaine, les professionnels de la MDA se réunissent ce qui permet d'évoquer en équipe les situations problématiques. Par nécessité, au dernier trimestre de l'année, un troisième temps de réunion a été rajouté tous les 15 jours. Ces temps de réunion permettent aux différents professionnels de mettre leurs perceptions en commun pour comprendre et analyser les situations des jeunes et familles afin de mettre en œuvre des propositions d'accompagnement adaptées à la singularité de chacun**. Certaines situations nous imposent de travailler à plusieurs, de nous rencontrer pour croiser nos regards, nos savoirs et de travailler ainsi dans une perspective de santé globale de l'adolescent.** Cela explique tout l'intérêt de la pluridisciplinarité de l'équipe.

Dans certaines situations complexes pour lesquelles d'autres partenaires effectuent déjà un suivi de l'adolescent, nous prenons contact avec eux et organisons si nécessaire une réunion de synthèse préalable à la prise en charge.

1.1.5 Couverture sociale des adolescents pour lesquels un nouveau dossier a été ouvert

Type d'affiliation sociale	Pourcentage
Régime salarié (RS)	50.5
RSPF	**30.2**
Sécurité sociale (SS)	8.8
Régime des non-salariés (RNS)	4.1
ENIM	0
Droits fermés	**6.4**

On note que 6.4% n'ont pas de couverture sociale, il s'agit le plus souvent de personnes relevant du RSPF qui n'ont pas effectué les démarches d'inscription ou de renouvellement. Il est donc probable que plus du tiers des adolescents relève du RSPF.

1.2 L'activité de soins par catégorie professionnelle

En complément de leur activité de soins, tous les professionnels de la Maison de l'Adolescent participent aux actions de prévention. **Le relevé des actes effectués ne rend donc compte que d'une partie des activités de la Maison de l'Adolescent parallèlement très investie dans la prévention.**

1.2.1 Les consultations du pôle médical et paramédical

1.2.1.1 Les consultations des médecins :

Ce rapport annuel concerne le médecin référent de l'unité qui travaille à temps plein, et assure la coordination de l'équipe de la MDA, et le médecin nutritionniste vacataire, qui a effectué 62 matinées de vacation en 2017. Le médecin nutritionniste effectue des consultations spécialisées, joue un rôle de conseil et de formateur en nutrition et assure les consultations de médecine générale en l'absence du médecin référent (congés, actions de prévention…).

Les médecins ont effectué 947 **consultations d'adolescent, leur file active est constituée de 625 adolescents.**

Les RDV chez les médecins ont été honorés à 85.5 %. L'âge moyen des consultants est de 16.7 ans, 55% des consultants sont des filles. Le nombre moyen de RDV par patient et par an a été de 1.5 avec le généraliste et de 2 avec le médecin nutritionniste.
Parmi les consultants 2018, 299 adolescents sont venus pour la 1ère fois. On observe donc que la file active s'actualise en grande partie chaque année puisque en 2018, 47 % des consultants étaient des nouveaux patients.

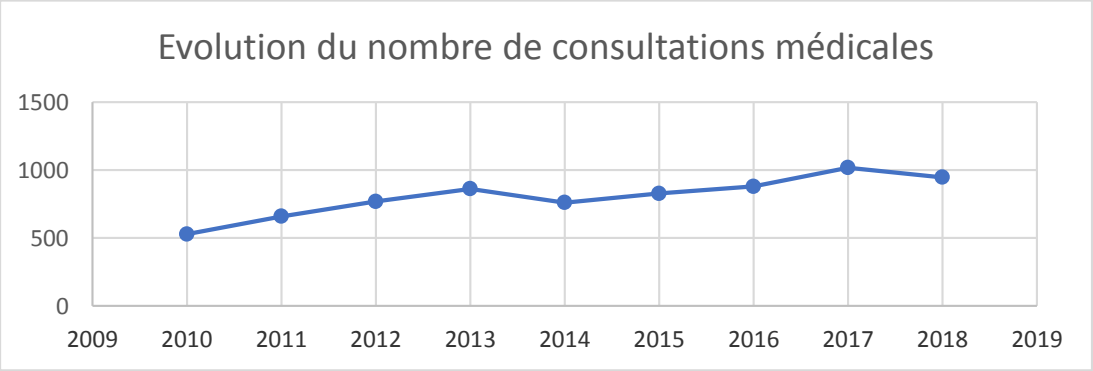

Dans la très grande majorité des cas, **les adolescents sont reçus seuls** en consultation car d'une part le plus souvent ils se présentent seuls, et d'autre part, le médecin n'invite le parent accompagnant que si le jeune en fait la demande ou que le médecin l'estime nécessaire. Seuls 68 parents ont été reçus avec leur adolescent. A l'âge des changements corporels et des questionnements qui y sont liés, les adolescents considèrent le médecin

de famille trop proche de leurs parents et craignent que leur parole ne leur soit répétée. Ils apprécient donc d'avoir un espace confidentiel et un médecin qui n'est pas celui du reste de sa famille.

Les médecins effectuent les visites d'entrée dans différents foyers et sont les médecins traitants des jeunes du Foyer d'Action Educative ainsi que de nombreux jeunes des foyers Bon Pasteur et Uruai A Tama. La PJJ adresse également des jeunes pour des bilans de santé et des certificats d'aptitude. A la sortie de ces institutions, certains jeunes continuent à venir consulter au FTH.

Les 947 consultations correspondent à des actes dans divers domaines de la santé. Plusieurs pathologies sont parfois prises en charge lors d'un même acte.

Résultat de de la consultation	**Nombre d'actes réalisés (cumuls possibles)**
Délivrance d'un certificat médical	356
Pathologies aigues	215
Consultation de nutrition	166
Motifs liés à la sexualité (contraception, demande d'IVG, IST, information…)	101
Traitement d'un problème de peau (mycose, infection, acné…)	106
Autre (traumatologie, troubles du sommeil, pathologie chronique, contrôle de traitement, conseils, drogues…)	116

Comme l'an dernier, les certificats médicaux (CM) sont le premier motif de demande de consultation chez le médecin. Dans le secteur privé, les certificats médicaux sont payants et non remboursés par la CPS et souvent les structures de santé publique ne les réalisent pas. Le facteur financier est un obstacle à la pratique sportive, à l'obtention d'un certificat pour le passage des concours ou du permis de conduire pour une frange de la population. Les adolescents apprécient de trouver un lieu où le faire gratuitement. Après deux années consécutives de forte hausse du nombre de certificats demandés (+25% en 2016 et +18%en 2017), la demande est restée stable en 2018.

Type de certificat médical	**Nombre d'actes réalisés (cumuls possibles)**
Aptitude au sport	181
Permis de conduire	91
Entrée en foyer	23
BAFA	19
Autres (coups, concours, TIG, …)	73

Cette consultation pour certificat d'aptitude est l'occasion de présenter à l'adolescent l'offre de prise en charge de la MDA et de faire avec lui un point global sur sa santé. Ainsi la consultation pour l'obtention d'un CM a permis dans 28% des cas de dépister une autre pathologie, le plus souvent un problème dermatologique. Sept certificats concernaient des coups et blessures chez des majeurs leur permettant ainsi d'apporter une preuve de la réalité de l'atteinte physique subie lors du dépôt de plainte.

Les actes liés au traitement de pathologies aigües arrivent en deuxième position.

Les prises en charge nutritionnelles sont au troisième rang. Elles représentent à elles seules 166 consultations ce qui correspond à 17.5 % des consultations médicales.
La file active du médecin nutritionniste est de 87 patients.
Les consultations de prise en charge des TCA représentent 14.5% des consultations de nutrition.
Cette année le sex-ratio s'est inversé (51 % de garçons), au-delà des suivis pour surpoids ou obésité, émerge une demande de conseils nutritionnels pour l'activité sportive et des prises en charge de comportements alimentaires à risque dans le milieu sportif.

Environ 1/3 des adolescents suivis en nutrition est vu conjointement par un autre professionnel : 13 % par une psychologue de l'équipe, 14 % par une éducatrice et 9 % par la kinésithérapeute.
L'observance du suivi est satisfaisante (74 % de RDV honorés)

10 % des consultations concernent la sexualité.

Parmi ces motifs les demandes de consultation médicale pré IVG représentent 40 consultations en 2018 (91 en 2017). Les jeunes filles mineures pour lesquelles un entretien psychosocial est obligatoire, dans le cadre de cette démarche, peuvent le réaliser au sein même de la Maison de l'adolescent puisque l'une de nos psychologues est agréée pour ce type d'entretien. Ces consultations pré IVG sont également l'occasion d'informer les jeunes filles sur la contraception. Ainsi, certaines d'entre elles choisiront par la suite de venir à la Maison de l'adolescent pour le suivi de leur contraception orale.

Les médecins traitent également les IST, pour la plupart des syphilis diagnostiquées par les tests réalisés dans le cadre du CDAG.

Si de nombreux adolescents consultent pour une demande ponctuelle (certificat médical, pathologie aigüe, demande d'IVG...) d'autres s'inscrivent dans une prise en charge à plus long terme.

Pendant la consultation d'**autres problématiques peuvent être découvertes**. Elles sont alors explorées et l'adolescent est orienté à l'intérieur de l'unité auprès d'un ou de plusieurs autres membres de l'équipe afin de lui apporter une prise en charge globale. Cette prise en charge est coordonnée par le référent de l'adolescent.
Le médecin a ainsi en commun de nombreux dossiers avec les autres professionnels de la MDA cela souligne l'intérêt pour les adolescents de pouvoir accéder dans un même lieu, à des professionnels de compétences complémentaires pour une prise en charge optimale. Depuis deux années des problématiques de consommation d'Ice et de transidentité émergent même si cela reste encore anecdotique. Dans ces cas, le travail partenarial est essentiel à la prise en charge.

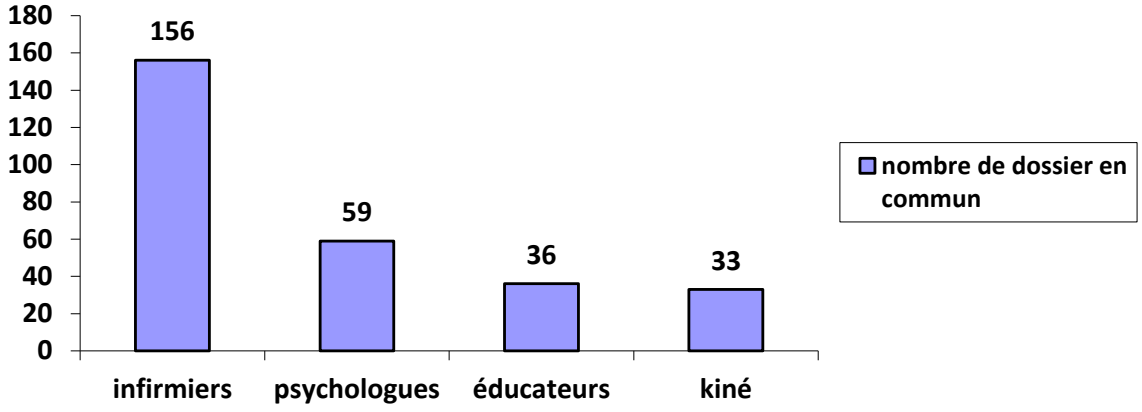

Les adolescents, adressés à des partenaires extérieurs, sont essentiellement les jeunes filles en demande d'IVG (40), qui sont systématiquement adressées aux établissements d'hospitalisation agréés pour la suite de la prise en charge. 25 adolescents ont été orientés vers d'autres spécialistes (orthopédistes, ophtalmologues, cardiologues…)
Dans la mesure du possible, les traitements médicamenteux sont fournis aux adolescents.

Conduite tenue en fin de consultation	Nombre réalisé
Ordonnance de médicaments	361
Délivrance d'un certificat médical	356
Nouveau RDV médecin	120
RDV avec un autre professionnel de la Maison de l'adolescent	92
Adressé à autre partenaire (centre d'orthogénie, orthopédiste, cardiologue, ophtalmo...)	66
Bilan para clinique (prise de sang, radio…)	51

Le projet **APA** (activités physiques adaptées) chez les **adolescents obèses ou en surpoids** mis en place en septembre 2017 s'est poursuivi jusqu'en juin 2018

.
Les objectifs retenus étaient de lutter contre la sédentarité, de restaurer une forme de bien-être physique, psychique et social notamment en améliorant l'image du corps, de donner le goût et développer le plaisir de la pratique sportive.

Le recrutement des jeunes était réalisé par tous les professionnels de l'unité de soins et une visite médicale était obligatoire avant l'inclusion afin de vérifier auprès des jeunes leur motivation à intégrer les APA, la satisfaction aux critères d'inclusion, et d'établir le certificat de non contre-indication à la pratique des activités physiques adaptées. Il était également proposé une consultation avec le médecin nutritionniste à ceux qui n'étaient pas déjà suivis.

Les APA ont eu lieu **le mercredi après-midi pendant une heure**, dans des locaux attenants à l'Espace Jeunes. Au total 20 séances ont eu lieu (pas de séance pendant les vacances scolaires et 3 mercredis où l'encadrant était en congé).

L'encadrement était assuré par l'un des agents sociaux de l'Espace jeunes détenteur d'une carte professionnelle **d'éducateur sportif**. Les activités avaient pour but de mettre les jeunes dans une situation de réussite, de les valoriser. Les activités proposées se sont articulées autour du Fitness, du stretching, du LIA, du ping-pong, de circuits training et autres parcours sportifs d'intérieur. Ainsi ont été travaillés l'endurance, le renforcement musculaire, l'élasticité musculaire, les réflexes, la coordination et la motricité.
Douze places étaient disponibles.

L'activité a été proposée à une trentaine de jeunes.
La participation n'a pas été celle escomptée puisque jusqu'à mi-octobre 2017 seuls 4 adolescents étaient inscrits. Nous avons alors relayé l'information par un message Facebook et des affiches informatives ont été disposées dans les salles d'attente. Nous avons donc décidé de continuer à inclure des patients et ce jusqu'à mi-janvier 2018.

En tout 12 adolescents ont participé aux séances mais seulement 3 adolescents ont participé à au moins la moitié des séances.

Participation à	**1 séance**	**2 à 5 séances**	**6 à 9 séances**	**10 à 15 séances**	**16 à 20 séances**
Nbre de participants	3	5	1	2	1

Le protocole prévoyait également une visite médicale à l'issue du programme, celle-ci avait pour but de faire le point sur l'évolution du plaisir à réaliser une activité physique, sur la motivation à la poursuivre et sur la santé (l'adaptation à l'effort est-elle meilleure sur le plan cardio-vasculaire ? perte de masse grasse ? etc…).
Un seul des participants est venu à sa visite d'évaluation et ce malgré les relances du coach sportif auprès des autres participants.

Compte tenu des moyens mis en œuvre le bilan reste décevant ; aucune conclusion ne peut être tirée de cette expérience (effectif réduit, taux de participation faible et un seul retour d'expérience).

Le médecin référent participe toutes les semaines, à la réunion de direction de l'établissement, mensuellement à la réunion institutionnelle de l'établissement et coordonne les réunions d'équipe.

Il a reçu seul ou avec d'autres membres du personnel du FTH plusieurs personnes :

NOM	FONCTION	DATE	MOTIF
Nadine	IDE LEP de Mahina	5/04/2018	Echange autour d'un projet du Lycée concernant la lutte contre l'obésité
8 personnes de la PJJ et une éducatrice du FAE	Personnel médico-sociaux éducatif	14/06/2018	Meilleure connaissance de la MDA et du FTH. Collaboration et échanges entre nos structures

Foyers éducatifs et structures d'accueil	13 personnes (assistantes sociales, éducateurs, CESF, directrice…)	18/06/2018	EJ : présentation de l'équipe et des activités éducatives. Collaboration et échanges entre les structures
Dr Maire Tuheiava	Chef de service CCSPMI	15/01/2018	Présentation
Dr Alexandre FELTZ	Président de la Maison des ados de Strasbourg	17/07/2018	Echange sur le fonctionnement de nos structures
Mr Philippe RIGOULOT	Directeur de la Maison des adolescents du Gard	23/07/2018	Echange sur le fonctionnement de nos structures
Mr Nadir BOUDEHRI	Responsable du bureau de la prévention de la DFSE	15/10/2018	Présentation de notre établissement et nos actions de prévention.
Mr Klaus Bruneau Mme Nicole NAUTA Mme Tauhere LEI	Adjoint supplémentaire Adjoint d'éducation Coordinatrice des adjoints supplémentaire	6/11/2018	Recherche de collaborateur pour animer des cafés parents dans les écoles primaires et au collège de Faa'a.
Monsieur Guillaume LE COQ	Chargé de mission à l'UPF	30/11/2018	Connaître les partenaires institutionnels pour la mise en place d'un CROUS
Madame Delphine PELISSIER	Coordinatrice de la formation CAPPEI	7/12/2018	Demande d'intervention de psychologues du FTH dans le cadre de la formation CAPPEI

Il a participé à deux synthèses, l'une dans les locaux de la PJJ et l'autre au club de prévention Te Torea pour des patients suivis. Il s'est déplacé à l'extérieur du FTH à deux reprises dans le cadre du projet d'équipe mobile.

Il a rencontré l'équipe du CIO de Polynésie dans leurs locaux avec une éducatrice spécialisée de l'établissement (14/12). Le but de cette rencontre était de présenter notre établissement et plus particulièrement la Maison de l'adolescent et ses modes de prise en charge, le fonctionnement des Point-écoute en collège et Lycée et de renforcer le partenariat entre nos structures.

Il a reçu deux classes venues s'informer sur nos missions et visiter l'établissement et s'est déplacé à Vairao avec une éducatrice spécialisée dans le cadre du Taurea move organisé par l'UPJ pour tenir un stand d'information sur le FTH.

Il s'est déplacé à l'UPF avec le directeur de l'établissement dans le cadre de la mise en place d'un DU de santé de l'adolescent.

A la demande de l'ANMDA, il a rempli en ligne un questionnaire de 132 questions (seconde enquête nationale des Maisons des adolescents). Un support d'information présentant les principaux résultats de cette enquête nous sera transmis ultérieurement par l'ANMDA.

Le médecin nutritionniste a reçu 4 groupes de lycéens dans le cadre de leur TPE (travaux pratiques encadrés) dont la thématique était l'alimentation. Un groupe de 4 étudiantes en en première année de classe préparatoire aux écoles paramédicales a sollicité le FTH pour être porteur d'un projet visant à promouvoir une alimentation saine adaptée au mode de vie des lycéens polynésien, le médecin nutritionniste sera leur référent. Il est également intervenu à l'Espace jeunes auprès d'un groupe d'adolescents afin de promouvoir une alimentation saine.

1.2.1.2 Les actes infirmiers

Ils concernent deux infirmiers. L'un des deux postes est occupé par une infirmière qui exerce à temps plein à l'unité de soins quant au deuxième poste il est plus particulièrement destiné aux activités de prévention qui se déroulent dans leur plus grande majorité à l'extérieur de l'établissement.

Les infirmiers réalisent également des actes de soins et de prévention pour la maison de l'enfant car cette unité n'a pas d'infirmier attitré.

La file active des infirmiers est constituée de 296 adolescents (hors CDAG).
Les infirmiers sont souvent les premiers interlocuteurs des adolescents qui viennent pour des motifs liés à la sexualité. Ils réalisent également des consultations d'accueil (venues spontanées).
Les infirmiers ont réalisé **44 entretiens d'accueil**, soit 13% des personnes s'étant présentées directement à la Maison de l'adolescent du Fare Tama Hau.

De même ils assurent sous la responsabilité du médecin les consultations du Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit (CDAG). En 2018, **242 personnes sont venues pour un dépistage du SIDA/syphilis** (233 dépistages réalisés par les IDE, 9 par le médecin).

Pour les soins, ils sont sollicités par les médecins de l'unité mais aussi par les autres membres de l'équipe et par des partenaires extérieurs (foyers éducatifs, établissements scolaires…). Ils ont délivré des traitements 835 fois.

Pour l'unité de soins, les infirmiers ont effectué **1533 actes infirmiers en 2018** (activité stable).

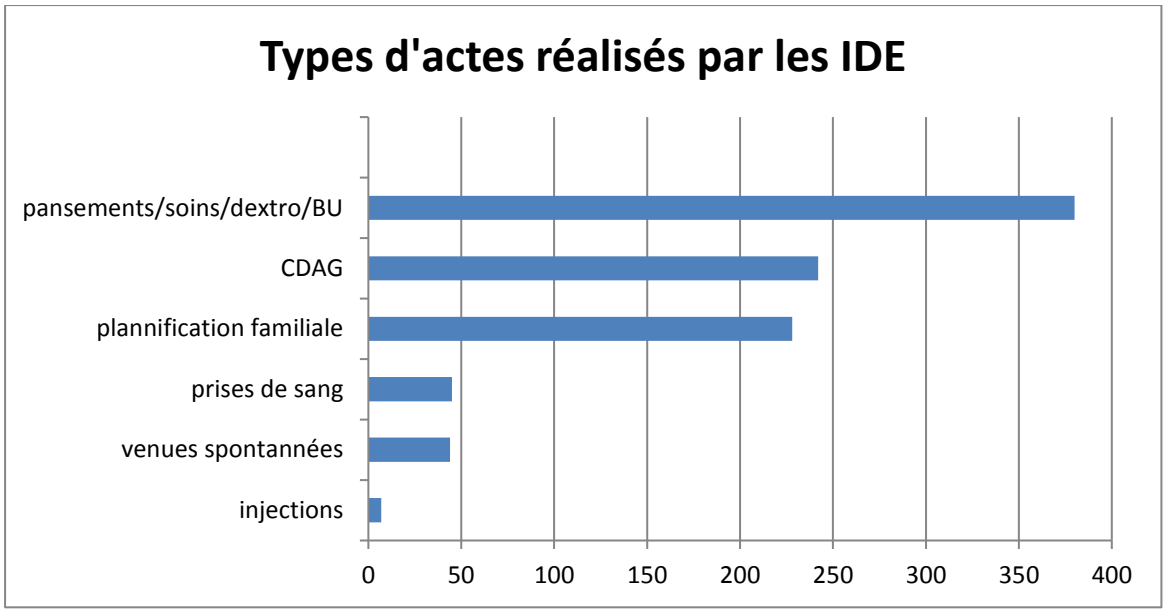

► Le bilan du Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit (CDAG) :

La Maison de l'Adolescent héberge un des 8 CDAG de Polynésie française. **Le CDAG reçoit le public sans limite d'âge**.
Depuis avril 2013, nous utilisons un TROD (test rapide d'orientation diagnostique). Alors que le dépistage ne concernait que le VIH, depuis mars 2016, les tests permettent également de dépister la syphilis.
Depuis l'an dernier, nous disposons d'un formulaire de saisie informatisée des données recueillies lors de l'entretien. Les résultats sont envoyés pour chaque patient, **en l'instant,** par Internet au CCSMIT qui en fait l'analyse statistique.
1671 dépistages ont été effectués depuis l'ouverture du CDAG, en décembre 2005. Le nombre de dépistage qui avait fortement augmenté en 2017 a diminué de plus de 20% par rapport à l'an dernier **(242 dépistages en 2018**).
Ainsi, sur onze centres de dépistage en Polynésie française, celui du Fare Tama Hau arrive en deuxième position en termes de nombre de dépistages réalisés (après le centre de la mère et de l'enfant). Hors CDAG, le nombre de dépistages réalisés dans la rue par l'équipe mobile reste le plus important.

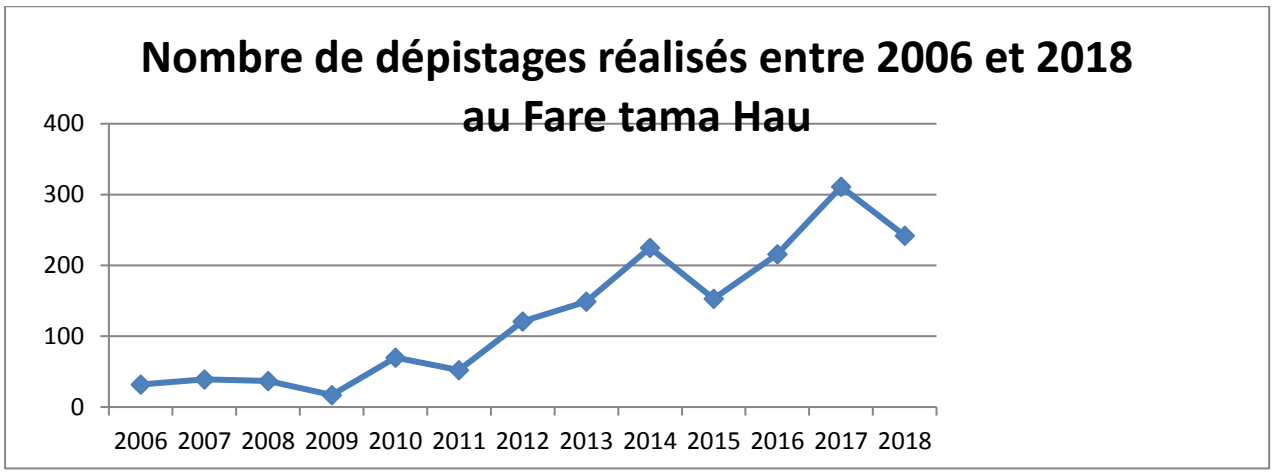

- *Les caractéristiques démographiques des consultants :*

En 2018, les consultants du CDAG se répartissent équitablement entre hommes et femmes (120 hommes, 122 femmes).
L'âge moyen des personnes dépistées est de 23 ans. 76% des personnes dépistées sont nées en Polynésie française.

- *L'existence d'un dépistage antérieur* :

42% des personnes dépistées en 2018 avaient déjà effectué un dépistage antérieur.
18 personnes déclarent un antécédent de maladie sexuellement transmissible

- *Les motifs du dépistage déclarés par le patient :*

Les motifs déclarés du dépistage	En 2018
Connaissance du statut	104
Prise de risque	66
Partenaire à risque	9
Supprimer le préservatif	13
Accident de préservatif	4
Changement de partenaire	10
Contrôler le résultat d'un test	25
Campagne d'information	3

- *Autres indicateurs :*

Identité sexuelle déclarée	En 2018
Hétérosexualité	216
Homosexualité	14
Bisexualité	9
Jamais eu de rapports sexuels	3

Nombre de partenaires au cours des trois derniers mois	En 2018
Aucun partenaire	12
Un seul partenaire occasionnel	21
Un seul partenaire stable	136
Plusieurs partenaires stables (= ou sup à 2)	22
Plusieurs partenaires stables et occasionnels	17
Plusieurs partenaires occasionnels	13
Un partenaire stable et des occasionnels	21

➢ *Utilisation des préservatifs :*

Utilisation des préservatifs déclarée par le consultant	En 2018
Jamais	75
Parfois	81
Souvent	44
Toujours	42

La consultation anonyme et gratuite est l'occasion de faire le point sur les facteurs de risque du patient et, de promouvoir l'utilisation des préservatifs. Ces consultations permettent également de parler des différents moyens de contraception ce qui suscite parfois la demande d'une consultation médicale au sein de l'unité.

Les résultats :

Tous les tests VIH étaient négatifs en 2018 mais **7 tests étaient positifs à la syphilis** (12 en 2017). Le traitement et les bilans complémentaires des syphilis dépistées au FTH se fait sur place pour les patients de moins de 25 ans après levée de l'anonymat, les autres sont orientés vers le CCSMIT.

Autres activités des infirmiers

Les infirmiers ont remplacé pendant 4 jours les agents sociaux de l'accueil.
L'infirmier a participé à un regroupement des tuteurs de stage à l'IFSI et a accueilli en stage trois élèves infirmières.
Il a été invité par la Direction de la Santé à participer à un regroupement avec des médecins et infirmiers sur le thème de l'éducation à la sexualité.
Il a réalisé 195 interventions de prévention auprès de 3533 personnes (en 2017 : 152 interventions pour 2643 élèves. (Confère chapitre dédié).
Ce même infirmier a participé à trois CESC (Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté) au lycée Samuel Raapoto, au lycée Aorai et au collège de Mahina.
L'infirmière a participé en binôme avec une psychologue à 6 entretiens familiaux.
Les infirmiers ont participé à la formation à l'entretien motivationnel (confère chapitre dédié).

1.2.1.3 Le masseur kinésithérapeute ergothérapeute

Le masseur-kinésithérapeute est **vacataire**. Il a réalisé 125 vacations de 3h00 pour la **Maison de l'Enfant et la Maison de l'Adolescent. Près de 75%** des actes de soins réalisés l'ont été pour la MDA.

En 2018, il a réalisé **273 actes** pour la Maison de l'adolescent. 42% de ces actes sont réalisés chez des majeurs, la moyenne d'âge des patients est de 17,5 ans. Durant l'année 2018 il a reçu en moyenne chaque patient 10.6 fois, sa file active est constituée de 29 adolescents.

L'observance est excellente puisque les RDV ont été honorés à 86%.
Il est sollicité par le médecin le plus souvent mais parfois par les autres professionnels. Il réalise essentiellement des actes de rééducation fonctionnelle (plus de 80%) mais aussi de la kinésithérapie respiratoire et des actes de gymnastique. Pour les actes de kinésithérapie nécessitant un aérosol le médecin revoit le patient avant chaque consultation de kinésithérapie pour la prescription. Ces actes sont comptabilisés uniquement par le kinésithérapeute.

	Respiratoire	Rééducation	Gymnastique	Total
Nombre d'acte	33	234	6	273
Pourcentage	12	86	2	100

1.2.2 L'activité du pôle psycho socio-éducatif

1.2.2.1 l'activité des psychologues cliniciennes

Trois psychologues ont travaillé en 2018 au sein de la Maison de l'Adolescent.
985 consultations au total ont été effectuées dont **79 avec des parents reçus seuls** et **215 adolescents** reçus **pour la première fois** (ou après une interruption de plus d'un an). Concernant les entretiens psycho-

sociaux préalables à une Interruption Volontaire de Grossesse, **22 jeunes femmes** ont été reçues par la psychologue agréée de la MDA. De plus, **25 entretiens d'accueil** de personnes se présentant sans rendez-vous (« venues spontanées ») ont été réalisés.

6 signalements pour mineurs en danger ont été adressés au Procureur de la République.

Les consultations psychologiques

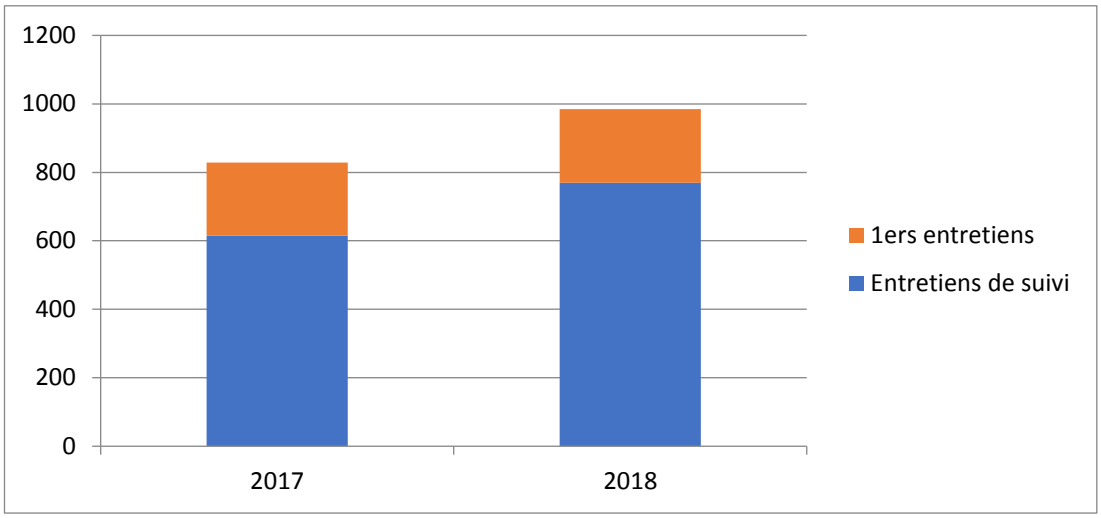

On constate entre 2017 et 2018 :

- **Une stabilité du nombre d'adolescents venant pour la 1ère fois (évaluations).**

- **Une hausse du nombre d'entretiens : + 19 %**

  Elle s'explique en partie par une augmentation de 0,7 psychologue sur l'unité de soins : 3 psychologues à plein temps ; ainsi qu'à la stabilité des postes de psychologue au sein de l'équipe.

- **Une baisse du nombre d'entretiens psychosociaux pré-IVG**.

  Cette baisse s'explique par le fait que l'entretien psychosocial pré-IVG n'est plus obligatoire pour les femmes majeures.

Profil des patients et de leur fréquentation :

- L'âge moyen des adolescents qui consultent une psychologue est **15 ans.**
- Le ratio sexe est **37%** de garçons et **63% de filles**
- La file active des psychologues est de **335 patients**
- En moyenne, on compte **3,4 consultations** par patient.

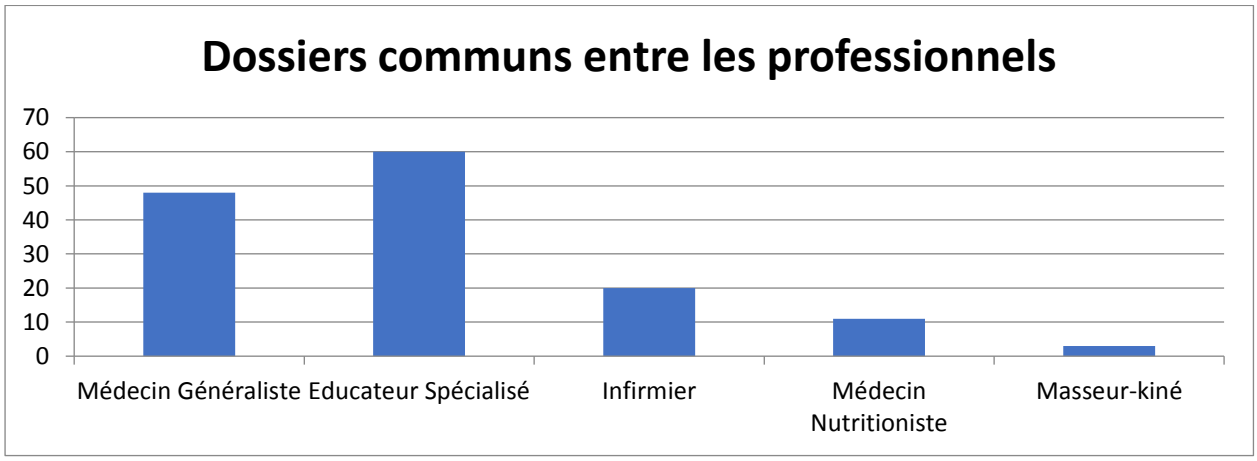

Ces chiffres reflètent différentes situations :

- Des prises en charge complémentaires entre différents professionnels. Par exemple nutritionniste et psychologue pour des troubles du comportement alimentaire ; ou bien éducateur et psychologue pour des difficultés familiales ; ou encore médecin généraliste et psychologue pour des troubles du sommeil, une situation de maltraitance physique, etc. Il s'agit là **d'orientation en interne par les soignants** dans le cadre de la pluri-disciplinarité.

- Le recours à différentes personnes au sein de la MDA peut également être **à l'initiative des adolescents eux-mêmes**, qui a l'occasion de leur 1ère venue, repèrent le lieu et les professionnels présents, et reviennent par la suite pour un autre motif.

Les psychologues de la Maison de l'adolescent sont intervenues conjointement auprès de certaines familles.
Par ailleurs, 14 situations ont nécessité la collaboration des professionnels de la Maison de l'enfant et de la Maison de l'adolescent.
Plusieurs situations ont été travaillées dans le cadre de la thérapie familiale systémique, et ont ainsi fait collaborer différents professionnels : infirmiers, éducateurs, psychologues de la Maison de l'Adolescent et de la Maison de l'Enfant. De plus cette approche méthodologique a également été utilisée dans l'analyse des situations en équipe, offrant un regard pertinent aux études de cas.

Difficultés relevées en consultation psychologique

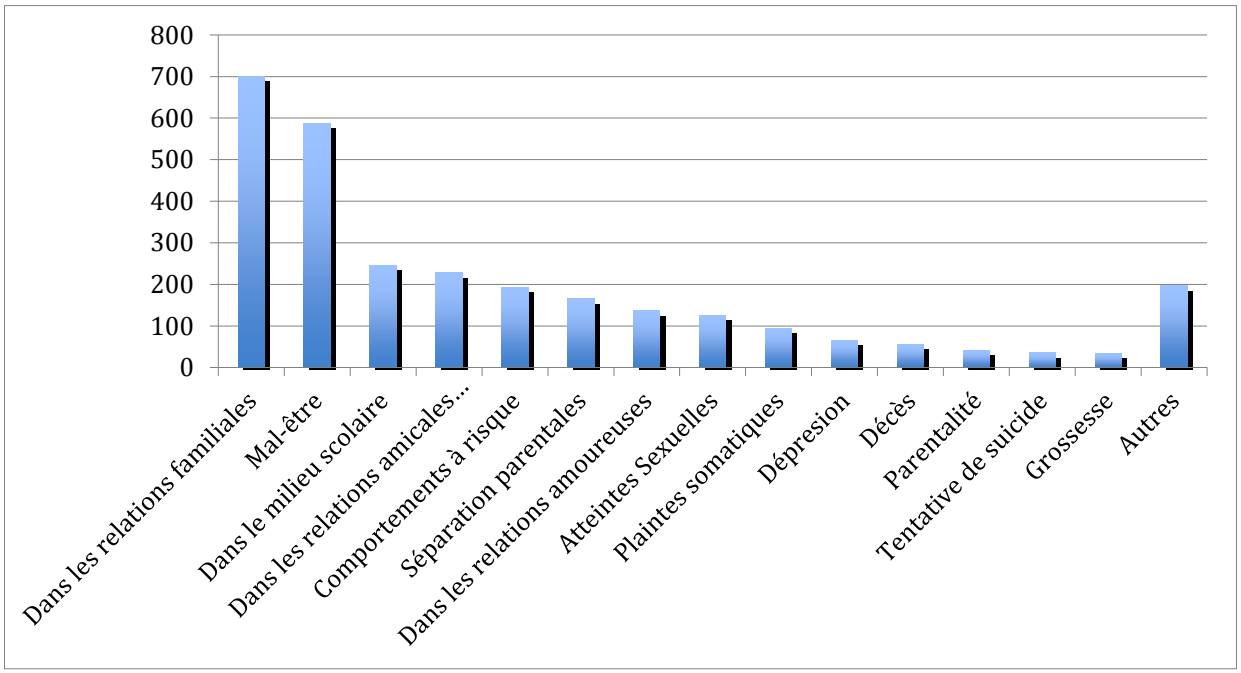

Les difficultés listées ici sont d'une part celles qui ont conduit à une demande de consultation avec un psychologue, mais également d'autres motifs de difficulté observés par les psychologues.

65 % des suivis psychologiques concernent au moins des difficultés d'ordre familial.

Les séparations parentales représentent 23.6 % des difficultés dans les relations familiales. Evénements toujours déstabilisant dans la vie d'un adolescent, il peut revêtir un caractère plus ou moins traumatisant selon les situations. Il peut s'agir de parents qui s'inquiètent de l'état psychologique de leurs enfants, ou encore de parents mis en difficulté eux-mêmes dans leur rôle parental en raison du conflit. Dans un registre plus grave, les enfants sont parfois victimes de traumatismes graves, spectateurs de violences, ou encore faire l'objet de batailles juridiques : demandes de garde, dépôts de plaintes, mains courantes, etc. A moyen et à long terme, le dénigrement et la destruction symbolique de l'image de l'autre parent est extrêmement nocif pour la construction psychique du jeune pris très souvent en otage dans un conflit parental.

Les conflits entre adolescent et l'un ou les parents ou encore un membre de la fratrie sont fréquemment observés. Le changement dans les rapports aux parents et les remises en question adolescentes peuvent être une des raisons des difficultés familiales. La capacité nouvelle de l'adolescent à discerner et pointer les failles parentales amènent des tensions dans la relation parent-enfant. Par conséquent, le parent peut souffrir de la

perte d'un statut idéalisé dans le regard de son enfant. Par ailleurs, il arrive que des adolescents se désinvestissent de loisirs ou d'activités auparavant appréciés, cela peut provoquer de l'incompréhension ou de l'inquiétude chez les parents.

Les questions de filiations que les enfants soulèvent au moment de l'adolescence sont également souvent à l'origine de tensions au sein de la famille élargie : demande de reconnaissance, demande d'explications sur les circonstances d'un « placement » chez une personne de la famille, sentiment de rejet se traduisant en colère, résurgences de différends familiaux anciens.

Le **mal-être** est le deuxième type de difficultés rencontrées par les psychologues en consultation : adolescent triste, mal dans sa peau, renfermé. A un degré plus important, ce mal-être peut conduire à des manifestations anxieuses ou encore un état dépressif très préoccupant (scarifications, idées suicidaires, tentatives de suicide). Le mal-être s'ajoute généralement à d'autres difficultés (familiales, amoureuses, scolaires…). Il peut être exprimé par l'adolescent lui-même ou remarqué par l'entourage proche.

Concernant les difficultés en **milieu scolaire,** nous observons une hausse de 37% entre 2017 et 2018.
Il semble qu'au sein de la société, la parole se libère au sujet des souffrances à l'école et du harcèlement : celui-ci est largement traité dans les médias, au sein des foyers, ainsi qu'auprès des personnels de l'éducation. Cela a permis que les parents, professeurs, infirmières scolaires soient davantage sensibilisés à cette question et orientent plus facilement vers les structures d'aide.

On relève des victimes de harcèlement scolaire : racket, discrimination, élève bouc-émissaire… Ces situations sont adressées par les familles, parfois par la victime elle-même, mais également par les établissements scolaires soucieux d'aider leurs élèves.

Nombre d'adolescents souffrent de troubles anxieux à des degrés plus ou moins importants relatifs à leur avenir scolaire et professionnel, ils s'inquiètent de leur réussite, de l'obtention d'un emploi… Ces inquiétudes pourraient se comprendre comme un reflet d'une tendance sociétale qui se traduit par un discours pessimiste et/ou inquiet de l'environnement (parents, professeur, médias.)

Par ailleurs, la crise économique et la difficulté à trouver un premier emploi semblent nourrir une perte de confiance dans le système scolaire, qui ne garantit plus un avenir professionnel et une place dans la société.

Les difficultés en milieu scolaire relèvent aussi parfois d'un sentiment plus ou moins prédominant d'exclusion groupale et de solitude, qui peut entraîner une démotivation, un décrochage ou encore une phobie scolaire chez certains adolescents (vécu douloureux d'une trahison amicale, complexe identitaire, rupture amoureuse…)

On observe par ailleurs une précocité de l'entrée des adolescents dans les réseaux sociaux. Ceux-ci ne sont parfois pas armés pour se limiter, ou se défendre des critiques, jugements ou manipulations, qui peuvent être vécus comme des persécutions. Cela peut avoir un impact important sur la santé psychologique des jeunes et leur relation aux autres.

L'augmentation de demandes concernant les difficultés scolaires peut également s'expliquer par un phénomène de précocité des risques. Ceci engendre parfois une « hyper-prévention » ou « hyper-sensibilisation » de la part des établissements scolaires : une vigilance plus importante, une volonté de neutraliser hâtivement les risques et d'endiguer l'isolement professionnel. Les dernières études montrent que les adolescents touchent aujourd'hui plus précocement à leur première cigarette. Nous observons de manière plus générale que les prises de risque commencent de plus en plus jeune. Ceci amène les collèges et lycées à demander l'intervention de plusieurs organismes de prévention et de prises en charge. Par ailleurs, d'autres formes de violence en pleine recrudescence tel que le cyber-harcèlement peuvent maintenir les professionnels du milieu scolaire dans un état de peur et d'hyper-vigilance.

Les psychologues relèvent un grand nombre de **comportements à risque,** cela englobe les actions qui mettent en péril l'intégrité physique et psychologique de l'adolescent ou encore compromettent son avenir.

- les risques scolaires (déscolarisation, échec scolaire, problème de comportement, absentéisme)
- les scarifications,
- les fugues,

- les comportements sexuels à risque : rapports sexuels non protégés, grossesses non désirées, infections sexuellement transmises. Mais également le fait de se mettre dans des situations de risque d'agression sexuelle, ou encore faire des films et/ou photos qui les exposent par la suite au rejet ou au harcèlement.
- les consommations de toxiques : tabac, paka, alcool, autres drogues
- les actes délinquants,
- les autres atteintes corporelles,
- les accidents de la voie publique.

La période de l'adolescence est propice aux expérimentations dans un processus global de transformation identitaire. La recherche de limites a toujours été observée dans les comportements adolescents. Néanmoins, pour une partie d'entre eux, les prises de risque peuvent aller jusqu'à des mises en danger trop importantes ou répétées. Cela peut dénoter des failles internes chez la personne, dépendant de son histoire singulière.

Le motif **difficultés dans les relations amoureuses** est fréquemment évoqué au cours des entretiens psychologiques, c'est une préoccupation importante des adolescents dont ils ne peuvent pas toujours parler en famille. Par ailleurs, les premières ruptures amoureuses peuvent entrainer les adolescents dans une profonde dépression, qui nécessite assez rapidement un suivi plus soutenu dans la fréquence, la durée et/ou l'inter disciplinarité (idées noires, passages à l'acte, etc.)

Les difficultés annoncées au départ lors de la demande d'aide sont bien présentes mais leur importance est souvent **sous-estimée.** Un élément est annoncé comme posant problème ou une source vue comme cause du symptôme alors qu'il s'avère souvent que différents motifs sont en cause. Un certain temps de décantation entre la première demande et les rencontres physiques et progressives en consultation, peut privilégier l'ouverture à une parole plus libérée, dans une atmosphère de confidentialité et de confiance.

- Le motif « autres »

Le motif « autres » regroupe les motifs absents de la liste des difficultés du formulaire statistique : par exemple la tristesse passagère, les difficultés ponctuelles, mais également beaucoup d'autres difficultés qui représentent un faible nombre de patients concernés. La récurrence de certains motifs dans cette catégorie « autres » nous a conduit à les ajouter à la liste des difficultés afin qu'ils soient comptabilisés en 2019 de manière exhaustive. Ce système permet ainsi d'affiner et d'améliorer le recueil d'informations. Plusieurs difficultés, fréquemment observées, vont ainsi être ajoutées : « Difficulté d'un proche », nombre d'adolescents se trouvent extrêmement affectés par les difficultés d'une personne proche : dépression ou chômage d'un parent, maladie d'un frère ou d'une sœur, etc. Les troubles anxieux sont également revenus de manière significative, ainsi que les difficultés concernant le genre et l'identité sexuelle.

- Les consultations psycho-sociales

Les femmes sont orientées essentiellement par des partenaires (CHPF, Clinique Cardella, Clinique Paofai, dispensaires, médecins libéraux) mais on observe également de plus en plus de jeunes femmes orientées par un proche.
En amont, la MDA propose aux jeunes femmes conseils, prescription et suivi de leur contraception. Aussi, lorsque celles-ci s'inquiètent d'une éventuelle grossesse, c'est naturellement qu'elles reviennent dans ce même lieu : il est rassurant de connaître le médecin et/ou l'infirmière.

La consultation psycho-sociale joue un **rôle d'information** essentiel afin que les femmes soient en mesure de prendre une décision éclairée. **La consultation précise le cadre de la loi d'une part et offre également aux femmes un espace d'écoute** à un moment de grande vulnérabilité.

Les patientes peuvent également bénéficier d'une consultation psychologique post-IVG et du suivi de leur contraception si cela est nécessaire. Pour ce public jeune, il s'agit souvent d'une première consultation de choix de contraception

On observe que certaines patientes venues pour la 1ère fois dans le cadre d'une IVG, font par la suite une demande de consultation psychologique pour des motifs très différents (difficultés familiales, de couples, etc.). Cette nouvelle demande a lieu parfois 6 mois, 1 an ou davantage après leur 1ère venue. A cet égard la consultation psycho-sociale pré-IVG leur a permis de connaître la structure et son offre de soin, et a facilité ainsi la prise de contact ultérieure avec la psychologue.

➢ **Autres activités des psychologues**

Les psychologues de la MDA ont participé à cinq réunions de réflexion regroupant différentes institutions au sujet des manques et des besoins dans les prises en charge psychologiques de la jeunesse en Polynésie. Dans cette continuité, un dispositif de réseau interinstitutionnel de réflexion a été créé dans l'objectif d'apporter une analyse transdisciplinaire aux situations d'adolescents et de jeunes adultes en grande difficultés.
Ce Réseau Interinstitutionnel de Réflexion pour les professionnels de la Jeunesse en difficulté a été nommé : RIR jeunesse.

Plusieurs professionnels de différentes institutions interviennent souvent conjointement dans ces situations. Par ailleurs, cette mobilisation des ressources institutionnelles du soin, de l'éducation, du social et de la justice permettra également de lutter contre les risques d'instrumentalisation et de répétition des problématiques, et apportera une meilleure coordination dans les prises en charge. Ce dispositif sera mis en place à partir du mois de février 2019 sur une fréquence mensuelle.

En plus de leur activité à l'unité de soins de la Maison de l'adolescent, les psychologues sont investies dans de nombreuses activités de prévention et de formation (confère chapitres dédiés) :

Ainsi, elles ont rencontré plus de 500 adolescents lors de 18 interventions dans les établissements scolaires, associations et autres structures accueillant du public.
Elles ont réalisé 312 entretiens lors de 85 Points écoutes.
Elles sont à l'origine de la mise en place des rencontres à thème.
Elles ont participé à **18 synthèses** pour des adolescents également suivis par d'autres structures (DFSE, Foyers, PJJ…)
Elles ont également participé à des temps de réflexion ou de régulation à l'Espace Jeunes.
Une psychologue, invitée par le club Soroptimist, a participé à un débat sur le thème des violences conjugales, une centaine de personnes étaient présentes.

1.2.2.2 Les entretiens avec les éducateurs spécialisés :

L'unité de soins de la MDA dispose de deux postes d'éducateurs spécialisés à temps plein pour l'année 2018.
Les éducatrices spécialisées ont effectué **746 entretiens** concernant **254 familles**.

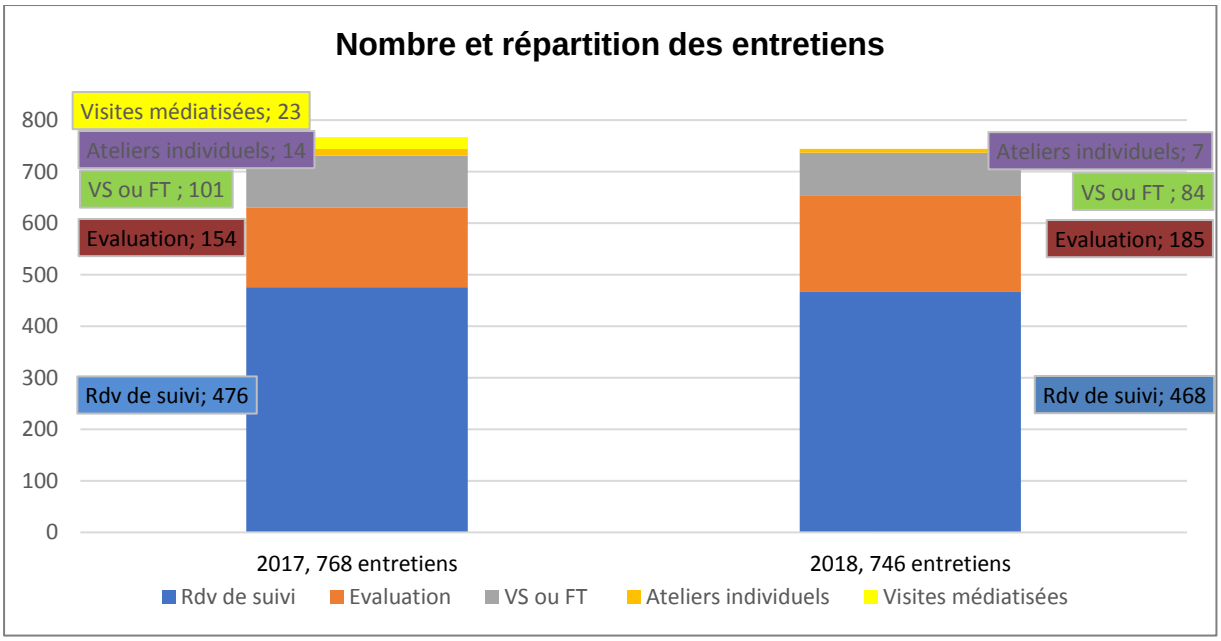

Ces 746 entretiens se répartissent en :
- 84 venues spontanées ou fiches téléphoniques (45 VS et 39 FT)
- 185 entretiens d'évaluation
- 468 entretiens de suivi
- 7 ateliers individuels (revalorisation, aide à la scolarité…)

Les éducatrices spécialisées de la MDA n'ont plus réalisé de visite médiatisée depuis la mise en place d'un partenariat en 2017 entre la Juge aux affaires familiales et l'association de médiation familiale. Ceci permet aux éducatrices de reprendre leur neutralité dans les prises en charge familiales.

Personnes reçues par les éducateurs spécialisés :

Comme les années précédentes elles reçoivent majoritairement des **mineurs (87.5%,** en 2017 :91.8%) avec cette année une augmentation du nombre de majeurs reçus (12.5%). La moyenne d'âge des adolescents est de **14 ans**. Comme les années précédentes, les suivis éducatifs concernent majoritairement **des garçons** (**51.4%).** Les **RDV** sont **honorés à 87%. Le nombre moyen de RDV par adolescent et par an est de 3.**

Dossiers des éducatrices en commun avec les autres professionnels

Le recours à différentes personnes au sein de la MDA peut correspondre à une orientation, une prise en charge en binôme ou être à l'initiative des adolescents qui ont repéré les différents professionnels.

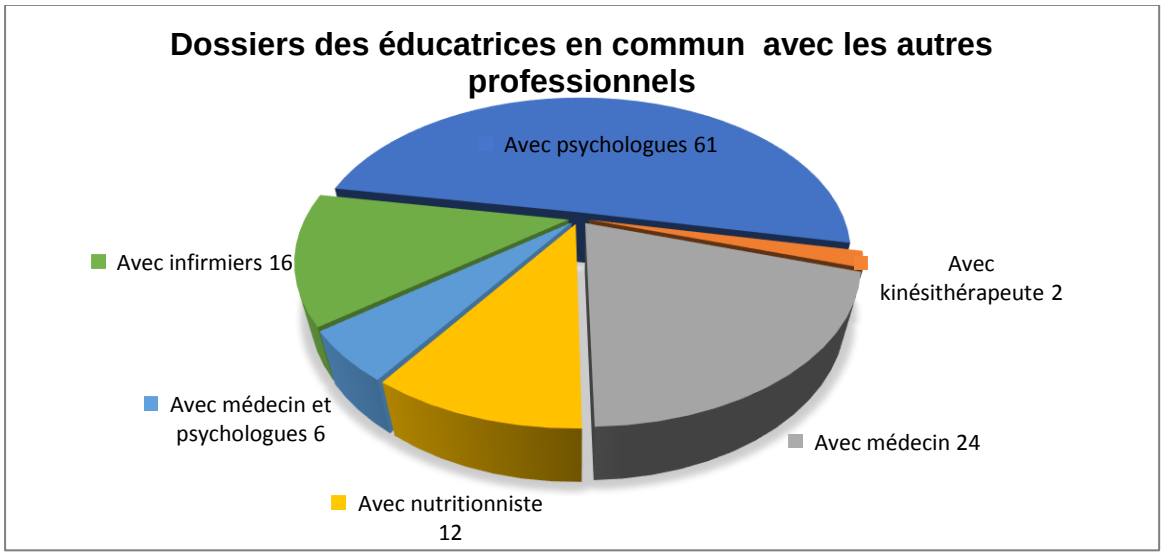

Les venues spontanées ou fiches téléphoniques : 84 VS ou FT

Ces entretiens sont la première prise de contact. Les familles, les jeunes, les institutions ou établissements scolaires nous contactent ou se déplacent pour évoquer une situation, un problème et faire une demande d'aide, qu'elle soit sociale, familiale, médicale ou une demande de conseils. Nous échangeons avec nos interlocuteurs pour récolter un minimum d'information sur leur problématique. Ainsi, les éducatrices ont pu effectuer 84 VS ou FT sur l'année 2018.

Les différents entretiens éducatifs : 660 entretiens
Les éducatrices reçoivent les jeunes avec ou sans leur famille ou accompagnés d'une tierce personne.

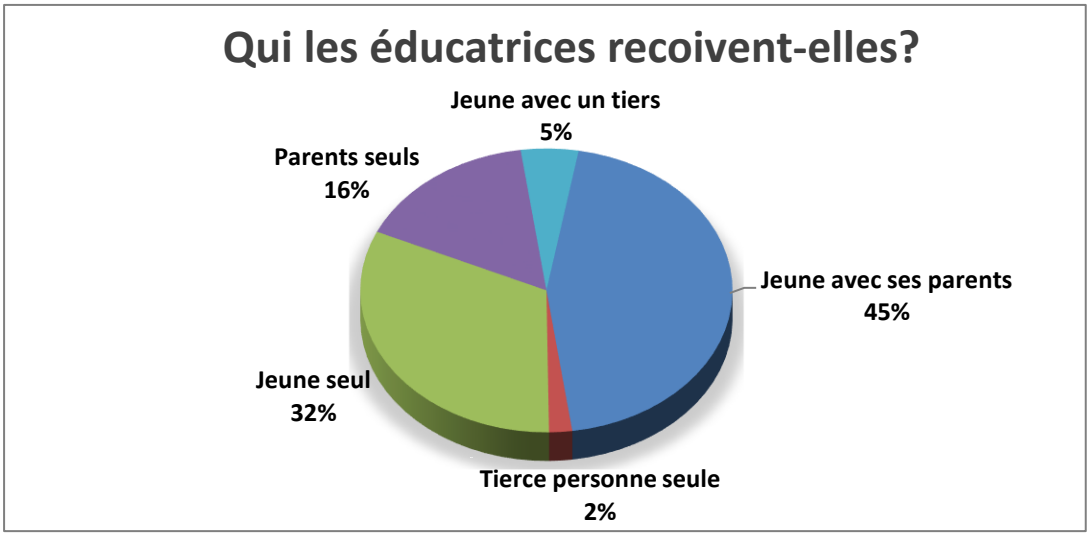

Ainsi, les éducatrices spécialisées entendent, écoutent et conseillent le plus souvent les adolescents en présence de leurs parents (45%). Ce travail familial permet une amélioration des liens, une diminution des tensions dans la famille mais aussi une meilleure compréhension des uns et des autres. Il est aussi très important de pouvoir dans certaines situations, recevoir les jeunes seuls ou les parents seuls.
Les entretiens se répartissent en 3 catégories :

- Les entretiens d'évaluation
- Les entretiens de suivi
- Les ateliers individuels

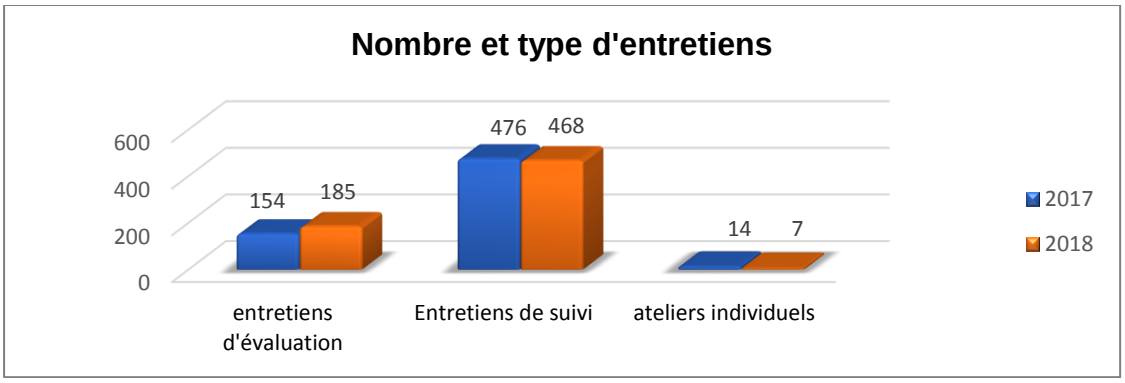

Les entretiens d'évaluation :

Au cours de l'année, les éducatrices spécialisées ont réalisé **185 entretiens d'évaluation**. Lors de ces entretiens, elles reçoivent l'adolescent et/ou sa famille afin d'évaluer la problématique de manière plus approfondie. Par la suite, nous proposons différents types de prise en charge :

- Poursuite du suivi éducatif à la MDA ;
- RDV avec un autre professionnel de la MDA (psychologues, médecins, infirmiers…)
- Prise en charge en binôme à la MDA : les binômes psychologue/éducateur ont concerné **61 entretiens sur l'année 2018**.
- RDV avec un partenaire extérieur (CCSAT, DFSE, APAJ, CIDFF, Psychiatrie…) ;

Les entretiens de suivi :

En 2018, les éducatrices spécialisées ont effectué **468 entretiens de suivi.** Chaque famille a été vue en moyenne **3 fois**. Ces entretiens de suivi permettent aux adolescents comme à leurs parents d'exprimer leurs difficultés, hors du contexte familial et/ou scolaire. Ainsi l'éducateur spécialisé prend une place de tiers dans la problématique, ayant pour but de chercher une amélioration ou une solution au contexte de « crise familiale » actuelle.

Les difficultés observées lors de ces entretiens :

Lors de ces entretiens, nous pouvons observer de nombreuses problématiques, elles sont classées par ordre décroissant de fréquence :

- Les difficultés au domicile : l'éducateur spécialisé intervient souvent lors de moments de conflits. Nous recevons des familles suite à des disputes (227 entretiens) ou de l'agressivité/de l'insolence (174 entretiens). Il est à souligner que 38 entretiens ont lieu suite à une fugue de l'adolescent.

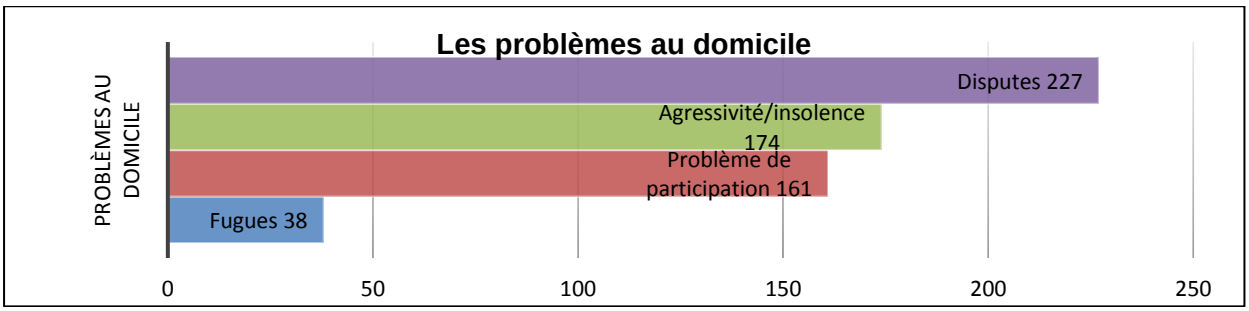

De plus, pour 161 entretiens, les familles parlent de conflits liés au manque de participation de l'adolescent aux tâches familiales ce qui est source de tensions et donc de disputes.

- Les difficultés relationnelles : Elles concernent majoritairement des difficultés d'entente entre l'adolescent et ses parents (312 entretiens). A l'âge ou l'adolescent s'affirme, s'oppose, revendique plus d'autonomie cela peut générer une incompréhension entre l'adolescent et ses parents.

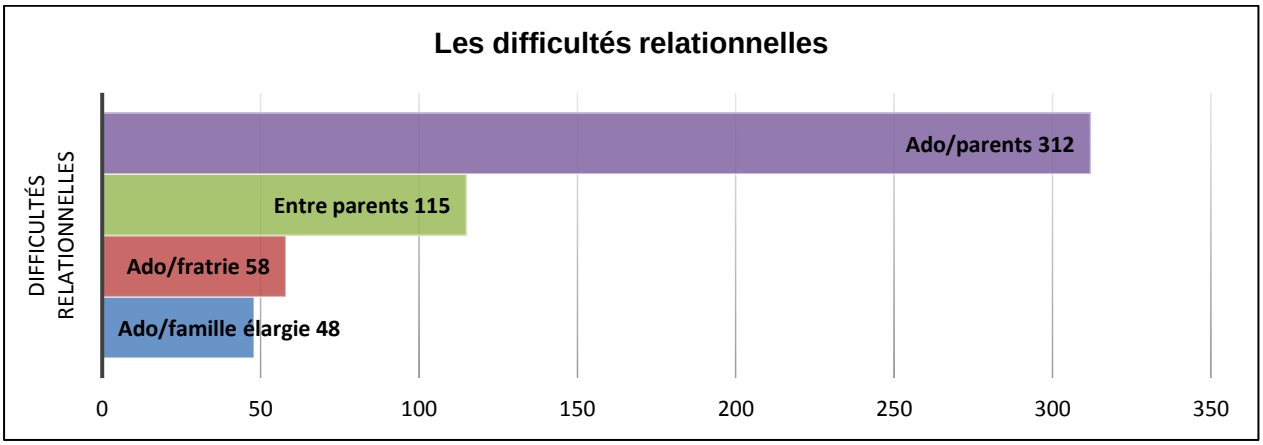

- Les difficultés scolaires : généralement, ce sont les établissements scolaires qui orientent les adolescents et leurs parents. En effet, les professionnels de l'éducation pensent qu'un accompagnement individuel/ familial permettrait une amélioration des problèmes de comportement (pour 120 situations) ou d'investissement scolaire (chute des notes pour 72 entretiens et absentéisme pour 67 entretiens).

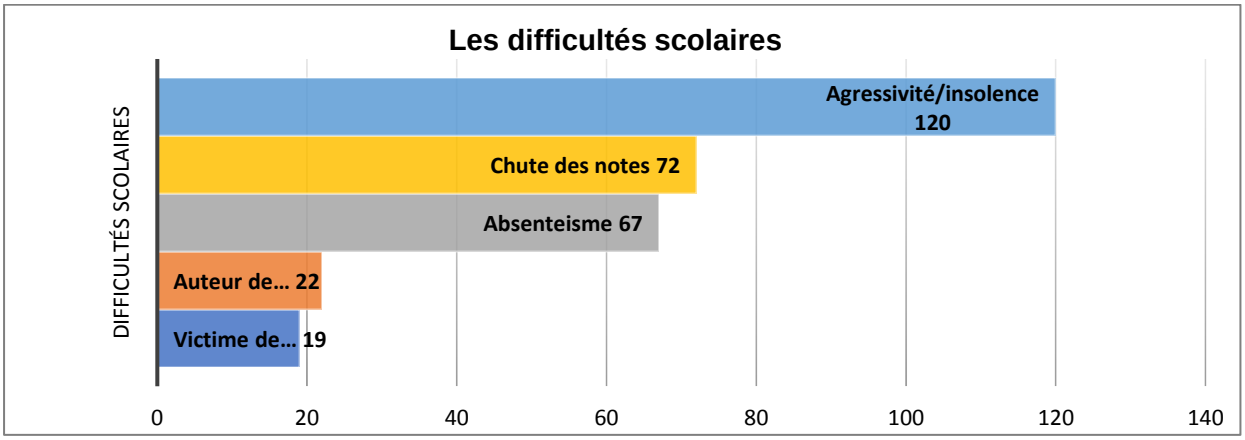

- Les difficultés liées aux séparations parentales : Nous recevons des adolescents mais aussi des parents dans un contexte de séparation parentale : droit de garde, droit de visite, tensions entre les parents, tensions avec les enfants, enfant qui prend parti. Notre rôle est alors de conseiller mais aussi d'apaiser les inquiétudes parentales ou celles des adolescents.

- Mal-être : Nombreux adolescents vivent difficilement cette période de changement : physique, psychologique, relationnel et cela peut créer des sentiments nouveaux, qui peuvent se traduire par des

scarifications, des passages à l'acte, des mises en danger. Toutes ces modifications amènent un certain mal-être que nous avons abordé lors de 101 entretiens.

- Drogue/alcool : Pour 46 entretiens, les difficultés étaient liées à la consommation d'alcool ou de drogue (généralement du « paka »). L'éducateur spécialisé fait alors un état des lieux du type de dépendance et accompagne l'adolescent vers un arrêt ou une diminution de sa consommation.

- Violences (auteur/victime) et type de violence (physique, psychologique ou sexuelle) : Les éducatrices spécialisées ont reçu 14 jeunes auteurs de violence et 47 victimes. Cet accueil bien spécifique concernait majoritairement des violences psychologiques (harcèlement scolaire, dévalorisation, insultes répétées…).

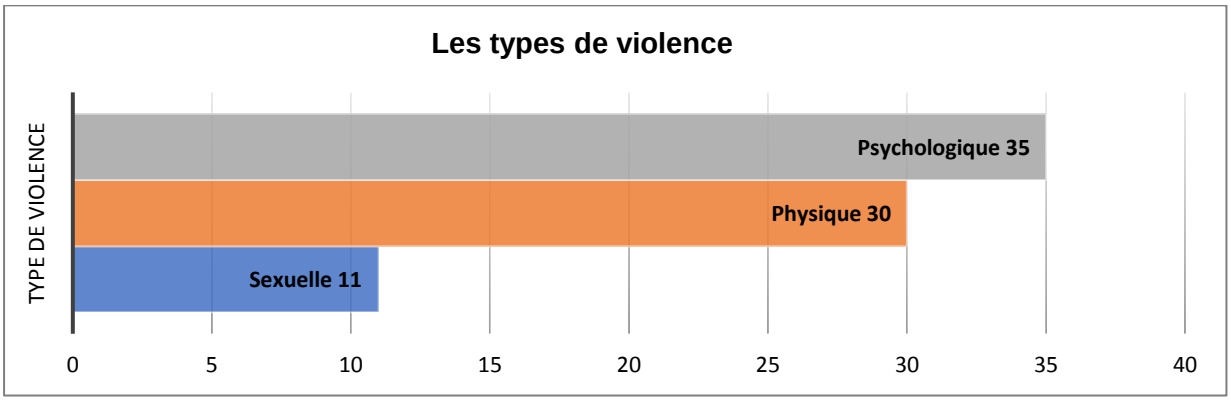

Pour une très grande majorité des situations, nous effectuons un réel travail éducatif d'accompagnement avec les adolescents (**448 entretiens**) mais aussi auprès des parents. En effet, lors de **375 entretiens**, nous avons conseillé et soutenu des parents qui se disaient dépassés, démunis et nous avons échangé sur différentes techniques éducatives pouvant les aider à recréer du lien avec leur adolescent.

Les éducatrices reçoivent aussi des familles ou des adolescents pour des conseils, de l'aide sur des questions juridiques/sociales (lié aux demandes de bourses, à des droits de garde d'enfants, aux pensions alimentaires…) et cela a concerné **58 entretiens** pour l'année 2018.

Les ateliers individuels : 7 ateliers individuels en 2018 contre 14 en 2017

Ces ateliers permettent de travailler plus spécifiquement sur la socialisation, la valorisation et la confiance en soi de l'adolescent ou du jeune adulte lorsque celui-ci se sent en difficulté dans un ou plusieurs domaines (soutien à la scolarité, soutien aux démarches administratives ou professionnelles, insertion professionnelle…). Ces aides font suite à une prise en charge psychologique ou éducative, en proposant un accompagnement spécialisé.

Le travail en partenariat :

Les échanges pluridisciplinaires avec d'autres institutions ou établissements permettent de mieux appréhender les difficultés de l'adolescent et de sa famille. Ils permettent une prise en charge globale et une meilleure adaptation de nos pratiques professionnelles. Ces échanges peuvent se faire sous différentes formes : téléphoniques, courriels ou lors de synthèses. Les disponibilités des différents professionnels, ne nous permettent pas toujours de faire des réunions de synthèse. Ainsi, les échanges par téléphone et mail deviennent de plus en plus prégnants.

Les informations préoccupantes et les signalements :

13 signalements et 1 information préoccupante.
En 2018, on note une baisse du nombre de signalements transmis au procureur (13 pour 2018 et 17 en 2017). Les signalements concernaient des adolescents victimes ou témoins de violences intrafamiliales, ou encore d'adolescents en danger (fugues, consommation de drogues, déscolarisation précoce) et des faits d'agressions sexuelles.
Nous avons également transmis **4 courriers au juge des affaires familiales**. Il s'agit d'attestation de prise en charge qui accompagne le courrier du mineur où ce dernier exprime son avis sur son mode de garde**.**

Les autres activités des éducateurs spécialisés (confère chapitres dédiés) :

Ces activités sont développées dans les chapitres « activités de prévention primaire et de promotion de la santé » et « formation ».
En plus de leur activité à l'unité de soins de la Maison de l'adolescent, les éducatrices spécialisées sont investies dans de nombreuses activités de prévention.

- Elles sont intervenues auprès de **60 classes** qui représentent **1583 élèves (26 classes et 585 élèves en 2017)**. Elles ont été sollicitées pour intervenir particulièrement sur les thèmes du harcèlement scolaire, des violences, des réseaux sociaux et les dangers d'Internet.

- Elles participent aux Groupe de Prévention contre le Décrochage Scolaire (GPDS) de deux établissements (13 séances, 163 dossiers).

- Elles ont collaboré à trois « café parents » dans les Maison de l'enfance.

- Dans le cadre d'un travail en partenariat avec le SPIP, une éducatrice est intervenue en binôme avec une psychologue de la MDA auprès de 15 jeunes mineurs sur le thème de « la famille », permettant une réflexion sur le rôle des pères, des mères, de la transmission générationnelle.

- A la demande de la Mairie de PPT dans le cadre de son PEL, une éducatrice a animé une action collective « camp famille » à la presqu'île sur le thème « mieux vivre son quotidien/ gestion des conflits ».

Une éducatrice a : - mis en place une formation « gestion des conflits : rôle des médiateurs » pour les animateurs communaux de la ville de Papeete encadrant des jeunes de quartiers.
- reçu trois stagiaires « éducateur spécialisé » pour l'année 2018 sur 5 mois.
- participé à l'évaluation du diplôme d'état d'éducateur spécialisé.

L'éducatrice nouvellement titulaire de la fonction publique a pu participer à une formation d'adaptation initiale organisée par le DGRH et les deux éducatrices ont pu bénéficier d'une formation en addictologie (sur 3 matinées), dispensée par la CCSAT.

1.2.2.3 Les agents sociaux

Deux agents sociaux étaient en poste à l'unité de soins de la Maison de l'adolescent. Elles ont un rôle fondamental puisqu'elles assurent l'accueil direct ou au téléphone. Il est important de réaliser cet accueil avec tact et discrétion en toute bienveillance face à des adolescents et des familles qui viennent exposer leurs difficultés. Elles recueillent les motifs des demandes en apportant une écoute active et ont pour rôle de prendre des notes claires pour optimiser les transmissions.

Elles ont reçu 205 personnes en venue spontanée (personnes se présentant sans RDV) soit 60% de l'ensemble de ces venues.

Elles participent en alternance aux réunions d'équipe pour faire le lien avec les autres professionnels de la MDA.

Elles ont ouvert les dossiers des 652 adolescents consultant pour la 1ère fois dans la structure en 2018. Elles éditent les feuilles de soins pour les consultations du pôle médical (IDE et médecins).

Elles effectuent les démarches pour les prises de rendez-vous et les suivis, elles sont responsables de la mise à jour du planning, du classement et de l'archivage des dossiers.

Elles colligent des données concernant l'activité de la Maison de l'adolescent sur le logiciel informatique.

Elles remplacent occasionnellement les autres agents sociaux de l'établissement (1 seule journée en 2018).
Un agent a assisté à une réunion concernant la SAGA.

L'autre agent a bénéficié de deux formations, l'une sur les techniques de classement et l'autre sur la prévention du risque d'incendie.

En 2018 pour l'unité de soins de la Maison de l'adolescent :

- **La file active 2018 est constituée de 1123 jeunes dont 652 nouveaux dossiers.**
- **822 nouvelles demandes dont 341 venues spontanées**
- **30 % d'adolescents de la file active ont vu au moins 2 professionnels de la MDA.**
- **947 consultations médicales ont été réalisées,**
- **946 actes infirmiers (hors délivrance de traitement dont 242 dépistages VIH/syphilis) et**
- **273 actes par le masseur-kinésithérapeute,**
- **660 entretiens avec les éducateurs spécialisés,**
- **985 entretiens avec les psychologues cliniciennes (844 en 2017).**
- **Les professionnels de la MDA ont participé à 20 synthèses.**
- **20 informations préoccupantes et signalements** ont été transmis aux autorités compétentes (21 en 2015, 14 en 2016, 25 en 2017)

2) L'ESPACE JEUNES (EJ)

L'Espace Jeunes de la Maison de l'adolescent du Fare Tama Hau est un lieu d'accueil ouvert aux 12-25 ans, ne demandant aucune participation financière. Il offre diverses activités préventives, ludiques, éducatives et informatives. Certaines activités se veulent aussi à visée thérapeutique, parce que l'EJ travaille en complémentarité avec l'unité de soins. Les jeunes sont accueillis sur la base du volontariat et apprécient les activités auxquelles ils n'auraient pas accès dans leur quotidien. Ce lieu lumineux, coloré et convivial est ouvert au public le lundi et le jeudi de 13H à 16h, le mardi et le vendredi de 8h à 16h et le mercredi de 9h à 17h. les lundis et jeudis matin sont consacrés aux réunions d'équipe et à la préparation des ateliers.

Trois personnes à temps plein composent l'équipe de l'Espace jeunes. L'année 2018 a vu le recrutement en janvier d'un éducateur spécialisé lauréat du concours d'entrée dans la fonction publique. Celui-ci assure la fonction de coordinateur. Un agent social est en poste depuis 2016 et l'autre agent social a pris ses fonctions en février.

La nouvelle équipe ainsi constituée a dû apprendre à travailler ensemble ce qui ne s'est pas fait sans heurt. Elle a été confrontée à certaines situations ou problématiques ayant suscité des opinions, des méthodes ou des interventions plus ou moins divergentes, ce qui a pu provoquer par la suite, certaines tensions latentes et nœuds de communication. C'est dans cette dynamique que l'équipe de l'Espace Jeunes a pu solliciter l'éclairage des psychologues, dans une démarche réflexive, d'échanges ou d'analyse autour des enjeux communicationnels rencontrés, mais également dans une démarche à visée « régulative. » Des temps de rencontres et de « régulation d'équipe » ont donc été proposés. Par la suite ce travail a été poursuivi mensuellement par les éducateurs spécialisés de l'unité de soins. L'équipe de la Maison De l'Adolescent : unité de soins/Espace Jeunes, a pu se saisir de situations problématiques, pour élargir davantage la communication, aiguiser la réflexion sur la posture professionnelle, tant sur l'aspect individuel, groupal ou institutionnel et cherchant, par la suite, à en identifier ses limites ou encore ses enjeux internes.

Malgré ces difficultés, **la file active a progressé**, elle est constituée de **574 jeunes** (+ 11%) dont 400 sont des nouveaux inscrits. Le **nombre d'entrées est de 4078**. Après une très forte hausse en 2017 le nombre d'entrées est en très léger retrait (3123 entrées en 2016, 4349 entrées en 2017). La moyenne d'âge est de 16 ans.

Les horaires d'ouverture et le planning des activités, actualisé à chaque fin de mois, sont consultables sur la page Facebook (Espace jeunes Tahiti), sur le site internet (www.faretamahau.pf) et dans les locaux du Fare Tama Hau. Ce planning est également transmis par mail à tous les partenaires collaborant avec l'Espace Jeunes (foyers éducatifs, bénévoles, DSFE, établissements scolaires, Centres de Jeunes Adolescents…).

Pour ceux qui n'auraient pas accès à Internet ou qui souhaiteraient un support écrit, le planning est également mis à disposition des jeunes, au sein de l'Espace, en version papier.

2.1 le travail partenarial

Le travail partenarial est essentiel au bon fonctionnement de l'Espace jeunes.

- Les interventions de prévention et de promotion de la santé réalisées auprès des associations, mairies, établissements scolaires permettent de se faire connaître auprès de notre public cible. Ainsi, la promotion de l'Espace jeunes est réalisée par les membres de l'équipe de soins mais aussi par les professionnels de l'Espace jeunes eux-mêmes. L'éducateur spécialisé de l'EJ et un agent social sont intervenus dans **3 collèges auprès de 11 classes**.

- L'EJ peut être un relai pour certains ados en situation de décrochage scolaire et d'errance, les professionnels de l'EJ peuvent se mettre en lien avec les parents et l'établissement scolaire pour tenter de mettre en place un projet cohérent.

- Des organismes de formation professionnelle sont des partenaires utiles pour les jeunes déscolarisés et sans formation.

- Les contacts avec les foyers d'accueil sont réguliers. Les jeunes des foyers Uruai a tama, Bon Pasteur et FAE fréquentent régulièrement l'EJ et apprécient les activités proposées. Des travailleurs sociaux des circonscriptions sociales de la DSFE viennent régulièrement nous présenter des jeunes et leur faire découvrir la structure.
  En raison de certaines difficultés rencontrées avec des adolescents placés en foyer, l'équipe de L'Espace jeunes a proposé une réunion de rencontre afin de réfléchir de manière interinstitutionnelle face à ces problématiques. Cette réunion s'est tenue en début d'année et a également permis aux partenaires de faire connaissance avec la nouvelle équipe. Les points principaux abordés étaient la présentation et les missions de l'Espace jeunes, la place de l'éducateur référent au sein de l'Espace jeunes, comment accueillir un adolescent qui peut présenter des particularités qui nécessitent un accompagnement approprié.
  12 professionnels de 5 institutions différentes étaient présents.

- Afin de mettre en place des activités attractives, nous sommes notamment en contact avec la Mairie de Papeete, la Police d'intervention en Milieu Scolaire, des associations et de nombreux bénévoles.

- Une convention est établie avec un professeur de Yoga qui intervient deux fois par mois ainsi qu'une convention avec Tahiti Ingénierie qui nous attribue un professionnel pour la salle informatique deux après-midis par semaine.

- Certaines entreprises privées restent sensibles aux missions de l'Espace jeunes en offrant régulièrement des dons lors d'événements spécifiques. Ceux-ci représentent du matériel adapté aux activités proposées (vêtements, maquillage, aliments, fournitures diverses), et des articles qui font l'objet de cadeaux pour les jeunes lors de l'organisation de tournois et d'évènements spécifiques (JMDE, …)

- L'unité de soins et l'Espace jeunes sont en lien constant pour des situations communes. Infirmier et psychologues de l'unité de soins ont effectué des interventions de prévention relatives à des problématiques rencontrées au sein de l'EJ (3 séances, 57 jeunes).

- Les trois « rencontres à thème » (confère infra) ont eu lieu dans les locaux de l'Espace jeunes ce qui a permis de présenter le lieu et ses missions à un public plus large (parents et professionnels présents).

2.2 Les activités proposées

Le planning mensuel s'articule autour de 14 rubriques représentant des activités proposées régulièrement avec une fréquence propre à chacune. Les créneaux (jour de la semaine, heure) de chaque projet sont, dans la mesure du possible, conservés dans les plannings successifs afin qu'ils s'inscrivent dans un cycle. Ce mode de fonctionnement permet aux jeunes de mieux se repérer.

Chaque projet donne lieu à la rédaction d'une « fiche projet » où sont définis les objectifs principaux et les sous-objectifs de l'activité, sa fréquence, le matériel nécessaire à sa mise en œuvre et la manière de l'évaluer.
Certains projets menés en 2017 ont été reconduits, d'autres ont été modifiés.
2018 a aussi vu la création de nouveaux projets.

- L'invité du mois

Dans la mesure du possible, chaque mois un professionnel bénévole vient présenter son métier. Nous travaillons avec des jeunes des quartiers environnants dont certains sont déscolarisées ou en voie d'errance, nous accueillons également de jeunes adultes sans qualification diplômante. Ces intervenants sont de précieux guides pour aider les jeunes à bâtir un projet professionnel réaliste. Ces temps de rencontre privilégient la proximité des témoignages en offrant une rencontre exclusive.

Profession	Intervenant
Sportif professionnel	Henri BURNS
Jardinier	Henri M. (Association TE UI RAU)
Frigoriste	Lilian B.
Journaliste	Maruki D.
Skipper	Teahui O.
Restaurateur	Jérémie D. (Restaurant « l'instant présent »)
Soudeur	Arnaud M. et Patrick H.
Menuisier	David et Alisée (Entreprise « Lutin des îles »)
Formations professionnalisantes	Moeata G. (SEFI)

Fin 2018 le projet a été adapté permettant de cerner le métier de manière plus concrète en proposant une initiation pratique de celui-ci, Ainsi les jeunes ont pu s'initier à la menuiserie et à la soudure.

- Activités collectives

Elles sont organisées quatre fois par mois et la participation de tous les adolescents présents est demandée.
Nous proposons un panel très varié d'activités (Escape Game, défi polynésien, match d'improvisation théâtrale, EJ'thlon…)
Elles permettent aux jeunes de se connaitre mutuellement et d'interagir entre eux, de travailler la cohésion d'équipe.
De nouvelles affinités entre jeunes ont ainsi pu se créer et on a pu observer une diminution des conflits entre groupes de jeunes.

- Sorties culturelles

Elles concernent des petits groupes de jeunes qui s'inscrivent préalablement à l'activité. Cela permet des moments de partage privilégiés avec certains d'entre eux. Ces sorties permettent également de « compenser » certaines inégalités sociales ou culturelles.
Sept sorties ont eu lieu en 2018 : visite du musée des îles, de l'assemblée de Polynésie française, du festival du tatouage, du musée du street-art. Une sortie au golf d'Atimaono a permis à 5 jeunes de s'initier à l'activité. La dernière sortie culturelle de l'année a été organisée à l'occasion de la journée de la sécurité intérieure où les jeunes ont pu assister à des démonstrations de la part des pompiers et des CRS de Papeete.

- Yoga et Ori Tahiti

Une intervenante extérieure vient deux fois par mois dispenser les cours. Le Yoga demande concentration et respect de l'autre. Il appelle à la méditation et cherche à faire naître de nouvelles sensations et une détente physique, émotionnelle et mentale. Cette activité a attiré de nombreux participants, les séances de Ori Tahiti ont eu moins de succès auprès des jeunes.
12 séances de yoga et 8 séances de Ori Tahiti ont eu lieu sur l'année.

- Informatique

Pour la conduite des sessions en informatique un prestataire anime la salle informatique tous les mercredis et vendredis après-midi. Des séances d'apprentissage à l'utilisation de Excel, Word ou Open Office ont été organisées. Certains jeunes volontaires ont pu travailler le traitement de texte avec l'écriture d'un journal. Les deux premiers numéros de l'EJ news (le journal de l'Espace jeunes) ont ainsi pu voir le jour.

La salle informatique est très prisée par les jeunes, ils peuvent également l'utiliser sur certains créneaux horaires pour accéder à Internet, consulter les réseaux sociaux et jouer en ligne. Des plages horaires spécifiques sont réservées à la recherche professionnelle.

- Imagine ton futur

Tous les mercredis matin un temps est réservé aux jeunes en recherche de formation ou d'emploi. Il leur est possible d'apprendre à rédiger un CV, une lettre de motivation, à créer une adresse mail. L'équipe est disponible pour les aider à construire un projet professionnel, simuler des entretiens d'embauche, et les encourager dans leurs démarches. Parmi les participants au projet 12 ont trouvé un emploi ou une formation rémunérée.

- Temps d'échange et de bien-être

Ils se déroulent les vendredis matin trois fois par mois qui sont des temps de faible affluence. Une ambiance propice aux échanges et à la détente est créée (musique douce de relaxation, tapis de sol…). Dans un deuxième temps les adolescents sont invités à prendre la parole et à échanger sur différents sujets (sexualité, actualité internationale ou locale, scolarité, jeux vidéo, vacances…). Les thèmes choisis peuvent être à l'initiative des adolescents. Suite à des révélations de mal-être de certains adolescents, des prises en charge à l'unité de soins ont été proposées. Malgré un taux de participation faible ce projet sera reconduit car il permet de favoriser l'expression de valeurs et de ressentis des adolescents dans une dynamique groupale.

- Création

Ils permettent de valoriser les jeunes qui peuvent exprimer leur créativité et leur savoir-faire au travers des nombreuses activités qui leur ont été proposées tout au long de l'année. Les 24 ateliers (couronnes en tissu,

tressage de niau, peinture murale, bougies parfumées, décoration, brico-palette…) proposés tout au long de l'année ont été très prisés.

- <u>Prévention</u>

Ce projet a été créé afin de favoriser la diffusion de messages à caractère préventif auprès du public de l'Espace jeunes. Il a été fait appel à des professionnels maitrisant les sujets abordés.
Huit thèmes ont été proposés tout au long de l'année.

	Date	Intervenant
Bien s'alimenter	25/05/2018	Médecin nutritionniste unité de soins
La sécurité intérieure	10/10/2018	Stands d'info jardin de la mairie PPT
La violence sous toute ses formes	29/08/2018	PIMS
La sexualité chez les adolescents	20/04/2018	Psychologue et IDE, unité de soins
Mal-être, suicide	12/09/2018	Psychologue unité de soins
L'activité physique et ses bienfaits	28/11/2018	Coach sportif Espace jeunes
Hygiène corporelle	26/07/2018	IDE unité de soins
Abus et trafic illicite de drogue	06/06/2018	PIMS

- <u>Journée spéciale « filles »</u>

Ce projet a été reconduit en 2018, la journée spéciale « fille » a lieu tous les derniers vendredi de chaque mois. Des ateliers concernant l'image de soi ou la manière de la cultiver sont proposés, maquillage, coiffure, manucure... Des ateliers massage ont été également proposés par l'intervenante du Yoga. Ces temps privilégiés entre filles leur permettent de se sentir plus à l'aise et les échanges avec les encadrants sont facilités.
La fréquentation de ces journées n'a pas été celle escomptée mais les participantes apprécient ces temps où l'accessibilité leur est réservée. Une réflexion est en cours afin de mettre en place une activité dédiée aux garçons le même jour mais dans un autre lieu.

- <u>Tama'a maitai</u>

L'équipe a maintenu une fois par mois l'activité « Tama'a Maitai » en y apportant quelques modifications. Les jeunes ont pu intégrer plusieurs techniques culinaires (blanchir les œufs, monter une chantilly, faire une pâte levée..). L'équipe a mis un point d'honneur sur l'accessibilité des recettes en choisissant des plats avec un petit budget afin que les jeunes puissent les reproduire à la maison.
Force est de constater qu'ils ont su s'investir dans ces ateliers cuisine. Aussi, certains ont réessayé les recettes pour leurs proches ou encore à des fins lucratives.
Compte tenu de la forte demande, l'accès à été limité à 20 jeunes préalablement inscrits.

L'acquisition de petits matériels de cuisine pourrait permettre à l'équipe d'accueillir plus de jeunes lors de ces ateliers ou encore d'approfondir leurs techniques culinaires au travers de la découverte de la cuisine autour du monde.

- <u>Activité physique encadrée (APE)</u>

Les APE sont organisés tous les mardis après-midi et sont animées par un agent social qui a une formation initiale d'éducateur sportif. Des séances de circuit training ainsi que des jeux à thème sont proposés (passe à 10, morpion…). Les activités permettent de proposer un lieu d'expansion, de valoriser les jeunes, de travailler la règle sociale. L'objectif était aussi cette année de promouvoir l'activité physique dite « de rue » dans le but de répondre au mieux aux attentes des jeunes par rapport à leur pratique sportive de tous les jours. L'intervenant a mis en place des séances sous forme de circuits regroupant plusieurs ateliers de musculation, renforcement musculaire, cardio et de coordination pour que les jeunes puissent les reproduire dans leur environnement habituel. Le manque d'espace dans la salle s'est fait parfois sentir lorsque le nombre de jeunes était conséquent. Deux séances de Beach soccer et six séances de futsal ont également été organisées respectivement au parc Paofai et à la salle Maco Nena.

- <u>Ma BA du mois</u>

L'activité « Ma Bonne Action du mois » a été mise en place au dernier semestre de l'année. Elle permet à l'équipe encadrante d'échanger avec les jeunes sur des valeurs comme le respect ou la solidarité. Les jeunes ont également participé aux actions suivantes :

- Le ramassage par équipe des déchets de la zone de Fare Ute située aux alentours de nos locaux.
- Le nettoyage de la plage du Taaone un samedi matin avec une association de bénévoles.
- Une action individuelle d'entre-aide au sein de leur foyer.

<u>2.3 Les visites de groupes</u>

Depuis cette année, le jeudi matin est réservé à l'accueil de classes ou de groupes de jeunes accompagnés par des éducateurs de foyers ou de la DSFE. Ce temps permet de présenter le Fare Tama Hau et plus particulièrement la Maison de l'adolescent et son Espace jeunes. Le fait d'être reçu sur place permet aux adolescents de se familiariser avec nos locaux, de rencontrer l'équipe encadrante et d'avoir accès aux jeux de la salle principale (ping-pong, air hockey, baby-foot…). Ce temps réservé aux activités ludiques permet aux accompagnants de créer des liens différents avec leurs jeunes, de travailler les interactions sociales et la cohésion de groupe.
Au cours de l'année 5 classes (121 élèves) ont été reçues.

<u>2.4 La Journée Mondiale des Droits de l'Enfant (JMDE)</u>

L'équipe de l'Espace jeunes est à l'initiative de l'organisation et de l'animation de la JMDE pour les adolescents.

Le mardi 20 novembre deux classes (2d Bac pro ASSP LEP Mahina et 4ème du collège Maco Tevane) représentant **50 élèves** ont participé à un jeu de piste interactif (Escape game), regroupant des énigmes, des informations et divers supports autour du thème des droits de l'enfant. Ces supports ludiques ont été un bon vecteur d'information auprès des élèves. L'investissement et les capacités de certains élèves se sont révélés auprès des professeurs accompagnateurs qui ont relevé l'utilité de sortir de la sphère scolaire.
Le mercredi 21 novembre après midi les **40 adolescents** présents se sont succédés par petits groupes sur les 5 ateliers. Toute l'équipe de la MDA s'est mobilisée pour tenir les ateliers et aider à l'organisation.

- Atelier slam : atelier d'écriture qui invitait les jeunes à écrire un texte sur les droits de l'enfant. Ainsi il répertoriait des vécus et opinions d'adolescents sur leurs droits. Aldo, chanteur, compositeur et interprète reconnu en Polynésie animait l'atelier de manière bénévole. Son encadrement a permis de stimuler la créativité, l'échange et l'expression des jeunes.

- Atelier smoothies : il illustrait le droit à une alimentation saine, des notions d'hygiène et de travail en équipe ont été également transmises aux jeunes

- Atelier Yoga du rire : animé par Maruia professeur de Yoga, cet atelier mettait en avant le droit aux loisirs et au bien-être.

- Atelier « Droit d'être protégé » : animé par deux professionnels de la PIMS (Police d'intervention en milieu scolaire), cet atelier a permis aux jeunes de s'informer sur leurs droits.

- Atelier « Droit à la santé », il était mené par les deux infirmiers.

L'après-midi s'est clôturé par un concert de deux groupes locaux et des jeunes ont pu prendre la parole pour présenter en musique le slam qu'ils avaient rédigé lors de l'atelier.
Le nombre de participants à cette JMDE a été volontairement limité afin de privilégier un espace d'écoute et de parole.

En termes de communication la JMDE reste un vecteur intéressant puisque de nombreux médias ont fait le déplacement.

2.5 L'Espace jeunes en chiffres

Le système instauré l'an dernier de formulaire de renseignement et de carte d'adhésion permet de connaitre des renseignements sur les adolescents présents et d'obtenir le nombre exact d'inscrits.

L'Espace jeunes a reçu **4078 jeunes (**versus 4349 en 2017), sa file active est constituée de 574 adolescents (dont 400 sont de nouveaux inscrits), près de 70% de la file active s'est ainsi renouvelée.

En moyenne, chaque mois, 340 jeunes fréquent l'Espace jeunes.

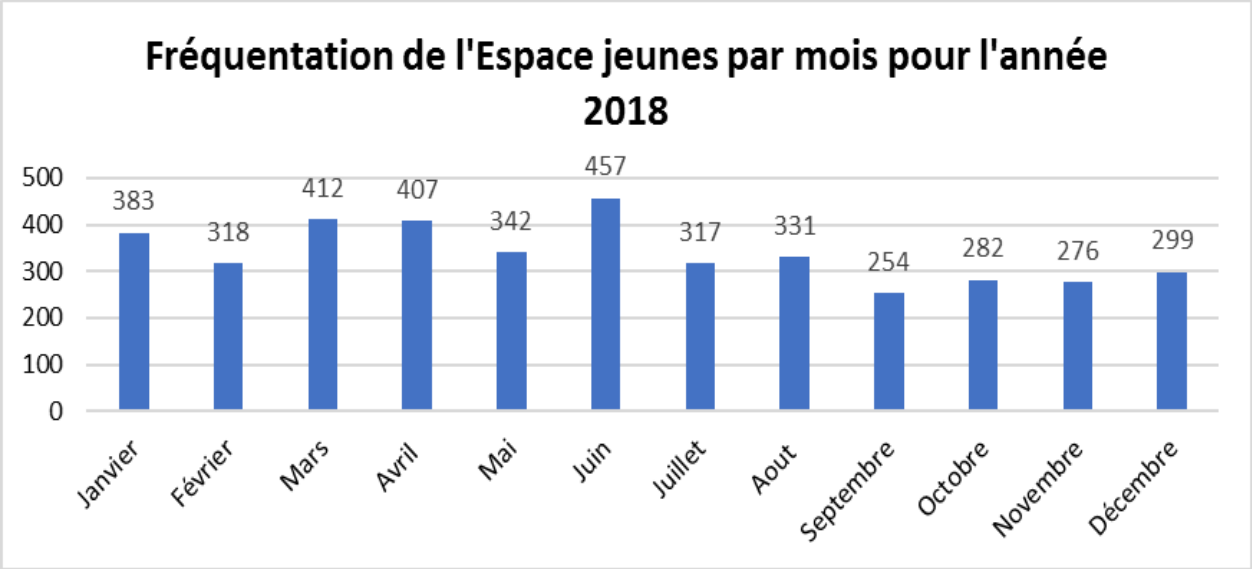

Comme les années précédentes, l'Espace jeunes à accueilli une **large majorité de garçons (81%).**
L'âge moyen des inscrits est de **16 ans.**

Les mois de juillet, août, et décembre qui sont des périodes de vacances scolaires connaissent le plus faible taux de nouvelles inscriptions.

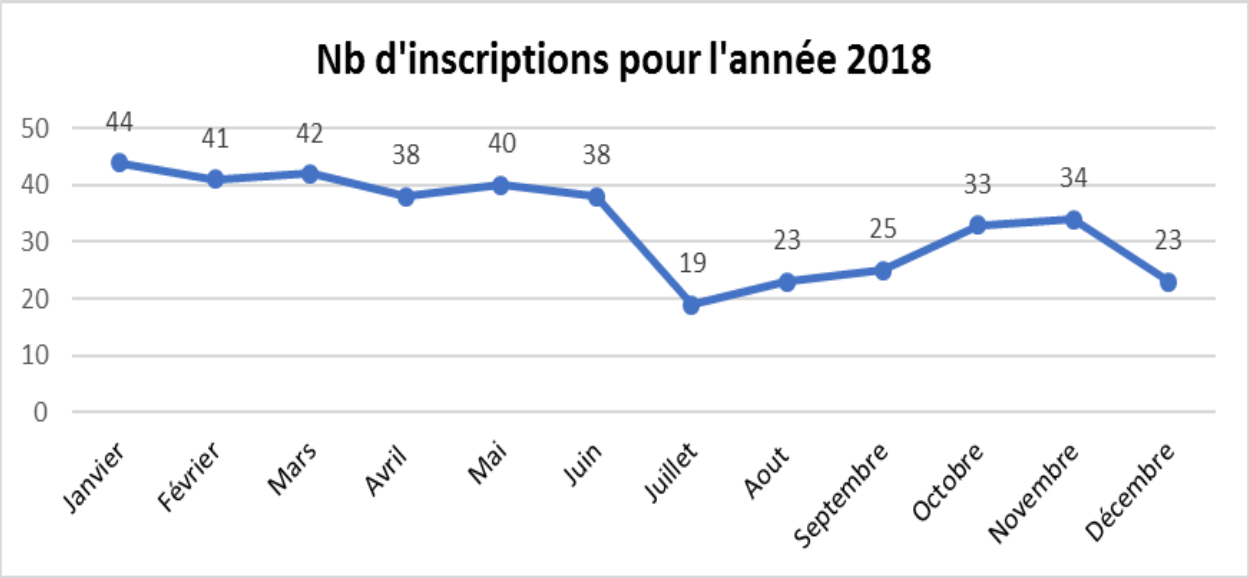

Comme attendu, la grande majorité des inscrits est scolarisée mais la part des jeunes de plus de 16 ans à la recherche d'un emploi et/ou sans qualification est importante. Leur accompagnement ne doit pas être négligé.

Situation	Nombre
Scolarisé	404
Déscolarisé de moins de - 16 ans	4
Demandeur d'emploi	80
Travailleur/Formation	23
Autre (non-demandeur d'emploi, situation changeante, …)	63
Total	**574**

Le tableau ci-dessous permet d'avoir un aperçu des différents ateliers mis en place et les plus appréciés par les jeunes :

FREQUENTATION ANNUELLE PAR ACTIVITES A L'ESPACE JEUNES		
Activités	Participants 2018	Taux 2018 (%)
Activité libre et encadré	2800	43
Informatique	1818	28
Création	273	4.2
Activité collective	271	4.2
Tama'a maitai	205	3.1
Invité du mois	192	2.9
Prévention	175	2.7
Activité physique encadrée	145	2.2
Projection	106	1.6
Sortie culturelle/extérieur	103	1.6
Temps de bien être et d'échange	81	1.2
Journée spéciale filles	70	1
Imagine ton futur	68	1
Ma BA du mois	66	1
Yoga du rire/Ori Tahiti	64	0.9
Total	**6437**	**100**

Pour des raisons de proximité, les jeunes fréquentant l'EJ sont majoritairement issus de la commune de Papeete et de ses alentours. De plus, cette année huit jeunes vivants dans les îles se sont inscrits à l'occasion d'un séjour à Tahiti pendant des vacances scolaires.

INSCRIPTIONS PAR ZONE GEOGRAPHIQUE	
Communes	**Nombre**
Papeete	256
Faa'a	58
Pirae	55
Punaauia	40
Mahina	30
Taravao et presqu'île	17
Arue	15
Paea	13
Papenoo	12
Iles de la Polynésie	8
Moorea	7
Papara	6
Nouvelle Calédonie	2
Suisse	1
Autres (non précisé)	54
Total	**574**

3) ACTIVITES DE PREVENTION PRIMAIRE ET DE PROMOTION DE LA SANTE

Ce volet concerne les activités de prévention ayant lieu en dehors du pôle des consultations.
Tous les agents de la Maison de l'Adolescent participent à ces actions de prévention en fonction de leur domaine de compétence.

Les actions de prévention et d'éducation pour la santé sont construites à partir des besoins identifiés par les partenaires institutionnels, les professionnels de terrain et à partir des problématiques repérées lors des prises en charge. Elles remplissent un double objectif : permettre aux adolescents de s'informer et de se questionner pour faire des choix favorables à leur bien-être et se faire connaitre auprès des adolescents pour faciliter leurs accompagnements et prises en charge.

Les thématiques abordées sont variées. Nous privilégions les outils qui permettent une approche ludique favorisant le débat au sein du groupe ; brainstorming, groupe de parole, mise en situation, jeux…

Les parents ne sont pas oubliés dans ce volet, certaines interventions leur étant destinées.

Les établissements scolaires sont les premiers demandeurs d'intervention de prévention. Des liens pérennes sont établis avec certains d'entre eux qui renouvellent chaque année leurs demandes.

Parfois les interventions ne concernent que la présentation du FTH et de la MDA (auprès de 580 adolescents en 2018).

3.1 Education à la sexualité

La majorité des séances sont organisées à la demande des chefs d'établissement et s'inscrivent le plus souvent dans le cadre du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté dans une démarche partenariale. Les professionnels de la MDA sont en contact avec les IDE scolaires pour déterminer les modalités d'intervention. L'éducation à la sexualité privilégie une approche positive et bienveillante. En fonction de l'âge du public et de la demande, différents thèmes sont abordés en rapport avec des informations d'ordre biologiques (puberté, prévention des IST, contraception…), psycho-émotionnelles (orientation sexuelle, émotions et sentiments, relations aux autres…), juridique et sociale (lois, prévention des violences sexuelles et sexistes...)

L'infirmier spécialement formé à l'éducation à la sexualité est intervenu auprès de groupes d'adolescents dans 11 établissements scolaires différents (4 collèges, 6 lycées et 1 CJA). Il a également informé et échangé avec un groupe d'adolescents de l'Espace jeunes sur le thème de la pornographie.
Ce professionnel est intervenu sur ce thème auprès de 1808 jeunes.

3.2 Actions de promotion du bien-être, développement de l'estime de soi et des capacités relationnelles.

3.2.1 Valorisation de l'estime de soi

A la demande du lycée polyvalent de Taravao une psychologue et un infirmier sont intervenus sur ce thème auprès de trois classes et lors d'un forum santé. Ainsi **141 adolescents** ont pu bénéficier de ces séances.

3.2.2 Le sommeil

L'infirmier est intervenu dans une classe de **23 élèves** du lycée hôtelier pour aborder les aspects physiologiques du sommeil.

3.2.3 Alimentation et activité physique

Les bienfaits de l'activité physique et d'une alimentation saine ont été exposés par l'infirmier à **31 élèves** du collège La Mennais.

3.2.4 Projet SAGA

Au mois de mars à l'occasion du 25ème anniversaire de la SAGA, les éducatrices spécialisées ont tenu un stand à l'assemblée de Polynésie française avec des photos des précédentes éditions. En effet, la Maison de l'adolescent accompagne des jeunes suivis par des professionnels de l'établissement depuis plusieurs années. Elles ont reçu la visite de 5 classes (**125 élèves**).

Cette année, la SAGA s'est déroulée sur l'ile de Huahine, **18 adolescents** suivis par l'unité de soins ou fréquentant l'Espace jeunes ont pu y participer : une semaine en juillet (18 jeunes) et une semaine en décembre (10 jeunes). L'éducateur spécialisé de l'Espace jeunes était en charge de ce groupe.

La SAGA demande du temps de préparation en amont : discuter du projet et de ses objectifs avec les jeunes et leurs familles, récolter toutes les autorisations pour le séjour et bien sûr rassurer les parents qui parfois appréhendent le départ de leur adolescent ou s'inquiètent du comportement qu'il pourrait présenter. Ces temps hors du contexte familial permettent une bonne observation du jeune et de ses capacités. La présence d'un éducateur permet d'observer et de mesurer la problématique des adolescents dans un contexte extérieur à la famille et de pouvoir échanger par la suite avec l'adolescent sur ses attitudes.

3.2.5 L'aide aux familles

La Mairie de Papeete dans le cadre de son PEL a fait appel à une éducatrice de la Maison de l'adolescent pour animer une action collective lors d'un camp famille à la presqu'île. Le thème de l'intervention auprès de ces **25 parents et enfants** était « mieux vivre son quotidien/gestion des conflits ».

3.3 LES GPDS (groupe de prévention du décrochage scolaire)

Deux éducatrices spécialisées participent aux GPDS de collèges partenaires pour travailler avec ces institutions sur la prévention, le repérage et l'accompagnement des jeunes en difficultés scolaires qui présentent des risques de décrochage. Notre participation permet d'apporter un regard distancié et spécifique autour des adolescents les plus en difficulté. En 2018 la MDA du Fare Tama Hau a participé aux GPDS des **collèges de Tipaerui et Henri Hiro**, ce dernier relevant du réseau d'éducation prioritaire. **Les situations de 163 jeunes ont été examinées au cours de 13 réunions,**

3.4 Les Point-écoute dans les collèges et lycées

Depuis sept années consécutives les psychologues interviennent dans des établissements scolaires où elles offrent aux élèves un temps d'écoute confidentiel. Les Point-écoute sont organisés tout au long de l'année, de manière mensuelle ou bimensuelle, en étroit partenariat avec les collèges et lycées. Les élèves viennent de leur propre initiative ou le plus souvent orientés par l'infirmière scolaire et le personnel éducatif de l'établissement. En fonction des situations singulières, les Point-écoute peuvent être des lieux de rencontres ponctuelles ou plus régulières pour les élèves. Par exemple, certains adolescents ne souhaitent pas que leurs parents soient mis au courant, d'autres n'ont pas la possibilité de se déplacer. Dans d'autres cas les élèves préfèrent venir à la MDA pour avoir davantage de temps, être dans un espace qui offre davantage d'intimité.

Par ailleurs, les point-écoute sont également l'occasion de traiter des situations qui ont un caractère d'urgence, que l'établissement scolaire ne peut pas accompagner : signalements, informations préoccupantes, mobilisation de la famille sur une problématique d'agression sexuelle, etc.)

Les neufs établissements qui ont bénéficié des Point-Ecoute en 2017, ont été reconduits en 2018. Les trois psychologues ont continué à intervenir chacune dans trois établissements.

2017 : 68 demi-journées de présence et 232 entretiens réalisés.

2018 : **85 demi-journées** de présence et **312 entretiens** réalisés avec les élèves.

⇨ Une très forte augmentation du nombre d'entretiens **+ 34.5%** entre 2017 et 2018.

Cette hausse s'explique par une augmentation du nombre de Point-Ecoute suite aux nouveaux établissements qui nous ont sollicités en 2017.

Activités comparées des Point-Ecoute

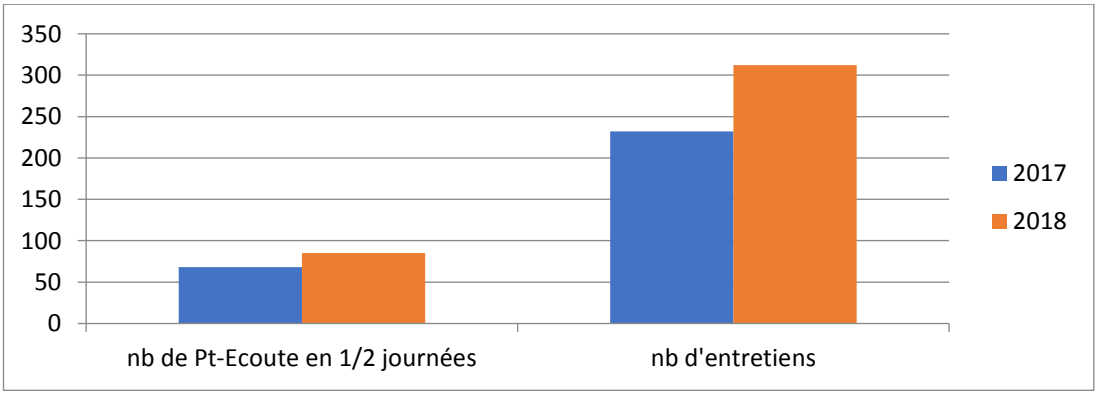

Récapitulatif des Point-Ecoute effectués en 2018

Etablissements scolaires	Nombre de Point-Ecoute	Nombre d'entretiens	Nombre d'années consécutives
Collège de Mahina	10	53	5
Lycée professionnel de Atima - Mahina	10	29	2
Lycée Aorai	8	17	3
Collège Maco Tevane	10	21	6
Collège Lycée Pomare	10	41	2
Collège Lycée La Mennais	10	47	2
Collège Henri Hiro	9	36	2
Collège de Punauuia	9	27	3
Lycée Hôtelier de Punauuia	9	41	6
TOTAL	**85**	**312**	

85 Point-Ecoute ont été effectués dans 9 établissements scolaires.

Les Points-écoute restent de véritables vecteurs de communication sur les missions de la Maison de l'Adolescent et les modalités d'interventions et d'accompagnement (interventions/prévention sur des thèmes spécifiques dans les établissements scolaires, éventail de suivis proposé, missions élargies, etc.)

3.5 Les rencontres à thème

Elles ont été créées en 2018 à l'initiative des psychologues. Ce sont des temps d'échange de deux heures encadrés et animés par un binôme professionnel des Maisons de l'enfant et de l'adolescent ouverts aux parents et tout public adulte souhaitant y participer. Ce projet est issu du souhait commun des professionnels de travailler dans un esprit d'ouverture et une réflexion permanente sur les thèmes qui touchent à l'enfance, l'adolescence, la parentalité et la famille. D'autre part il présente un intérêt transversal en valorisant la continuité et la cohérence du travail des Maisons de l'enfant et de l'adolescent, offrant ainsi au public une prise en compte globale de la famille.
Trois rencontres ont eu lieu « Quand les parents se séparent », « La séparation parentale et après », « Quand grandir rime avec partir » avec la participation d'une éducatrice spécialisée et de deux psychologues de la maison de l'adolescent. **38 adultes** ont participé aux séances.

3.6 La prévention des conduites à risque

3.6.1 Lutte contre les toxicomanies

Plusieurs professionnels de la MDA sont intervenus auprès de **1134 adolescents (soit près de 8 fois plus qu'en 2017)** sur le thème du cannabis et de l'alcool afin de prévenir les addictions.

Un support vidéo créé par le CCSAT est utilisé pour ouvrir le dialogue avec les jeunes. Suite à la formation reçue par les professionnels de la MDA ces interventions sont amenées à devenir plus nombreuses.

3.6.2 Prévention des violences

Le thème de la violence est abordé dans sa globalité ou en approfondissant un type de violence, au total **1715 adolescents** ont reçu une information sur ce thème soit **4.5 fois plus que l'an dernier.**

Cette année le collège du Taaone, le collège NDA et le collège de Tipaerui nous ont sollicités pour intervenir plus spécifiquement sur le thème du **harcèlement scolaire (1473 élèves dans 35 classes**). L'éducation nationale est de plus en plus vigilante à protéger les élèves qui sont incités à dénoncer les faits dont ils sont victimes et ce sujet est souvent médiatisé (reportages, émissions radio…). Ces deux facteurs expliquent en partie l'augmentation des interventions sur ce thème.
Au lycée Saint Joseph, les éducatrices spécialisées ont abordé **la violence dans les relations de couple** dans 5 classes, au LEP de Atima dans une classe.

Une psychologue de la MDA a été invitée par l'association Soroptimist de Papeete, qui mène des projets et des actions en faveur de l'identité, des droits, de la liberté et de l'intégrité des femmes, pour participer à un débat autour de la violence conjugale.

3.6.3 Comprendre l'adolescence et prévention du mal-être

Pour prévenir certaines conduites à risques, des interventions sur le thème de l'adolescence (changements psychologiques, relations aux pairs, scolarité, …) et de la prévention du mal-être ont été réalisées auprès de classes de 4ème et de 3ème du collège de Arue. Elles ont touché un public de 240 **adolescents.**

3.7 L'information et les supports de communication

- **Facebook**

La page FB du Fare Tama Hau compte 2 630 adhérents. Depuis cette année les Maisons de l'Enfance ont leur propre page Facebook et publient leur programme d'activités mensuelles de manière autonome. La page Facebook communique sur des thèmes de prévention liés à l'enfance, l'adolescence et la parentalité. Elle permet également d'informer les internautes des actions de l'établissement. C'est un moyen supplémentaire pour les usagers de prendre contact. Ils peuvent demander à être rappelés et obtenir des renseignements par message privé. 97 personnes ont ainsi contacté le Fare Tama Hau sur la messagerie privée.

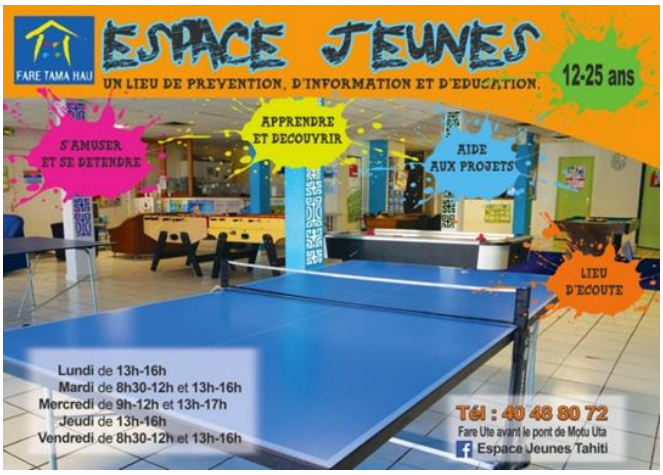

- **Une nouvelle affiche** présentant l'Espace jeunes a été créée. Ce support d'information a été distribué à de nombreux partenaires afin de faire connaitre ce lieu d'accueil.

- **Brochure de présentation de la Maison de l'adolescent.**
  Elle a été élaborée à l'initiative des psychologues. Ce document indique quelles sont les missions de l'unité, quels professionnels la composent ainsi que les modalités de prise de rendez-vous. Plusieurs exemples de motifs de demandes d'aide sont cités, ainsi que les adresses des sites internet et Facebook pour compléter les informations fournies. Ce dépliant est destiné aussi bien aux jeunes et aux familles qu'aux partenaires et il a ainsi pu être utilisé de manière très fructueuse lors d'interventions dans des établissements scolaires, organisme de santé, etc.

- **Brochure de présentation de l'Espace jeunes.**
  Crée par l'équipe de l'Espace jeunes, elle permet d'informer et de sensibiliser les professionnels et les usagers à notre fonctionnement et aux ressources que nous pouvons leur apporter.

3.8 Autres activités de prévention et d'information

L'infirmier et une éducatrice spécialisée sont intervenus à trois reprises au sein des maisons de l'enfance sur les thèmes de la contraception, des écrans et du harcèlement scolaire (26 parents).

Les professionnels de la MDA sont parfois amenés à présenter leur métier dans des classes ou lors de journées d'orientation post-bac. Ainsi, 138 adolescents ont bénéficié d'une présentation des métiers d'IDE, de psychologue et d'éducateur.

Tableau récapitulatif des activités de prévention et de promotion de la santé (voir annexe 1)

En 2018 les activités de prévention et de promotion de la santé de la MDA :

- L'Espace jeunes a comptabilisé **4078 entrées (versus 4349), sa file active est constituée de 574 jeunes (+11%)**
- Les professionnels de la Maison de l'adolescent sont intervenus dans **9 lycées, 9 collèges** et **1 CJA.**
- **Plus de 5500 jeunes** ont bénéficié de **séances préventives** (+ 40%)
- Parmi eux **1808** adolescents ont reçu des informations concernant la **sexualité**
- **90 adolescents** ont participé aux ateliers de la JMDE organisés les 20 et 21 novembre
- Les éducatrices ont participé à **13 réunions** des Groupe de prévention du décrochage scolaire où les situations de **163 élèves** ont été étudiées (59 en 2017)
- Les psychologues ont été présentes **85 demi-journées (68 en 2017)** dans les établissements scolaires lors des **« Point-écoute »** et ont réalisé **312 entretiens** (232 en 2017).
- Trois « Rencontres à thème » ont été organisées, elles ont réuni 38 adultes.

4 LES FORMATIONS

4.1 Formations reçues par le personnel

Les deux éducateurs spécialisés lauréat du concours de la fonction publique ont bénéficié d'un itinéraire de formation afin de s'approprier les fondamentaux de l'agent public et de faciliter leur prise de fonction. D'autres agents ont aussi pu participer à des formations et ainsi approfondir leurs connaissances. Par ailleurs l'année 2018 a vu la mise en place de temps d'auto-formation.

- Addictologie :
  Le médecin référent de l'unité a fait appel au CCSAT pour mettre en place une formation de cinq matinées (13/02, 20/03, 27/03, 9/10, 16/10). Psychologues, éducateurs spécialisés, infirmiers et le médecin de la Maison de l'adolescent ont participé à cette formation ainsi que du personnel de la Maison de l'enfant et des Maisons de l'enfance. La première séance intitulée « comprendre les addictions » était animée par Damien Roure infirmier au CCSAT. Les quatre suivantes concernaient l'entretien motivationnel, elles ont été menées par Nathalie Derick IDE et le Dr Marie-Françoise Brugiroux.
  Ainsi, nous avons pu actualiser nos connaissances, nous former à l'entretien motivationnel, échanger sur les techniques de prise en charge et d'accompagnement et réaliser des exercices d'entraînement à l'entretien motivationnel.

- Approche interculturelle de l'adolescent
  Les 16 et 17 avril, deux psychologues ont participé avec l'équipe du centre Georges Devereux de Paris à une formation sur la clinique de la multiplicité face à la destructivité et à la négativité des adolescents dans leur mal-être. Les intervenants étaient trois docteurs en psychologie.

- Séminaire sport santé :
  Le médecin référent de l'unité a participé le 16 juillet à la première journée du séminaire sport santé organisé par les ministres en charge des sports et de la santé. Les résultats de l'expérience pilote « Maita'i sport santé » ont été présentés.

- Formation interne : projection/débat

Au cours des réunions d'équipe où sont exposées des situations qui requièrent le regard extérieur des professionnels, dans sa pluridisciplinarité nécessaire et constructive, est apparu le besoin de mettre en place des temps de formation. Dans une volonté d'élargir nos champs de connaissance et de compétence, d'insuffler une nouvelle dynamique d'équipe dans sa richesse interdisciplinaire ou encore, d'endiguer un certain isolement professionnel dans des « situations-impasses », quatre temps de formation interne ont eu lieu en 2018, structurés par la projection de reportages, témoignages de divers professionnels œuvrant dans le domaine de l'adolescence, et suivi d'un débat entre les membres de l'équipe. Les thèmes sont retenus en fonction des situations rencontrées de manière récurrente, face auxquelles nos questionnements, nos interprétations ou nos actions se trouvent parfois limités. La formation interne s'avère être un réel outil d'échange et d'analyse, nous permettant d'aiguiller davantage notre savoir-être et savoir-faire, sur les plans personnel, professionnel et institutionnel. Face à une activité relativement haute et constante, ces temps de projection-débat répondent à un besoin de surseoir à un certain rythme effréné du soin, au profit d'une ventilation ou d'une redynamisation professionnelle, contenue en équipe.

Ainsi en 2018, les sujets abordés ont été les suivants :

- cannabis : « contravention et prescription ». Débat entre professionnels lors du 2ème e-congrès national d'addictologie 2018 avec Dr Amine Benyamina (psychiatre-addictologue), Danielle Jourdan (ancienne présidente de la MILDECA), Dr Jean-Pierre Couteron (psychiatre- addictologue), Pr Didier Jayle (titulaire de la chair d'addictologie au CNAM).

  http://ivmhealth.com/e-add2018

- Ados et porno ; un nouveau problème de santé publique ? Interview du Pr Israël Nissan (gynécologue-obstétricien au CHU de Strasbourg). 2/08/2018

  http://www.jim.fr/medecin/videos/e-docs/ados_et_porno_un_nouveau_probleme_de_sante_publique__172516/document_jim_tube.phtml

- L'ice : émission de Polynésie 1ère : « Mata Ara : l'ice fait débat ». Elle consistait en un reportage rassemblant témoignages de consommateurs, ex-consommateurs, policiers et acteurs qui œuvrent en faveur de la jeunesse principalement sur l'île de Huahine. Puis un débat en tahitien sous-titré en français.

  https://www.youtube.com/watch?v=oLcWCcmu9kU

- Le harcèlement scolaire : débat télévisé de France 4 où les principaux intervenants étaient le substitut du Procureur à la section des mineurs du Parquet de Paris, le Principal adjoint d'un collège de Nantes, une psychothérapeute et la mère d'une adolescente victime de harcèlement. https://www.youtube.com/watch?v=HZdxj-bIiqA (à partir de la 51ème minute).

- Thérapie familiale et systémique

Une des psychologues de l'unité a poursuivi sa formation en thérapie familiale et systémique, elle a participé à 14 journées de formation en 2018 pour ainsi aboutir à 224 heures de formation sur les 450 heures de cours demandées par la fédération européenne de thérapie familiale et systémique nécessaire pour obtenir le titre de thérapeute familial. Il n'y a pas eu de prise en charge en charge financière de la formation par l'établissement mais la psychologue a bénéficié d'un congé formation.

- Contrôle interne (maîtrise des risques)

Le médecin référent de l'unité a été désigné par le directeur de l'établissement pour participer à une formation de 5 jours organisée par la DMRA et dispensé par Monsieur Hervé DUBUIS de l'IFACI sur la mise en place d'un dispositif de contrôle interne.

- Pathologies infectieuses et tropicales

Le médecin de l'unité a participé les 15 et 16 novembre aux journées polynésiennes de pathologies infectieuses et tropicales organisées par Educ'Ea avec le soutien de la direction de la santé. De nombreuses pathologies en lien direct avec sa pratique ont été abordées.

- Techniques de classement

Un agent social a participé à une formation de 1.5 jour organisée par la DGRH sur les techniques de classement.

- Lutte contre le feu

Dans le cadre de la gestion des risques, 5 personnes de la MDA ont reçu une formation au risque incendie et aux mesures à prendre en cas d'incendie.

- Formation des fonctionnaires stagiaires

Dans le cadre de la Formation d'Adaptation Initiale des lauréats des concours Assistants Socio-Educatifs, deux éducateurs de la MDA ont suivi le module "**L'intégration de l'agent au sein de l'administration**". Ce module a été scindé en 4 séquences distinctes, 3 séquences ont été réalisées en 2018 :

- Séquence 1 : L'organisation administrative de la Polynésie française 4/12
- Séquence 3 et 4 : Les fondamentaux de la dépense publique et Les fondamentaux des marchés publics. 20 et 21/09

4.2 Formations données par le personnel à des professionnels

La MDA est également un lieu ressource pour les professionnels concernés par l'adolescence.
En 2018, la Mairie de Papeete a fait appel à la MDA pour la formation de ses animateurs ainsi que deux chefs d'établissements scolaires afin de sensibiliser des professeurs.

- Une psychologue est intervenue auprès **de 40 professeurs du collège de Taaone** sur le thème des aspects psychologiques de la scolarité.

- Cette même psychologue a rencontré pendant une matinée les **43 enseignants** récemment arrivés en Polynésie des **LEP et collège de Faa'a** pour leur parler des spécificités des élèves polynésiens.

- **34 animateurs de la Mairie de Papeete** ont bénéficié d'une formation sur la connaissance de l'adolescence et de la gestion des conflits animée respectivement par une psychologue et une éducatrice.

Conclusion et perspectives

Les MDA se caractérisent par la diversité professionnelle des intervenants exerçant en leur sein. Cette pluridisciplinarité est une caractéristique essentielle de leur action et est gage d'efficacité. La MDA du Fare Tama Hau est à la hauteur des engagements de l'ensemble des MDA de France pour l'accueil des adolescents et jeunes et de leurs familles. Elle est bien implantée, bien repérée et a maintenant une activité soutenue prouvant sa pertinence.
Notre activité de prévention et de promotion de la santé a connu une augmentation franche en 2018 en raison de la multiplication des demandes des établissements scolaires, de la variété des thèmes proposés et de la souplesse de nos réponses. Ceci accroit notre notoriété d'année en année.

Au-delà des chiffres, elle recueille bien des marques de satisfaction ce qui entretien l'enthousiasme de son équipe et ses capacités d'imagination qui sont déterminantes pour continuer à développer son dispositif et le rendre encore plus efficace.

Si les crédits nécessaires à la création de l'équipe mobile nous sont alloués, 2019 devrait voir les premières étapes de sa création. Ainsi, les familles qui vivent dans les communes éloignées de la zone urbaine pourraient bénéficier de la même offre de soins pour sa population adolescente que celle offerte dans la zone urbaine.

Afin qu'un nombre plus important de professionnels soient formés à la santé de l'adolescent, le directeur du Fare Tama Hau est à l'origine de la mise ne place d'un DU de santé de l'adolescent. Les cours devraient débuter en septembre 2019. Celui-ci permettrait aux membres des équipes au contact d'adolescents de travailler de façon complémentaire, coordonnée et cohérente.

ANNEXE 1 : tableau récapitulatif des interventions de prévention et de promotion de la santé

Thème	Lieu	Public	Intervenant	Nbre	Total
Sexualité	Collège Mahina	4ème	IDE	188	1808
	Collège Papara	4ème	IDE	133	
	Collège Taaone	6ème, 4ème	IDE	327	
	Collège Pomare	4ème	IDE	122	
	Collège Arue	6ème, 5ème	IDE	268	
	Lycée La Mennais	Seconde	IDE	141	
	Lycée Aorai	Seconde	IDE	234	
	Lycée Saint Joseph Outumaoro	Lycéens	IDE	117	
	LP Faa'a	Seconde, 1ère	IDE	116	
	LP Taaone	Bac pro	IDE	23	
	Lycée hôtelier	Bac pro, Terminale STHR, CAPHCR1	IDE	115	
	CJA Mahina	Elèves malentendants	IDE	7	
	Espace Jeunes	13-25 ans	IDE/Psy	17	
Violences	Collège Tipaerui	4ème, 5ème	ES/Psy	545	1715
	Collège Paea	6ème, 4ème	ES/Psy	285	
	Collège NDA	6ème, 5ème	ES	542	
	Collège Taaone	4ème	ES	92	
	Lycée Saint Joseph Pirae	Terminal	ES	125	
	LEP Atima	1ère SPVL	ES/Psy	26	
	Cinéma Majestic	Tout public	Psy	100	
Toxicomanie	Collège Pomare	3ème	IDE	326	1134
	Collège NDA	4ème, 3ème	IDE	459	
	Collège Papara	5ème	IDE	185	
	Collège Arue	4ème	IDE	142	
	Lycée Saint Joseph Outumaoro	Seconde APAS	ES/Psy	12	
	LEP Atima	Seconde SPVL	IDE	10	
Adolescence, estime de soi et mal-être	Collège Arue	4ème, 3ème	ES/Psy	240	403
	Espace Jeunes	12-25 ans	Psy	22	
	LEP Taravao	Lycéens	IDE/Psy	141	
Alimentation et activités physiques	Collège Paea	5ème	IDE	147	178
	Collège Lycée La Mennais	13-25 ans	IDE	31	
Famille	SPIP	18-25 ans	ES/Psy	15	40
	Mairie Papeete	Parents	ES	25	
Sommeil	Lycée hôtelier	Seconde STHR	IDE	23	23
Hygiène	Espace Jeunes	12-25 ans	IDE	18	18
Présentation du FTH/MDA	USSP	Tout public/collèges	IDE/ES	174	580
	LEP Faa'a	1ère et Terminale SPVL	IDE/Psy	46	
	Puunui Torea Moove	Adolescents et adultes	Méd/ES	225	
	Lycée Paul Gauguin	Adolescents	IDE	63	
	SPIP	CPIP	Psy	31	
	LEP Atima	Seconde et 1ère SPVL	Méd/ES/Psy	41	

Présentation des métiers	Collège Maco Tevane	Classes de 3ème	ES/IDE	96	138
	LEP Faa'a	Classe SPVL	Psy	18	
	LEP Atima	Classe SPVL	Psy	24	

INTERVENTIONS AUPRES DE PARENTS DANS LES MAISONS DE L'ENFANCE

Violences	Faa'a	Parents	ES	23	40
Addiction	Faa'a	Parents	ES	11	
Sexualité	Taravao	Parents	IDE	6	

2.3 Rapport d'activité de la Maison de l'Enfant

1. INTRODUCTION :

La Maison de l'Enfant propose une déclinaison de ses actions autour des missions qui lui ont été dévolues par l'arrêté n°1420/CM du 28 août 2009 et l'arrêté n°1789/CM du 10 décembre 2013, modifiant la délibération n°2004-28 APF du 12 février 2004 et l'arrêté n°298/CM du 18 février 2004.

Pour rappel ses **missions** sont définies de la façon suivante :

- accueillir, informer, orienter l'enfant et sa famille ;
- proposer une prise en charge sous forme :
    - de consultations médicales
    - de consultations psychologiques
    - de permanences sociales, éducatives ou juridiques
- offrir des prestations individuelles ou collectives destinées :
    - aux enfants : prestations culturelles, sportives, ludiques dans un objectif éducatif,
    - à leurs familles : prestations d'aide et de soutien, des actions de prévention en privilégiant la qualité de la relation parents enfants,
- aider à mettre en place, coordonner des actions de prévention, d'accueil, d'éveil pour tout ce qui touche à l'enfant et son environnement,
- assurer la gestion et la coordination des Maisons de l'Enfance implantées en Polynésie française,
- organiser des actions de formation et d'information pour sensibiliser et aider tous les professionnels impliqués dans la prise en charge des enfants et des familles.

2. LA MAISON DE L'ENFANT DU FARE TAMA HAU

La Maison de l'Enfant reçoit des enfants de 0 à 12 ans et leur famille au 1er étage du Fare Tama Hau du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures.

Cette unité, riche de sa pluridisciplinarité et des outils développés, cherche à prendre en compte la globalité et la complexité des demandes qui lui sont faites afin de s'ajuster au plus près des besoins identifiés des enfants et de leur famille nous consultant.

Les services proposés suivent non seulement une logique d'accompagnement suivant le niveau et le type de problématiques cernées, allant de la prévention au curatif, mais s'adaptent également à une logique d'évolution de la société.

Nos actions s'inscrivent dans une pratique de réseau en répondant à certains besoins du public auxquels ne peuvent pourvoir d'autres services, établissements publics, associations du fait de leurs spécificités. **La richesse du Fare Tama Hau est donc de proposer un travail en transdisciplinarité en interne et en complémentarité en externe** (possibilité d'interventions en dehors des heures ouvrables, missions dans les îles…).

De par sa dynamique, la Maison de l'Enfant est force de proposition pour des projets innovants et évolutifs, en lien avec des demandes complexes touchant à plusieurs champs de prise en charge (psycho-médico-socioéducatifs), tenant compte des mutations sociétales.

Nos prises en charge ne sont pas non plus, seulement dévolues à des familles étiquetées comme en difficulté (notamment par les services sociaux, les établissements scolaires) mais bien accessibles à toutes les familles éprouvant des difficultés, à un moment donné de leur vie ou de l'éducation de leur enfant. La nuance est grande et le nombre de familles en demande de conseils éducatifs, soutien parental, de plus en plus élevé,

correspondant bien à une mission de prévention primaire, en amont des dysfonctionnements majeurs du lien parents-enfant.

Les invitations à des interventions extérieures ont intensifié le travail d'échanges et de partenariat, pour accroître la sensibilisation, le repérage précoce et la prise en charge des troubles de la relation parents-enfant (en proposant des interventions autour du thème de l'accompagnement à la parentalité). Des actions de prévention de l'échec scolaire et de la déscolarisation conjuguent diverses stratégies : accroître la scolarisation des moins de trois ans couplée au soutien des familles (les plus éloignées de la culture scolaire) mais aussi accompagner des enfants sur un projet de réussite éducative.

La Maison de l'Enfant, par l'éventail de ses actions ciblées en matière de prévention primaire illustre s'il en est besoin, son approche complémentaire et originale en termes d'accompagnement familial mais n'en délaisse pas moins les nécessaires prises en charge individuelles ou collectives, afin d'être au plus près des besoins profilés, des attentes des familles. Des espaces de visites médiatisées permettent enfin, de construire ou reconstruire le lien parents-enfant(s) dans les situations d'enfants placés en institution ou dans le cadre de séparations conflictuelles des parents.

3. BILAN DE l'UNITE TRANSDISCIPLINAIRE MEDICO PSYCHOSOCIALE :

3.1 Fonctionnement de l'unité :

La Maison de l'Enfant reçoit des enfants de 0 à 12 ans et leur famille au 1er étage du Fare Tama Hau du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures

Les agents sociaux assurent une permanence, secondés par les éducateurs spécialisés ou les psychologues en cas de défection de personnel. Il s'agit d'un travail d'information, d'enregistrement des demandes, de prises de rendez-vous et de relances téléphoniques mais surtout d'accueil des familles.

Une fiche est remplie pour toute nouvelle demande. Ces demandes sont faites soit par téléphone soit physiquement par un référent parental, une structure d'accueil de l'enfance (crèche, école, garderie, foyer…), des professionnels (pédiatres, Centre de la Mère et de l'Enfant, SAS, justice, enseignants…).

Ce travail d'accueil doit être valorisé car il constitue une étape clé en vue de l'efficience de la prise en charge ultérieure. Des qualités d'écoute, d'empathie mais aussi de réactivité sont essentielles.

Plusieurs situations peuvent se présenter, si la demande ne relève pas du champ de nos compétences, la personne sera réorientée vers une structure adéquate.
En cas de violence avérée ou d'abus sexuel, l'accueillant s'assure que les démarches de saisine ont été effectuées et propose en urgence une consultation psychologique et/ou une consultation médicale.
Il en va de même dans une situation jugée à risque où la personne requérante semble en danger ou très démunie ou à contrario menaçante, dans ce cas un binôme est requis. Ces entretiens conduisent la plupart du temps à la rédaction d'une information préoccupante adressée à la Cellule de signalements et/ou au Procureur de la République si la situation le justifie.
Dans le cas d'une demande faite directement par un confrère suivant habituellement l'enfant, il s'agira simplement d'un accueil administratif et l'enfant sera reçu par le professionnel sollicité, quitte à revoir ultérieurement l'orientation adéquate.

Le protocole habituel prévoit **un entretien d'accueil** immédiat ou différé, en fonction de l'urgence. Cet entretien permet de reformuler l'objet de la demande, de repérer les problématiques familiales, d'évaluer les compétences parentales et la qualité de la relation parents-enfants en tenant compte de la situation dans tous ses aspects médico-psycho-socioéducatifs, enfin, de prendre éventuellement l'attache des professionnels ressources, en accord avec la famille.

Lorsque l'enfant est amené par une autre personne que le référent parental ou lorsque le couple est séparé, un deuxième entretien peut être proposé pour mieux tenir compte de tous les aspects de la situation, avoir le meilleur étayage possible afin d'affiner le type de prise en charge.

Le dossier est ensuite présenté en **réunion de concertation pluridisciplinaire** (RCP chaque lundi et mercredi) et une orientation de la prise en charge est proposée par l'équipe. Une situation peut être suivie de façon complémentaire et coordonnée par plusieurs professionnels avec parfois des réajustements de prise en charge dans le temps, en fonction de l'évolution de la situation ou l'apparition d'évènements intercurrents.

Les entretiens d'évaluation sont conduits par l'éducatrice spécialisée ou le médecin. Les agents sociaux peuvent prendre part aux médiations et participer aux synthèses des situations en lien avec le service social.

Depuis la mise en place du dossier unique, tous les éléments afférents à la situation doivent être consignés et tenus à jour : évaluation et proposition en RCP, compte rendu des prises en charge, notification d'évènements particuliers (ex : appel de la famille, observation par le personnel d'accueil de certains éléments pertinents pouvant aider à la meilleure connaissance du cas…), résultats d'examens et bilans et bien entendu le fil du suivi.

3.2 Ressources humaines

Après l'organisation des concours de la Fonction publique en 2016 et 2017 pour les psychologues et travailleurs sociaux, de grands bouleversements en termes de ressources humaines étaient intervenus. La dernière recrue, éducateur spécialisé, a intégré l'équipe de la Maison de l'Enfant à la mi-mai 2018. Son poste était resté vacant pendant près d'un an.
A présent l'unité est constituée de 2 agents sociaux, 2 psychologues cliniciens, 1 éducatrice de jeunes enfants, 1 éducateur spécialisé, 1 médecin, 1 kinésithérapeute en vacation œuvrant pour la MDE et MDA, 1 médecin nutritionniste en vacation essentiellement dédié à la prise en charge des pré-ado et adolescents, une infirmière basée sur la MDA, commune aux 2 équipes.
Nous pouvons à présent observer une parité chez les psychologues comme chez les éducateurs, amenant une richesse de prises en charge. De plus, des embauches locales ont permis de faire tomber les barrières de culture ou de langue qui pouvaient auparavant mettre un frein aux demandes des usagers. La nouvelle équipe ainsi constituée devrait conduire à une stabilisation des effectifs et donc une reprise d'activité qui commence d'ores et déjà à porter ses fruits.

3.3 Activité chiffrée de l'année 2018 :

➢ **Les demandes d'évaluation :**

La Maison de l'Enfant a reçu **337 nouvelles demandes en 2018** (vs 335 en 2017 et 285 en 2016) **pour 391 enfants** (vs 377 en 2017 et 338 en 2016), **soit une stabilisation du nombre d'ouverture de dossiers et de nouveaux enfants pris en charge.**

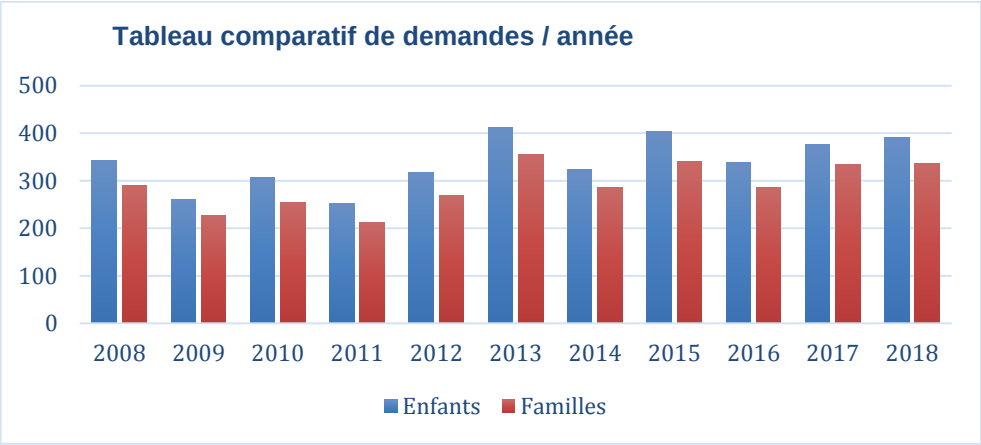

➢ **Caractéristiques de ces situations :**

NB : Ces statistiques ne concernent que les enfants de 0 à 12 ans, les adolescents reçus sont comptés dans l'activité des professionnels concernés.
Les caractéristiques générales varient peu d'une année sur l'autre.

- **Origine et localisation :**

La majeure partie des demandes vient de la zone urbaine de Mahina à Punaauia. De façon marginale quelques suivis ponctuels durant les vacances ont été faits pour des enfants venant des Marquises ou des Tuamotu.

- Mahina à Punaauia : 85 %
- Reste île de Tahiti : 14 %
- Hors Tahiti : 1 %

- **Sexe :**

- Filles : 43 %
- Garçons : 57 %

- **Tranches d'âge** :

- Moins de 3 ans soit 9% vs 11 % en 2017
- 3 à 5 ans soit 28% vs 29 % en 2017
- 6 à 10 ans soit 59% vs 56 % en 2017
- 11 à 12 ans soit 4% vs 4 % en 2017

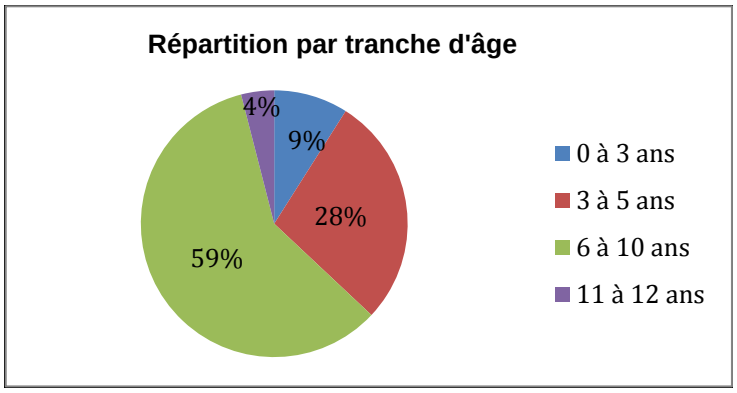

- **Les demandes de rendez-vous sont faites par :**

  - Le père : 12 % (vs 9% en 2017)
  - La mère : 72 %
  - Les parents : 3 %
  - La famille élargie : 9%
  - Les institutions (foyers…) : 4 %

La grande majorité des rendez-vous pris par les parents, le plus souvent la mère, se fait sur les conseils de professionnels des écoles (instituteurs, psychologues scolaires, directeurs), quelques médecins, des partenaires associatifs (CIDFF, foyers d'accueil, clubs sportifs…) mais aussi régulièrement par le bouche à oreille de familles ayant été suivies précédemment.

Même si les pères sont encore minoritaires à faire la première demande on constate et c'est la 1ère année, une hausse de 3% du nombre de pères faisant l'ouverture de dossier 12% vs 9% et au total ce sont 15% des pères qui participent à ce premier entretien. La parité au niveau de notre équipe pourrait avoir une incidence.

Les partenaires qui prennent directement un rendez-vous, sans évaluation préalable sont : les foyers d'accueil (consultation d'entrée au FTAN), le service de médecine légale, les dispensaires, les psychologues scolaires, le JAF ou le service social (concernant la mise en place de visites médiatisées VM).

- **Le régime social :**

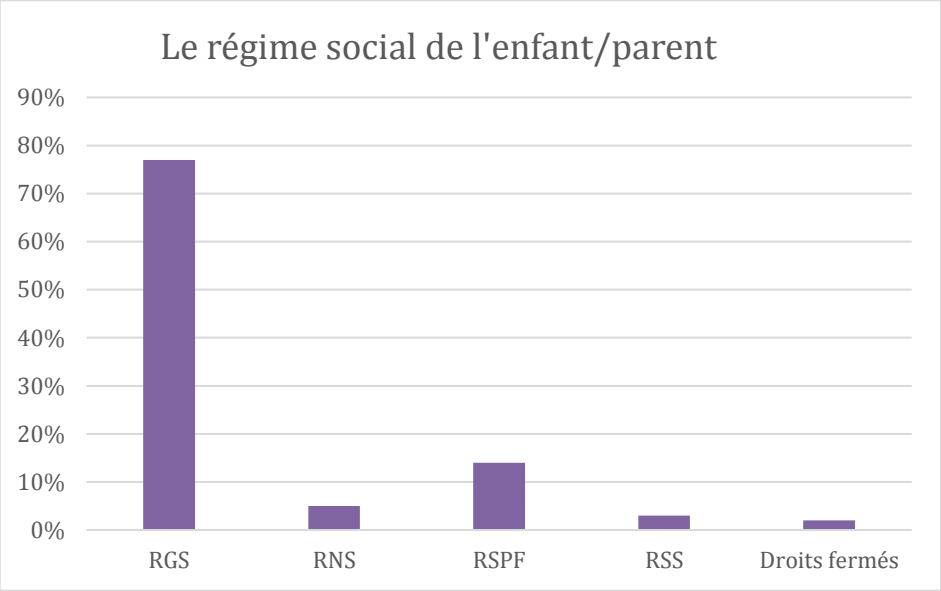

- **Le contexte familial (évoqué lors de la demande initiale avant évaluation) :**

CONTEXTE	% 2018
Enfant placé dans un foyer ou famille d'accueil ; enfant Fa'amu ; famille vivant dans un foyer d'accueil	3
Parents séparés, en cours de séparation ou famille recomposée	38
Situation conflictuelle, conjugale ou familiale	11
Conditions économiques et sociales difficiles (parent décédé, parent incarcéré, parent porteur de maladie grave…)	3
Contexte familial non renseigné lors de la demande de RDV	45

À noter qu'il s'agit d'éléments fournis par les familles lors de la demande, les items seront dans un second temps complétés lors de la consultation d'évaluation.

- **Le motif de demande (évoqué lors de la demande initiale avant évaluation)**

NB : items multiples possibles pour un même enfant :

NATURE DE LA DEMANDE	% 2013	% 2014	% 2015	% 2016	% 2017	% 2018
Problèmes de comportement (agressif, turbulent, renfermé, anxieux ...)	82	76	85	89	60	65
Maltraitances (physique, psychologique, sexuelle, négligences)	11	6	5	6	9	4
Traumatisme récent (témoin de violences, accident de voiture, arrestation du parent, décès, tentative de suicide…)	7	6	5	14	12	10
Difficultés scolaires (retards dans les apprentissages, difficulté d'adaptation à l'école, refus d'aller à l'école, harcèlement scolaire…)	22	13	17	23	9	9
Problèmes de santé et bilans médicaux (certificats d'aptitude et entrée au foyer)	36	20	22	25	31	38
Difficultés parentales : demande de conseils, aide à la parentalité, problème de garde.	20	22	30	36	11	26

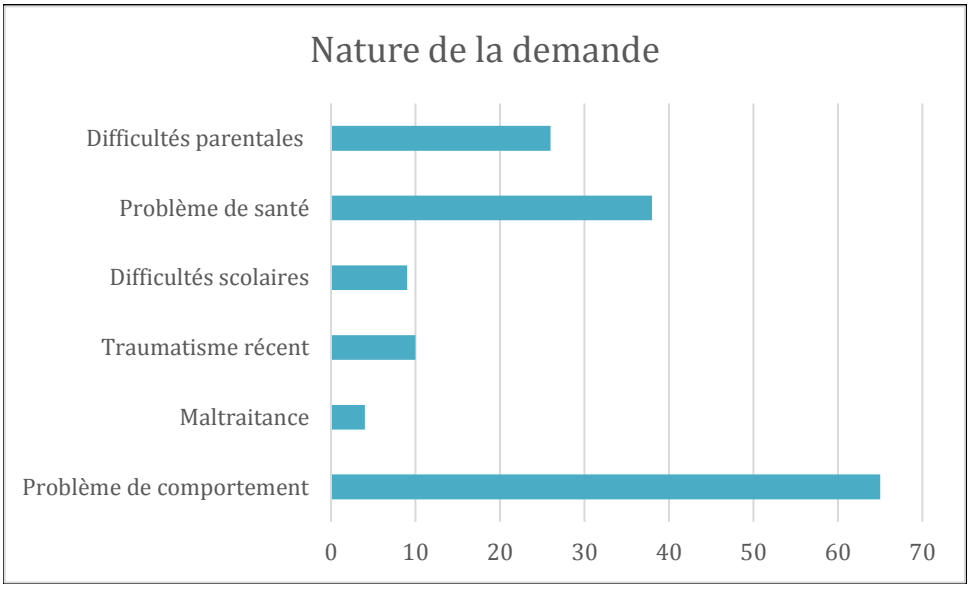

➢ **Commentaires :**

Comme chaque année, on observe une prise en charge de familles résidant majoritairement sur la zone urbaine. Les demandes physiques augmentent chaque année, impliquant une large disponibilité de la part de nos professionnels qui doivent répondre favorablement à des entretiens accordés le jour même (souvent pour limiter le nombre de déplacements de la famille mais aussi pour répondre en partie à des situations de désarroi).

Les mères sont majoritairement les demandeuses, on constate cependant de plus en plus l'implication des pères, si ce n'est au premier rendez-vous, du moins dans un second temps. On observe aussi quelques demandes conjointes portées par les 2 parents même si le couple est séparé. Les familles viennent d'horizons différents. Ce ne sont pas uniquement des familles défavorisées. En effet, depuis l'arrêté de 2009, la Maison de l'Enfant propose ses services à toute famille nécessiteuse d'un accompagnement ou traversant une période de crise.

Les problématiques de conflits et violences conjugales, intrafamiliales où sont cumulées carences éducatives et affectives sont largement représentées. Nombre de familles viennent nous voir pour des dysfonctionnements familiaux en lien avec des séparations conflictuelles des parents. On note tout de même une sous-déclaration des séparations ou conflits de couple, lors de la demande initiale, les parents faisant état de troubles du comportement de l'enfant, d'où l'intérêt de reposer le contexte lors d'un entretien d'évaluation. Cependant les parents déclarent spontanément venir dans un contexte de séparation dans plus d'un tiers des situations et déclarent un contexte de conflits et violences conjugales dans 11% (sous-évalué). Ces valeurs seront augmentées après entretien d'évaluation.

Les motifs les plus fréquemment évoqués par la famille lors de la demande, sont les troubles du comportement récents ou plus anciens. Ce taux reflète des difficultés familiales de tout ordre, avec au premier plan des conflits au sein du couple parental, à la maison ou à l'école. Ces troubles du comportement souvent couplés à des difficultés scolaires sont de plus en plus fréquemment signalés par les enseignants. Il est à déplorer qu'un repérage précoce de certaines difficultés ne soit pas fait dès la maternelle. Des visites médico-scolaires espacées (pas de visite avant la SG), des retards de prises en charge spécialisées (bilans ORL, orthophoniques…) couplés à des carences éducatives et affectives non repérées, auront des répercussions néfastes (difficultés à entrer dans les apprentissages ou difficultés scolaires…) sur le développement de l'enfant. Le résultat des suivis, s'il n'est pas précoce, ne pourra donner pleinement satisfaction. Nombre de situations sont malheureusement signalées en CE2 voire CM1 après échec des prises en charge à l'école par

les psychologues scolaires ou les enseignants spécialisés. Une prise en charge des situations familiales complexes devrait être initiée plus précocement.

Les enfants asthmatiques non suivis, les enfants en surpoids sont également régulièrement orientés dans le service car le manque de personnel dans les structures de santé publique conduit les familles à consulter de façon ponctuelle et souvent dans l'urgence à la MDE, s'étant au préalable faites refouler, selon leurs propos, du CME, des urgences de l'hôpital et n'ayant pas les moyens financiers pour consulter dans le privé. De plus en plus de familles en précarité financière viennent consulter pour l'obtention d'un certificat médical d'aptitude sportive, ou d'entrée dans un CLSH.

- **L'entretien d'accueil :**

L'entretien d'accueil doit permettre d'avoir une vision d'ensemble de la situation présentée. Ainsi les conditions et habitudes de vie de l'enfant, sa scolarité, ses aptitudes extrascolaires, ses goûts, ses antécédents médicaux, quelques éléments de l'histoire familiale, du tissu socio-éducatif et affectif seront nécessaires à la compréhension de la problématique dans sa globalité pour une discussion étayée et une prise de décision éclairée de la prise en charge à proposer, au plus près des besoins.
L'entretien d'accueil correspond à un entretien d'évaluation de la situation de l'enfant en présence d'un référent parental. Les éducateurs, parfois le médecin, reçoivent les familles. Pour les situations complexes ou lorsque les parents sont séparés, un 2ème entretien d'évaluation peut être programmé.

Lors d'une suspicion de maltraitance ou dans certaines situations d'urgence un binôme peut être constitué. Un psychologue peut alors être sollicité directement pour cette première évaluation.
Ce type de procédure essentiellement réservé aux suspicions de maltraitance sexuelle évite les redites douloureuses.
Si la famille ne se présente pas à cet entretien, des relances ou rappel de rendez-vous doivent être systématiques, afin de savoir s'il s'agit d'un simple oubli du RDV, si les informations et conseils donnés ont été suffisants ou si la situation a présenté une aggravation pouvant mettre l'enfant en danger, auquel cas nous devrions intervenir.

Sur les 337 nouveaux dossiers en 2018, 235 rendez-vous d'entretien d'accueil classique ont été proposés. Il y a eu en outre 140 entrées directes (avec psychologue ou médecin).

- **Orientation :**

Chaque situation est présentée à l'ensemble de l'équipe en réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP) et une stratégie de prise en charge est coordonnée. En fonction des situations, plusieurs professionnels pourront être sollicités ou se succéder au fil de l'évolution.
Sur les 337 situations accueillies initialement, la répartition des prises en charge se fait de la façon suivante :

- 304 suivis effectués à la MDE (prise en charge unique ou multiple pour chaque situation) ;
- 10 familles ont été réorientées (vers la Maison de l'enfance, le CIDFF, le CAMSP ou la pédopsychiatrie) ;
- 23 situations classées sans suite.

Concernant ces 23 situations :

- soit, il a été décidé en RCP de ne pas mettre en place de suivi, les conseils prodigués ayant permis de rassurer la famille qui peut revenir en cas d'aggravation ou de nouvelle problématique. Un lien téléphonique est assuré voire **un suivi ponctuel proposé** sur un ou quelques entretiens filés. Dans de nombreux cas, une **orientation vers les Maisons de l'Enfance** est suggérée, permettant aux parents d'avoir un second souffle, de pouvoir échanger (café-parents et autres ateliers), tout en permettant à l'enfant de trouver un lieu de socialisation et de découverte. Ces situations de venues uniques correspondent essentiellement aux demandes ponctuelles de conseils éducatifs pour certains parents en demande de réassurance (à l'occasion d'une

séparation de couple non conflictuelle, l'arrivée d'un bébé, un changement intervenu récemment…) mais aussi à des demandes ponctuelles faites par des familles venant des îles, de passage à Tahiti… On peut en déduire que la Maison de l'Enfant devient mieux identifiée par les familles comme lieu ressource avant que ne surviennent des difficultés trop grandes. La communication autour de l'importance de mise en place d'actions de prévention primaire porte peu à peu ses fruits.

- Soit, dans quelques rares situations, les familles ne sont pas revenues car non prêtes à s'impliquer dans une prise en charge pour de multiples raisons, travail, difficultés de déplacement, difficultés sociales majeures (familles en foyer) ... Il est tout de même important de rappeler ces familles pour s'assurer de leur décision et leur assurer qu'elles pourront nous contacter en cas de besoin.

La file active en 2018 est constituée de 185 anciens suivis (concernant 150 familles) et de 406 nouveaux suivis (391 enfants pour 337 familles et 15 adolescents ou jeunes parents).
Au total la file active est de 591 sujets (vs 398 suivis en 2017 et 387 en 2016) ayant donné lieu à 2031 entretiens, consultations ou VM (vs 1806 en 2017), soit une augmentation d'activité de 11%.
On relève un taux de 74% de consultations d'évaluation ou de suivi honorées.
Comme l'année dernière, nous pouvons noter que :

- **L'orientation affichée de prévention primaire** commence à porter ses fruits : de nombreuses situations sont orientées vers les Maisons de l'Enfance afin de trouver des solutions à certaines difficultés ne nécessitant pas de réelle prise en charge thérapeutique. Le lien est fait avec les EJE. Les familles reprennent contact en cas d'évènement intercurrent perturbant à nouveau leur équilibre. **Les Maisons de l'Enfance font à présent partie de l'arsenal de nos indications avec la nécessaire transversalité de nos unités MDE-ME.** A contrario, des familles fréquentant les Maisons de l'Enfance viennent spontanément consulter en cas de besoin. De nombreuses familles sont également adressées par le CCSPI, l'école ou les travailleurs sociaux.
- **L'activité de la MDE est de plus en plus ouverte à une participation au sein des Maisons de l'Enfance :** de par la mobilisation du médecin référent pour la coordination des Maisons de l'Enfance mais surtout par une participation intensifiée du personnel de la MDE aux activités des Maisons de l'Enfance de Tahiti (café-parents animés par les psychologues, les éducateurs, le médecin).

➢ **Graphique de l'activité sur l'année**

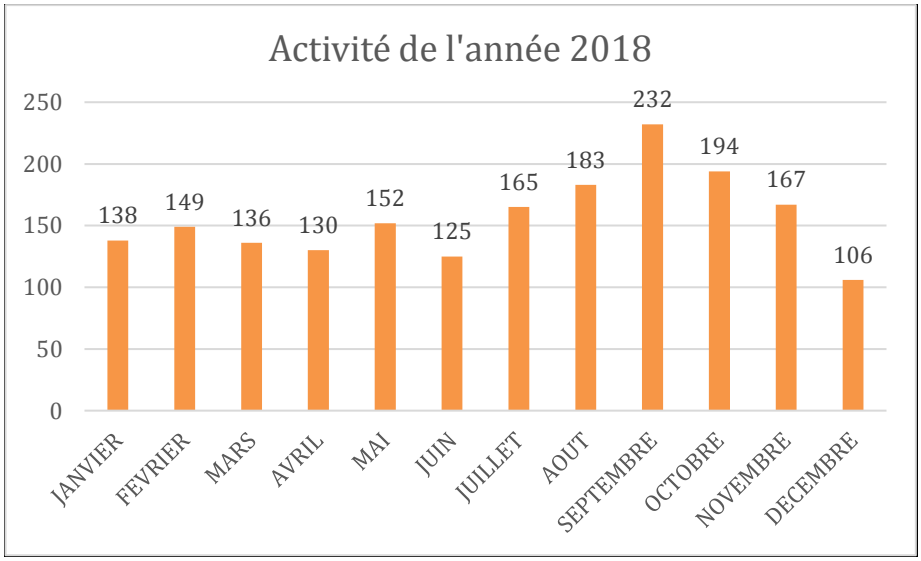

Contrairement aux autres années nous n'avons pas observé de baisse significative d'activité à l'occasion des grandes vacances. Nous avons mis en évidence une grande recrudescence d'activité à la rentrée scolaire qui

peut être mise en lien avec des demandes faites par les écoles ou les familles, en partie pour suppléer la fermeture du CCSPIJ.

3.3 Activité par catégorie professionnelle :

• 3.3.1 Les agents sociaux :

Deux agents sociaux sont en poste à la MDE mais sont susceptibles de venir en renfort des équipes des ME de Tahiti voire des autres unités (MDA et Centre de documentation).
Ces agents accueillent les familles. L'accueil est physique ou téléphonique et donne lieu au remplissage d'une feuille de demande et l'ouverture d'un dossier. Un rendez-vous d'évaluation est proposé. Les agents sociaux font par ailleurs le lien avec l'équipe en cas d'observation de dysfonctionnements (au niveau de la salle d'attente, lors des entretiens téléphoniques ou à l'occasion des demandes). Ils participent aux réunions pluridisciplinaires d'orientation post-évaluation. Les qualités d'écoute et d'accueil sont essentielles dans l'ancrage de la famille dont dépendra l'observance du suivi.
La mise à jour du planning, la tenue de tableaux de bord, statistiques et relevés nécessaires à la rédaction du rapport d'activité leur incombent. Elles sont également chargées du suivi des dossiers (ouverture, classement, relances, archivage).
Les agents sociaux peuvent participer à la préparation et à l'animation de certains ateliers pédagogiques (ex à l'occasion de la JMDE mais aussi des animations de la MEFTH...). Lorsque les parents sont en entretien, elles peuvent animer la salle d'attente.
L'une d'entre elles répond chaque année, aux interviews données en tahitien à l'occasion de la JMDE.
Elles participent enfin aux réunions de rassemblement des Maisons de l'Enfance de Tahiti et y bénéficient des formations proposées.
Elles ont accueilli une stagiaire durant 1 semaine.
L'agent social titulaire a bénéficié d'une formation sur les techniques de classement (1,5 jours), d'une formation sur les techniques d'accueil (1,5 jours) organisées par la DGRH puis d'une formation incendie (0,5 jour).

• 3.3.2 Activité médicale :

Missions du médecin de la MDE :

- En tant que référent technique de l'unité Maison de l'Enfant au Fare Tama Hau, le médecin est chargé de la coordination des activités de l'unité, de la mise en place de partenariats, de la conception et de la réalisation de nouvelles actions. Elle participe en termes de communication à des interviews (presse écrite audio et visuelle), elle a travaillé à l'élaboration de visuels (flyer des Maisons de l'Enfance, carte de visite de la MDE)
- Dans son activité au sein de la MDE au FTH, le médecin participe aux entretiens d'évaluation, prend part à quelques accompagnements familiaux ponctuels proposés en RCP et assure les consultations médicales. Elle a développé avec la kinésithérapeute des suivis d'asthmologie. Tous les enfants reçus au Foyer Te Aho Nui bénéficient d'une consultation d'entrée. Leur suivi médical leur est assuré dans l'unité, quant à la prise en charge psychologique, elle est décidée en synthèse.
- Après en avoir rédigé le projet, depuis décembre 2013, elle est aussi coordinatrice du projet des Maisons de l'Enfance en Polynésie française. Les 6 ME fonctionnent à présent. L'activité prépondérante demeure la promotion, la conception et diversification des activités. Cette tâche implique l'activation de partenariats, le recrutement et la formation des divers professionnels. Des missions à Raiatea et Taiohae permettent de relancer le maillage professionnel, diffuser notre bilan d'activité, harmoniser les pratiques des diverses structures.
- Dans son rôle de promotion des activités du Fare Tama Hau auprès des partenaires institutionnels, le médecin a également participé à **121 réunions, interventions, cours et conférences.**
- Elle est membre de la commission d'agrément des accueillants familiaux.
- Elle supervise l'activité de 2 agents en CVD. Une vient en soutien des équipes des Maisons de l'Enfance, l'autre a pris la gestion de la bibliothèque du Fare Tama Hau.

- En l'absence du Directeur du Fare Tama Hau, le médecin de la MDE assure son intérim.

Analyse de l'activité médicale :

Les consultations médicales surviennent soit au décours des suivis (patients adressés par les différents membres de l'équipe), soit correspondent à des entrées directes. Les demandes de certificats médicaux pour le sport ou aptitude à aller en CLSH ont été plus nombreuses. De nombreux patients viennent car refoulés par les services du CME.

En 2018, le médecin de la MDE a effectué **19 entretiens d'évaluation familiale** (vs 42 en 2016 et 16 en 2017) **et 532 consultations** (vs 324 en 2016 et 346 en 2017) pour 228 enfants et 9 adolescents reçus, **soit une hausse d'activité de 34%.**
Cela est rendu possible puisqu'il a été décidé en équipe que les évaluations étaient en priorité affectées aux éducateurs afin de laisser plus de disponibilités au médecin pour assurer ses consultations médicales et la coordination des ME.
En outre, **le médecin nutritionniste a fait 12 consultations spécialisées** concernant 5 enfants.
Les enfants nous ont souvent été adressés par la médecine scolaire. Il s'agit rarement de demandes spontanées des familles amenant rapidement à un échec de prise en charge. Les difficultés d'adhésion et de compliance peuvent s'expliquer par le fait que la majorité des enfants adressés l'ont été à un moment de difficultés familiales (qui étaient le motif de leur demande initiale à la MDE). Parents et enfants sont alors peu disponibles à des changements d'habitude, les parents n'étant pas toujours en demande et les enfants pas personnellement motivés. Aussi a-t-il été décidé de ne plus bloquer de vacations spécialement dédiées aux enfants et ouvrir les créneaux de consultation de la nutritionniste indifféremment aux enfants comme aux adolescents.

Le médecin de la MDA et le Directeur ont effectué **4 consultations** en l'absence du médecin de la MDE.

Au total, 548 actes médicaux ont été effectués en 2018 (entretiens et consultations) vs 385 en 2017.

82 consultations médicales (vs 62 en 2017) ont été suivies d'une prise en charge en kiné respiratoire, concernant le suivi de 18 enfants. Les médicaments sont donnés aux familles en fonction de leurs conditions de ressources et dans la limite du stock disponible. **7 actes infirmiers** ont été pratiqués (lavages d'oreilles, pansements).
Les familles reçues le sont en général la première fois dans le cadre d'une urgence (difficultés d'accès aux soins) puis s'inscrivent pour un suivi régulier et d'éducation thérapeutique. La possibilité d'avoir une kiné respiratoire associée à une éducation préventive a permis à de nombreux jeunes patients anciennement suivis dans le service d'obtenir une bonne évolution de leur pathologie. L'éducation des patients asthmatiques et de leur famille est une activité chronophage mais primordiale, impliquant la répétition de messages de prévention, sollicitant également la coopération de plusieurs membres de la famille (parents, grands-parents et « nounou » ayant en charge l'enfant doivent aussi être mobilisés). L'objectif à terme étant une prise en charge précoce de la maladie, l'espacement des crises et l'amélioration de la qualité de vie de l'enfant influant positivement sur son comportement, la qualité de sommeil et sa scolarité. L'activité s'est maintenue malgré le départ à la retraite de la kiné, fin 2016, se rendant disponible sur vacations.

Un accord de partenariat a été établi entre le FTH et le Foyer Te Aho Nui (FTAN), ainsi tous les enfants entrant et sortant au/du foyer ont une consultation médicale à la Maison de l'Enfant pour coordonner les prises en charge, mettre en place les suivis médicaux si besoin, faire un certificat provisoire d'aptitude en vue de l'inscription scolaire, en accord avec le CCSHS et compléter les certificats d'aptitude sportive, de participation à un CLSH, SAGA...
Il est à noter que dans la majeure partie des situations, la prise en charge psychologique de l'enfant a été décidée par le référent social, lors de la synthèse à l'entrée au foyer, à laquelle nous n'assistons pas. Lors du séjour en foyer des enfants, le médecin et/ou la psychologue (lorsque l'enfant est suivi à la MDE) assistent aux synthèses concernant les fratries. A la sortie du FTAN, la famille accueillante est invitée au cas échéant,

à venir faire le point sur le suivi.
En 2018, 23 enfants du FTAN ont été reçus (vs 22 en 2017), motivant 144 consultations (vs 58 en 2016 et 93 en 2017), cumulant les entretiens d'entrée et les suivis médicaux, soit une hausse de 35% expliquant pour partie la hausse d'activité médicale en 2018.

Le médecin a rédigé une information préoccupante en 2018.

Les problématiques retrouvées lors des évaluations sont résumées dans le tableau suivant (plusieurs items peuvent être retrouvés pour une même situation) :

Motifs de consultation d'accueil	%
Parents séparés ou en cours de séparation	**42,1**
Conflits et/ou violences conjugales ou parentales	**26,3**
Dysfonctionnements familiaux (famille élargie, famille recomposée, place de chacun, distorsions éducatives)	**26,3**
Troubles médico sociaux familiaux (maladies chroniques, TS, marginalisation…)	**15,8**
Faits traumatisants récents ou plus anciens, harcèlement	**26,3**
Difficultés scolaires, retard apprentissages	**15,8**
Troubles instrumentaux (retard ou trouble du langage, troubles attentionnels, dyslexie et autres dysfonctionnements neuropsychologiques)	**10,5**
Troubles du comportement (agitation, difficulté de socialisation, agressivité, repli sur soi, pleurs, colère, violence…)	**42,1**
Problème de construction identitaire (difficultés d'individuation/séparation, problème d'estime de soi, problème de développement psycho-affectif…)	**21,1**
Troubles organiques et/ou somatiques de l'enfant (maladies chroniques, asthme, surdité, obésité, encoprésie, énurésie, troubles du sommeil, de l'appétit…)	**31,6**
Maltraitances (avérées ou soupçonnées)	**21,1**
Symptômes dépressifs	**21,1**
Demande de soutien à la parentalité	**5,3**
Demande de conseils ou orientation	**36,8**

Le nombre important de demandes autour des problématiques familiales telles que séparation conflictuelle du couple, problème de garde… engendrant des répercussions néfastes sur le bon développement de l'enfant est devenu une constante montrant que le Fare Tama Hau est repéré tant par les familles que les partenaires comme lieu de prises en charge multiples.

Lors de l'anamnèse, les troubles du comportement, régulièrement associés à des difficultés à entrer dans les

apprentissages, à des troubles de l'attention et à des difficultés scolaires, ont souvent été signalés par les enseignants aux familles, qui sont ensuite dirigées vers notre service. Ces troubles du comportement sont aussi très souvent redoutés par les parents séparés ou en cours de séparation, sans pour autant être manifestes. Il est parfois nécessaire d'assurer à ces familles une écoute attentive, de les soutenir en période de crise voire de temporiser leur demande et de leur donner l'opportunité de revenir si les troubles s'aggravent. Si l'enfant a moins de 5 ans, on conseille à la famille de fréquenter une Maison de l'Enfance où l'accueil est libre, non thérapeutique, où l'enfant pourra améliorer son éveil et sa socialisation, où le parent pourra trouver apaisement, échanges et soutien auprès d'autres parents.

Le cortège de somatisations lié au mal-être de l'enfant est également à prendre en compte (trouble du sommeil, trouble des conduites alimentaires, asthme, affections cutanées, énurésie…) et doit conduire à une grande vigilance de la part des professionnels lors de l'évaluation car certaines manifestations peuvent être sous-estimées par les familles et/ou impliquer une surmédicalisation de certains maux.

Activité de prévention :

Dans son rôle de promotion des activités du Fare Tama Hau auprès des partenaires institutionnels mais aussi de coordination du projet des Maisons de l'Enfance (suivi des projets, recrutement des personnels et leur formation, organisation de temps de rassemblement des ME), le médecin a participé à **121 réunions, conférences, interventions ou missions.** Cette activité chronophage excède l'activité en interne et est un témoin du rayonnement des activités du Fare Tama Hau auprès des partenaires institutionnels avec notamment la participation aux commissions d'agrément des accueillants, la mise en place de formations auprès des enseignants de maternelle mais aussi des stagiaires du CFPA et du SEFI et pour la première fois cette année du RSMA.
Des projets innovants en Polynésie ont été créés tels que la mise en œuvre d'un dispositif passerelle (cf. bilan des Maisons de l'enfance). Le travail de coordination se situe à plusieurs niveaux :

- Rédaction de projets, mise en œuvre et suivi, évaluation
- Développement de partenariats
- Recrutement et formation des professionnels
- Suivi quotidien du fonctionnement de chaque structure
- Actions de communication

L'encadrement de 2 personnels en CVD, dont un affecté au Centre de documentation, a conduit à repenser l'organisation de ces espaces et proposer un accueil plus convivial. Le thème « autour du livre » choisi pour la JMDE nous a permis de mettre en lumière la possibilité d'investir autrement ce centre de documentation.

Le médecin a bénéficié d'une mission en Métropole :

- 21ème journée annuelle de la Petite Enfance à l'Adolescence : "apprentissage et neurosciences"
- Colloque Zoeki : "la relation à 3 : parents, enfants, professionnels de la petite enfance",
- Colloque annuel de la CNAPE 12 et 13/12/18, Les publics de la prévention spécialisée
- Visites de Maisons de l'enfance, d'un ludobus, de la « cabane partagée », d'une maison des familles.

INTERVENTIONS-MISSIONS-COORDINATION DU MEDECIN		Dates
Réunions institutionnelles	Réunion Directrice de la Santé;	05/01;
	Réunion Responsable CCSPMI	15/01;
	Réception à la Présidence de la Ministre Outremer	25/05;
	Notation du personnel	05/04; 10/04; 16/04; 18/04;
	Inauguration salon fête des mères à l'APF	22/05;
	Bilan 2CVD	28/05;
	Rencontre directeurs EPA, présentation et visite FTH	8/06; 16/11;
	Entretiens pré embauche professionnels, accueil stagiaires	02/08; 03/08; 06/08; 07/08; 24/08; 09/09;
	Conférence du Service Public	25/09;
	Evaluation éducateurs stagiaires	23/11; 29/11;
Coordination des ME	Rassemblement 4ME	19/01; 31/05; 20/06;
	Coordination 4ME	13/01; 20/04; 13/06; 10/09;
	Coordination METAR	27/02; 10/04; 01/06; 09/09; 10/10; 16/10; 13/11;
	Coordination MEFA	22/03; 03/04; 24/04; 18/07;09/10; 08/11; 20/11; 22/11;
	Coordination MEPU	03/04; 24/04; 23/10;
	Coordination MEFTH	06/04; 19/07;
	Coordination MERAI	18/04;
	Mission aux Marquises, coordination METAI	du 26/11 au 28/11

Partenariat avec l'Education	Réunion Mairie Punaauia DP	04/01;
	Réunion DGEE	16/02;
	Préparation semaine des écoles à Punaauia, inauguration et 3 soirées dans les quartiers (Outumaoro, Taapuna, Punavai montagne); concours de Orero écoles de Punaauia	23/03; 26/03; 26/03 soir; 27/03 soir; 28/03 soir; 29/03;
	Comité de pilotage dispositif passerelle de Faa'a	26/04; 15/05; 09/10;
	Préparation stage d'harmonisation des Dispositifs Passerelles, stage 3j	03/04; 18/06; 19/06; 20/06;
	Comité de pilotage dispositif passerelle de Punaauia	14/05; 15/06;
	Comité de pilotage dispositif passerelle de Taravao	01/06;
	Comité de pilotage du dispositif passerelle de Papeete	12/06; 22/06;
	Préparation avenants DP/DGEE	02/06; 09/06; 02/07; 09/07; 28/08; 17/09;
	Signature avenant DP avec Ministre de l'Education à Taravao, visite du DP	10/10;
	Intervention école Mataiea (en route vers l'autonomie) école des parents	16/10;
	réunion partenariat écoles Faa'a avec Klaus Bruno	06/11;
	Visite METAR et passerelle avec Ministre de l'Education	25/10; 13/11;
Formations, conférences	Formation CFPA	09/01; 16/01; 23/01; 25/01;
	Formation SEFI	20/02;
	Formation RSMA	25/07;
	Conférences Haut-Commissariat	22/02; 22/03; 28/06; 29/11;
	Séminaire nutrition - Direction de la Santé	18/05;
	Café-parents MEFTH	25/05; 14/06;
	Séminaire Santé mentale et prévention du suicide au CHPF	11/05;
	Séminaire Sport Santé	16/07; 17/07;

Partenariats divers	Réunion Loïs Bastide, préparation DU UPF et recherche sur les violences intrafamiliales	12/02; 12/04; 13/04;
	Commission d'agrément des accueillants familiaux, DFSE	15/02; 19/04; 09/08; 11/10;
	Réunion projet APAJ, groupe de parole à Taravao	27/02;
	présentation école asthmo Taravao, Dr Phelippeau puis projets de prévention avec Dr Robin	22/03; 23/10;
	Projet Journée internationale des parents à la Mairie de Faa'a; organisation des Assises de la famille	03/04; 02/06;
	Mise en place d'un partenariat avec Polynélivre	04/04;
	Mise en place d'un projet nutrition 4ME	24/04;
	Projet nutrition MERAI, Dr Zeina Ajaltouni	16/05;
	Synthèse au FTAN	05/06; 26/06;
	Réunion responsable prévention DSFE	15/10;
Evènementiels	Préparation JMDE	22/10; 23/10; 05/11;
	Visite METAR et passerelle avec Ministre de l'Education	13/11;
	JMDE et visite FTH par Ministres de la santé et des Solidarités	21/11;

- **3.3.3 La kinésithérapeute** a une activité partagée entre la MDE et la MDA.

En 2018, 94 actes ont été effectués en kinésithérapie vs 84 en 2017, concernant 21 enfants. Après son départ à la retraite, fin 2016, l'activité de la kiné à la MDE est essentiellement dédiée aux suivis de kiné respiratoire. Seulement 3 enfants ont été suivis pour une mise à l'effort dans le cadre d'une prise en charge de l'obésité.

- **3.3.4 Activité des psychologues :**

Les missions du psychologue à la Maison de l'Enfant :

- Soutien psychologique des enfants accueillis et de leur famille
- Evaluations psychologiques des situations en vue de proposer des modalités d'accompagnement ou d'orientation

- Participation aux réunions de coordination des équipes pluridisciplinaires dans un but de partage, de transmission de l'information et pour apport d'un éclairage sur certaines situations.
- Rôle de prévention, d'information et de formation.
- Contribution au dynamisme du service en participant aux projets, en aidant à leur élaboration et à leur évolution.
- Missions de prévention primaire, secondaire et tertiaire

Les psychologues cliniciens ne participent habituellement pas aux entretiens d'évaluation sauf à l'occasion de certaines situations d'urgence ou d'orientations directes (dans des situations de traumatisme : décès, attouchements ou dans des situations d'urgence : famille présente sur le territoire peu de temps ou lorsque la famille a été orientée par courrier directement vers un psychologue du Fare Tama Hau).
La mise en place du suivi se fait généralement après discussion du dossier en équipe. Le partage des situations entre les 2 professionnels s'effectue sur la base du volontariat, en fonction de leurs pratiques et de leur disponibilité, lors de la réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP).
Les orientations des professionnels de l'éducation (psychologues scolaires et professeurs) ainsi que celles des professionnels de santé sont en hausse. Partenaires privilégiés, en contact régulier avec les enfants, ils peuvent détecter des difficultés et/ou dysfonctionnements de façon précoce et nous adresser les familles au besoin. La Maison de l'Enfant et ses services sont mieux connus et identifiés pour répondre à des demandes des usagers extrêmement variées.
Des entrées directes peuvent être proposées auprès du psychologue en cas de traumatisme violent récent, de maltraitance sexuelle ou lorsqu'un enfant est adressé par un collègue psychologue.

Le bilan d'activité quantitatif des psychologues est le suivant :

Pour l'année 2018 les 2 psychologues cliniciens ont effectué un total de 955 entretiens (vs 905 en 2016 et 896 en 2017) **pour 474 usagers reçus** (vs 259 en 2017), concernant 261 familles (vs 189 en 2017).

On constate que l'année 2018 a été marquée par une augmentation du nombre de familles accueillies (+27%), avec en parallèle une augmentation significative du nombre d'usagers (+45%). Dans une même famille, des prises en charges individuelles peuvent être proposées à ses différents membres (usagers), et ce, à différents temps de la prise en charge, expliquant ainsi la différence de résultat entre le nombre de familles accueillies et le nombre d'usagers.

	2017	2018
Nombre de familles accueillies	189	261
Nombre d'usagers reçus	259	474

Motifs d'entrées directes

Outre les prises en charge décidées en réunion de concertation pluridisciplinaire, les psychologues reçoivent des familles en entrée directe sans consultation d'évaluation préalable. Les entrées directes, situations qui n'ont pas fait l'objet d'une évaluation de la demande, sont au nombre de 61. Elles ont été orientées directement pour le caractère impératif voire urgent de leur situation. Ce type d'orientation est fait par nos partenaires extérieurs : médecin, psychologue scolaire, référents des Maisons de l'Enfance ou par nos agents d'accueil qui constatent le caractère urgent de la demande, souvent en lien avec un deuil ou des sévices avérés ou soupçonnés. Ce type d'orientation doit malgré tout rester exceptionnel.

Types d'entrées directes	Nombre
Agression sexuelles (soupçonnées ou avérées)	**12**
Deuil récent, séparations brutales (incarcération, séparation de couple, entre les parents et les enfants)	**20**
Violences directes ou indirectes (enfants violentés ou témoins de violences)	**26**
Accident récent (victime, acteur ou témoin)	**3**

Les différents types d'accompagnement proposés :

- **L'accompagnement individuel de l'enfant** avec la participation systématique des parents lors des entretiens anamnestiques pour accueillir la demande, qu'ils formulent en grande partie à la place de l'enfant, ainsi que l'histoire familiale et évènementielle qui entoure cette demande. Un point sur l'évolution de la situation est régulièrement fait avec les parents afin de saisir les attentes de chacun.

- **L'accompagnement parental** (parent(s) seul(s) en entretien) : Le ou les parents sont reçus seuls pour leur offrir un espace de verbalisation de leurs difficultés conjugales, familiales, inter ou transgénérationnelles. Ce dispositif d'accompagnement est mis en place dans l'intérêt de l'enfant qui absorbe souvent la tristesse ou l'inquiétude de ses parents. L'enfant porte parfois le poids de non-dits familiaux ou de problématiques familiales non-résolues. Ce soutien à la parentalité permet au parent de se recentrer sur l'enfant, sur ses besoins et de (re-)penser la relation à son enfant. Ces entretiens parentaux peuvent aussi se faire dans un temps et un espace parallèle à celui de l'enfant afin de préserver l'intimité de l'enfant, de dissocier les vécus de chacun et de favoriser le processus de séparation/individuation.

- **L'accompagnement familial** (enfant + parents ou famille au complet) : Une orientation de l'accompagnement vers une thérapie familiale est parfois choisie lorsque les difficultés de l'enfant semblent étroitement liées à la dynamique familiale, au rôle et aux places attribués à chacun (exemple de l'enfant pansement ou ciment du couple), à l'histoire familiale consciente ou inconsciente (tabous, deuils passés non élaborés, traditions familiales s'opposant à l'individualité etc.). La thérapie familiale peut aussi bien s'appuyer sur des théories et modalités psychanalytiques qu'être inspirée de la systémie. Le principe étant de respecter au plus près la spécificité de la famille rencontrée et de favoriser l'émergence des individualités

- **L'accompagnement de la fratrie** : Il s'agit d'entretiens cliniques rassemblant des frères et sœurs sans la présence de leurs parents ou tuteurs. Ce choix d'accompagnement émane notamment de deux constats :
  - Certaines demandes concernent des tensions familiales résultant de conflits persistants entre les enfants.
  - Lorsque les conflits fraternels sont mis en avant par la famille, les parents tendent à pointer du doigt le comportement de l'un des enfants. Cet enfant désigné est souvent l'objet de leur demande d'un accompagnement au Fare Tama Hau.

La thérapie par la fratrie favorise l'expression du vécu entre frères et/ou sœurs et permet le développement de l'entraide. Le frère ou la sœur pouvant devenir des co-thérapeutes. Recevoir la fratrie prévient du déplacement du symptôme d'un enfant à l'autre et permet à la famille de sortir d'un potentiel cercle vicieux. L'analyse des relations fraternelles élargit les interrogations sur les difficultés de l'enfant à un niveau

supplémentaire, horizontal, en plus du lien vertical parent-enfant. Ces entretiens « fratrie » peuvent par la suite aboutir à la séparation des espaces thérapeutiques pour chacun des enfants afin de soutenir, dans un deuxième temps, l'expression de leur individualité.

- **L'accompagnement psycho-éducatif** : Entretiens familiaux menés par l'éducateur et le psychologue. Cette modalité de suivi est notamment envisagée lorsque les aspects éducatifs et psychologiques de la situation s'influencent et s'imbriquent formant un tout parasitant pour l'enfant qu'il devient nécessaire de démêler.

Ces formes d'accompagnement peuvent se suivre ou se chevaucher selon les problématiques et les besoins dégagés au fil du travail. Il n'y a pas de durée de suivi préétablie. Elle est fonction des problématiques mises à jour, de l'investissement de l'enfant dans son processus d'élaboration psychique et de résolution des conflits, de l'investissement parental.

Types d'accompagnement	Nombre 2017	% 2017	Nombre 2018	% 2018
Psychologique individuel	608	74	678	71
Familial	83	10	96	10
Parental	70	8.5	96	10
Psycho/éducatif	45	5.5	46	5
Fratrie	18	2	39	4

En comparaison avec l'année 2017, l'activité des psychologues a augmenté de 12% et est resté stable dans son intensité, durant l'année. La moyenne des consultations est de 41 par mois, pour chaque psychologue, sans que cette activité ne connaisse de creux significatifs, à la différence des années précédentes où les grandes vacances scolaires étaient synonymes de baisse d'activité. La fermeture du **CCSHMIJ (Centre de Consultations Spécialisées en Hygiène Mentale Infanto-Juvénile) et la pérennité de l'équipe de l'unité de soin de la Maison de l'Enfant, peuvent expliquer l'augmentation d'activité et la fréquentation stable, au cours de l'année, des usagers.**

Problématiques travaillées par situation

On note l'existence de problématiques multiples ou croisées chez un même enfant (enchaînement causal de différentes problématiques ou intrication de différents facteurs sous un même symptôme…). Les associations les plus fréquemment rencontrées sont : troubles du comportement et conflits de loyauté, difficultés scolaires, conflits familiaux et troubles du comportement, conflits familiaux et difficultés scolaires. Les problématiques familiales très souvent en lien avec des séparations conflictuelles des parents sont souvent à l'origine de discordances éducatives et de troubles du développement chez l'enfant.

Même si l'enfant est au cœur de nos préoccupations, il est fondamental de travailler l'accompagnement des parents autour de leurs difficultés familiales et conjugales afin de favoriser l'investissement parental et rétablir une communication autour de leur enfant, essentielle à son bon développement. De manière générale, les difficultés de l'enfant sont le moteur de la démarche parentale, d'obtenir pour lui, du soutien auprès de professionnels de l'enfance. Si la demande d'aide à la parentalité n'est pas spontanément énoncée dans les premiers motifs de consultation, elle émerge au fil des rencontres et de l'établissement d'une relation de

confiance, au fur et à mesure de l'élaboration autour des dimensions familiales et éducatives. La fratrie peut également être reçue pour accompagner à la restauration/l'instauration d'une communication autour de l'enfant et de ses problématiques. Ce dispositif de rencontre aide notamment à un travail sur la place de chacun dans la famille. Les entretiens familiaux en présence de l'éducatrice et du psychologue sont envisagés lorsque les aspects éducatifs et psychologiques de la situation s'influencent et forment un tout parasitant pour l'enfant qu'il devient nécessaire de démêler, ex : éducation parentale inconsciemment influencée par un vécu familial passé.

Les premiers entretiens psychologiques permettent à la famille (enfants et parents) de reformuler si nécessaire leur demande et d'exprimer leur problématique autour de leur histoire familiale et celles des évènements dans un objectif anamnestique. S'en suivent différentes propositions d'accompagnement en fonction de la problématique exposée et bien-sûr de la reconnaissance de la problématique par les usagers concernés.

Problématiques principales travaillées en consultations psychologiques (plusieurs items possibles)	**%**
Conflits internes (conflit de loyauté, travail sur la gestion des émotions…)	64.4
Travail sur la configuration familiale (travail de la place et le rôle de chacun dans la famille nucléaire et/ou élargie)	36.4
Construction identitaire (processus d'identification, travail de filiation et d'affiliation, individuation et séparation)	29.5
Relation à l'autre (avec les pairs, avec la fratrie, avec les parents et/ou la famille recomposée, avec les adultes hors cadre familial)	26
Rapport au corps et image de soi (image du corps, réactions psychosomatiques, estime de soi)	9.2
Élaboration du manque et/ou de la perte (dans le cadre d'une séparation, dans le cas du décès d'un proche…)	23.8
Choc émotionnel et/ou impact traumatique	36.4
Autour de la parentalité	10.3

De nouvelles rubriques sont proposées en 2018, ciblant au plus près les problématiques rencontrées et travaillées.
Les motifs de venue des familles sont majoritairement en lien avec des séparations parentales et des difficultés rencontrées dans la recomposition familiale d'où un taux de prises en charge élevé pour les items : conflits internes et travail sur la configuration familiale mais aussi travail sur la construction identitaire et la relation à l'autre.
Les psychologues ont rédigé 4 signalements et 2 informations préoccupantes suite à des révélations de maltraitance au décours de suivis ou à l'occasion d'entrées directes.

Autres activités des psychologues :

Les « interventions café-parent » :
Depuis 2017, les psychologues cliniciens de la MDE interviennent de façon régulière sur les cafés-parents des 4 Maisons de l'Enfance de Tahiti en complémentarité des cafés-parents existant. Cette intervention répond à un besoin des parents, identifié par les référents des Maisons de l'enfance, sur certains sujets quotidiens

rencontrés par les parents (la parentalité, les stades de développement de l'enfant, l'émergence et la gestion des émotions ou encore les angoisses) nécessitant parfois un approfondissement du sujet voire une disponibilité quasi individuelle, évitant le recours à une consultation. Leurs questionnements au fond relèvent d'une seule et même interrogation : « Suis-je un bon parent ? ». Apporter un regard professionnel permet aux parents d'élaborer des pistes de réflexions, d'échanger et finalement la plupart du temps de les rassurer sur leurs compétences. En cas de difficultés plus sérieuses, les parents sont invités en entretien particulier où une orientation peut leur être conseillée. Les sujets abordés ne sont plus définis à l'avance, comme cela pouvait être le cas les années précédentes, sauf de manière exceptionnelle. En effet, les psychologues et les référents des maisons de l'Enfance ont observé que les parents étaient plus impliqués et investis dans la discussion lorsqu'émergeait une demande dans « l'ici et maintenant ». L'intervention des psychologues sur ces temps d'échanges permet de vulgariser de nombreuses informations et de les lier de façon pragmatique aux questionnements ou expériences des parents.

Le nombre d'interventions au café-parent a augmenté cette année passant de 26 à 38. Initialement programmés sur MEPU, METAR et MEFTH, l'intervention des psychologues de la MDE s'est étendue à la MEFA à partir de la fin du premier trimestre, suite au départ de la psychologue libérale qui assurait bénévolement cette activité.

Les psychologues peuvent participer au cycle de **conférences du Haut-Commissariat, cette année un psychologue est intervenu avec un éducateur spécialisé sur le thème de l'enfant difficile**

En 2018, ont été inaugurées **des rencontres à thème.** Dans le cadre d'un projet transversal inter unités, des soirées débat sont organisées au Fare Tama Hau. L'une d'entre elles portait sur la séparation du couple, animée par une psychologue de la MDE et une éducatrice spécialisée de la MDA.

Toutes ces activités demandent un intense travail de préparation, imputé au temps d'accueil du public. Cependant ces interventions (café-parents, conférences, débats) entrent dans le cadre des objectifs de prévention primaire du Fare Tama Hau et permettent si besoin d'informer les parents sur les modalités d'accueil et d'accompagnement proposées au sein du FTH.

Les psychologues ont également participé à 35 synthèses programmées pour les enfants placés **au FTAN** (en partenariat avec la DFSE et le VESOS), **4 équipes éducatives et une visite médiatisée.**

Ils ont encadré la formation de 4 stagiaires de l'ISEPP.

Formation des psychologues : Les 2 psychologues cliniciens ont participé à la formation donnée par le CCSAT sur l'entretien motivationnel.

3.3.5 Activité des travailleurs sociaux :

Suite à la mise en place d'un concours de la fonction publique pour les travailleurs sociaux en 2017, les 2 postes d'éducateur ont été nouvellement pourvus par une éducatrice de jeunes enfants à partir de décembre 2017 et un éducateur spécialisé à partir de la mi-mai 2018.

La situation devrait ainsi se stabiliser en termes de ressources humaines et donc de continuité de suivis. Nous pouvons d'ores et déjà constater une nette augmentation d'activité s'appuyant sur plusieurs hypothèses : la complémentarité de fonction (ES et EJE) mais aussi la nouveauté d'intégrer dans nos équipes de la MDE et des ME des hommes, la possibilité de mener des entretiens en reo Tahiti amène une proposition de prises en charge diversifiée et très intéressante.

Nombre et nature des entretiens effectués en 2018 :

Total	2017	2018
Nb d'entretiens d'accueil	**131**	**220**

En 2018, les éducateurs ont effectué 220 entretiens d'accueil soit une hausse de 40% par rapport à 2017. L'augmentation de ce taux a permis de libérer le médecin pour ses coordinations et consultations. Lorsque des difficultés scolaires ou des problèmes médicaux sont repérés, une consultation médicale est proposée.

L'objectif de l'entretien d'évaluation consiste en l'appréhension globale des difficultés que peuvent rencontrer les familles. Les points essentiellement abordés lors de ces entretiens sont tournés vers la qualité du lien parent/enfant, la communication, la place et le rôle de chaque individu dans la famille et la verbalisation des moments de crises dans le quotidien. Au travers de ce temps d'échange avec la famille, il est conseillé à la famille d'essayer de prendre le recul suffisant pour (re) trouver un équilibre sécurisant pour l'enfant et son entourage. Un maximum d'informations doit être recueilli à l'occasion de cet entretien afin de pouvoir envisager l'accompagnement le mieux adapté à la situation, qui pourra ensuite être réévalué au fil du suivi.
La nature de ces premières demandes est souvent liée à un changement de comportement de l'enfant, des conflits intrafamiliaux, des séparations conflictuelles mais également peut faire suite à une orientation de l'école. Bien souvent lors de ces entretiens d'évaluation, nous observons que le motif de la première demande mis en avant par la famille est bien différent de ce qui nous est révélé en entretien, et des difficultés bien plus importantes peuvent être abordées, initialement retenues par peur ou honte.

MOTIFS D'ENTRETIEN D'ACCUEIL	%
Parents séparés ou en cours de séparation	**51,7**
Conflits et/ou violences conjugales ou parentales	**33,2**
Dysfonctionnements familiaux (famille élargie, famille recomposée, place de chacun, distorsions éducatives)	**46,5**
Troubles médico-socio-familiaux (maladies chroniques, TS, marginalisation…)	**14,2**
Faits traumatisants récents ou plus anciens, harcèlement	**21,3**
Difficultés scolaires, retard apprentissages	**34,1**
Troubles instrumentaux (retard ou trouble du langage, troubles attentionnels, dyslexie et autres dysfonctionnements neuropsychologiques)	**10,9**
Troubles du comportement (agitation, difficulté de socialisation, agressivité, repli sur soi, pleurs, colère, violence…)	**62,6**
Problème de construction identitaire (difficultés d'individuation/séparation, problème d'estime de soi, problème de développement psycho-affectif…)	**41,7**
Troubles organiques et/ou somatiques de l'enfant (maladies chroniques, asthme, surdité, obésité, encoprésie, énurésie, troubles du sommeil, de l'appétit…)	**18,5**

Maltraitances (avérées ou soupçonnées)	**7,1**
Symptômes dépressifs	**4,3**
Demande de soutien à la parentalité	**47,9**
Demande de conseils ou orientation	**58,8**

Après réunion de concertation pluridisciplinaire, plusieurs types de prise en charge sont proposés, répondant de la façon la plus personnalisée aux besoins de la famille. Ces prises en charge pourront évoluer au fil du temps en fonction de la réponse et de l'investissement des parents. Il est important de souligner que des difficultés persistent quant au fait d'associer les pères au suivi de leur enfant. Nous tentons systématiquement de les inviter, donnant lieu à une deuxième évaluation de la situation. Cependant, assez souvent, ces derniers ne répondent pas présents ou sont alors peu ou pas investis dans le travail et l'accompagnement. On observe cependant cette année une augmentation d'ouverture de dossiers faite par les pères (+3%).

Les divers types de prise en charge des éducateurs sont :

L'accompagnement éducatif : Il peut se faire avec l'enfant et les parents ou avec l'enfant seul, selon les situations et si l'enfant se sent à l'aise pour être en présence de l'éducateur sans ses parents. Lors de ces entretiens, il s'agit de travailler avec l'enfant le cadre, les limites, le rapport à la loi… de mieux cerner son comportement au quotidien à l'école, avec ses parents, ses frères et sœurs, de l'aider à exprimer ses émotions à l'aide d'outils adaptés à son âge, de l'aider à trouver des ressources en lui pour que la situation évolue de manière positive. Cet accompagnement ne peut se faire sans la collaboration des parents qui peuvent avoir un rôle très important afin de soutenir leur enfant dans ces moments difficiles. Une prise de recul et une remise en question de la famille dans sa globalité est nécessaire pour faire évoluer les choses. L'éducateur donne également lors de cet accompagnement des outils ludiques aux parents afin de les aider à remettre le cadre à la maison ou à aider leurs enfants à exprimer leurs émotions, le rôle et la place de chacun sont redéfinis afin de renouer une communication harmonieuse et apaiser le climat familial.

L'accompagnement psycho-éducatif : Il peut être proposé aux familles lorsqu'au-delà de l'accompagnement éducatif, on remarque un besoin d'accompagnement psychologique chez l'enfant, suite à des traumatismes violents par exemple. Des synthèses sont organisées entre le psychologue et l'éducateur pour faire un point sur l'évolution de la situation.

Les accompagnements familiaux ou thérapie familiale : En binôme avec les psychologues, il s'agit d'accompagner l'enfant et sa famille dans un travail en systémie afin de permettre à toutes les personnes gravitant autour de l'enfant désigné comme symptôme, d'être actrices et investies dans cet accompagnement.

Soutien ponctuel : Il s'agit à la fois d'orienter, de conseiller les familles sur le plan administratif et juridique mais aussi de leur apporter des conseils dans l'approche concrète de certaines situations délicates mais passagères, en les rassurant sur leurs compétences. Pour un certain nombre de situations, sans les banaliser, le questionnement est commun et une prise en charge pas toujours nécessaire.

Une orientation vers les Maisons de l'Enfance peut être proposée afin de trouver un lieu où les parents pourront échanger avec les professionnels mais aussi avec d'autres familles, pour rompre l'isolement social, s'apaiser, trouver un lieu de socialisation pour leur enfant… évitant ainsi une surenchère de prises en charge parfois lourdes pour certaines familles (suivi DAS, OPH…). Un lien est maintenu avec les référentes des Maisons de l'Enfance qui peuvent nous réorienter ces familles en cas de besoin.

TYPES DE P.E.C	Acc éduc individuel	Acc éduc familial	Acc psycho/éduc	Acc parentalité	Soutien ponctuel	Aucun suivi / Suspendu
%	9	36	21	17	8	8

Les éducateurs ont effectués **204 entretiens de suivi.**

Les problématiques travaillées sont les suivantes :

Problématiques principales travaillées	%
Travail sur le lien	**13,8**
Travail sur la communication parents/famille, parent/enfant	**17,3**
Travail sur les compétences parentales	**13,4**
Travail sur les difficultés à poser le cadre et les limites à l'enfant	**11,5**
Travail sur l'estime de soi	**9,9**
Rôle et place de chacun	**13**
Gestion et compréhension des émotions	**13**
Conseils socio-juridiques	**5,4**
Orientation	**2,3**

Les visites médiatisées : A partir du mois de février 2017, les visites médiatisées ordonnées par le juge aux affaires familiales (JAF) ont pris fin au Fare Tama Hau. Les visites médiatisées ordonnées par le juge des enfants (JE) ont, quant à elles, été maintenues en binôme avec le travailleur social référent de la situation. En plus d'être garant du cadre et de la sécurité des enfants, le but est d'accompagner parents et enfants dans la reprise du lien et dans la verbalisation de certaines problématiques. En 2018 seulement **3 visites médiatisées** ont été effectuées au FTH suivies d'une synthèse. Les TS de la DFSE privilégient des VM en Maisons de l'Enfance.

Au total en 2018, les éducateurs ont effectué 427 entretiens (d'accueil, de suivi, de VM).

Autres activités des éducateurs :

Le **travail transversal** est de plus en plus présent entre la **MDE et la MDA** grâce et au travers de différentes actions ou concertations pluridisciplinaires : **rencontres à thème** avec un professionnel de chaque service, mise en place de **réunions socio-éducatives** entre les éducateurs des 2 maisons (participation à 3 réunions**), travail en binôme** lors d'entretiens d'évaluation ou de suivis.

Ainsi l'EJE a participé en binôme avec une psychologue de la MDA à une rencontre sur le thème : « la séparation et après ?». L'EJE a participé à 4 coordinations des ME et a participé à la formation de stagiaires EJE

A l'heure actuelle, de nombreuses familles, voire même certaines institutions ne connaissent pas spécifiquement les missions du FTH. De ce fait, de nombreuses orientations ne rentrant pas dans nos domaines de compétences ont été constatées. Ainsi lors de la fermeture du SPIJ cette année, nous avons relevé de nombreuses situations nous étant adressées à mauvais escient. Ce même constat a été effectué du côté de la MDA et nos réunions communes ont permis de mettre en avant cette problématique.

Participation aux cafés-parents des Maisons de l'Enfance :

A l'instar des psychologues cliniciens de la MDE, les éducateurs ont participé en 2018 à des cafés-parents au sein des 4 ME de Tahiti. Les sujets abordés ont été les suivants à l'occasion de 8 séances :

- Les écrans
- La séparation parentale
- La course aux jouets
- La place du Père dans l'éducation de l'enfant
- L'évolution de la Famille Polynésienne
- Préparer la rentrée des classes

Cette participation devrait s'intensifier en 2019.

Formation des TS :

FORMATIONS	Dates
Addictologie et entretien motivationnel (EJE)	13/02/2018 20/03/2018 27/03/2018 09/10/2018 16/10/2018
Les fondamentaux des marchés publics et de la dépense publique (EJE et ES)	20/09/2018 21/09/2018
L'Organisation des services publics en Polynésie française (EJE et ES)	04/12/2018

4. PROJETS POURSUIVIS ET ACTIONS MENEES

4.1- En termes de prévention primaire

- Avec l'ouverture de la Maison de l'Enfance du Fare Tama Hau, dernière-née en novembre 2016, les espaces d'accueil se sont vus refondés dans cette entité unique, dans l'objectif d'une simplification et meilleure visibilité pour l'usager avec réorganisation en interne et à moyens constants (humains et financiers). **Le projet des Maisons de l'Enfance** arrive à présent dans sa phase de maturation. Les 6 Maisons de l'Enfance fonctionnent et font l'objet d'un bilan spécifique. **Les Maisons de l'Enfance faisant partie de l'unité MDE**, des projets transversaux sont dynamisés avec la participation des divers professionnels aux cafés-parents, des liens sont régulièrement établis lorsqu'une famille est encouragée à fréquenter une Maison de l'Enfance. A l'occasion des rassemblements des Maisons de l'Enfance, les

agents sociaux de la MDE sont invités à participer aux formations proposées. Ces formations sont animées par les professionnels des ME, MDE ou sur invitation de partenaires.

- Un projet transversal entre les différentes unités du FTH a vu le jour en 2018, avec la tenue de **3 rencontres à thèmes** effectuées en soirée au sein du FTH, animées par 2 professionnels (MDE, MDA ou ME), ouvertes à tout public adulte désireux d'améliorer ses connaissances et compétences en tant que parents, professionnels, autour de thématiques liées à l'enfance, l'adolescence, la parentalité et la famille. La communication se fait par mailing ou annonce sur les diverses pages Facebook du FTH.

Les 3 thèmes abordés ont été les suivants :

- Quand les parents se séparent (psy MDE et ES MDA)
- La séparation parentale et après ? (EJE MDE et psy MDA)
- Quand grandir rime avec partir (EJE MEPU et psy MDA)

4.2- En termes de prévention secondaire, tertiaire :

La création des Maisons de l'Enfance a multiplié les possibilités de nouveaux espaces de visites médiatisées en offrant un écrin idéal pour accompagner et soutenir les familles dans une démarche de consolidation ou reconstruction du lien parent(s)-enfant(s).

Il a été convenu avec les partenaires sociaux de ne fonctionner qu'en binôme, travailleur social référent de la situation et un de nos éducateurs (EJE ou ES). Seules sont hébergées dans les Maisons de l'Enfance des visites médiatisées ordonnées par le juge des enfants.

En effet, en raison d'incidents sérieux provoqués par des pères agressifs, parfois violents, il a été convenu que les visites médiatisées ordonnées par le JAF seraient menées par une association en leurs locaux, une salle pouvant au cas échéant leur être mise à disposition dans l'enceinte du Fare Tama Hau, exclusivement.

4.3- Evènementiels :

Le 21 novembre 2018, organisation au sein du Fare Tama Hau d'une manifestation autour des Droits de l'Enfant :
Avec la réorganisation du Centre de documentation impulsée par l'arrivée d'un nouvel agent initialement en CVD puis embauché, il a été décidé d'organiser une JMDE autour du livre. Un partenariat a été mis en place avec l'association Polynélivre, intervenue dans l'organisation et l'animation d'activités pour les 6-12 ans. A cette occasion, les Maisons de l'Enfance de Tahiti ont été fermées pour permettre tant aux professionnels qu'aux familles de rejoindre le Fare Tama Hau pour célébrer le 19ème anniversaire de signature de la

Convention internationale des Droits de l'Enfant au sein du Fare Tama Hau. Nous avons reçu la visite du Ministre de la Santé et celle de la Ministre des Solidarités accompagnée de sa Directrice de cabinet.

Pour l'accueil des enfants de 0 à 12 ans, 7 espaces ont été définis :

- Un accueil sous la tonnelle : mise en place du programme et inscriptions aux activités en fonction de l'âge, informations sur le FTH et panneau d'information sur les droits de l'enfant.
- Un espace « jeux autour du monde » où chaque continent invite à découvrir histoires et jeux à partager en famille.
- Un atelier créatif : confection de marque-pages en origami.
- Espace contes nocturnes : dans une ambiance feutrée et cosy lecture de contes avec supports : « Roule galette » et marionnettes, « Les trois petits cochons » et marionnettes, « Hansel et Gretel » et son théâtre d'ombres chinoises, « sur le rivage des étoiles endormies » et sa projection.
- Un espace dédié à la chasse au trésor, pour les 7-12 ans.
- 2 espaces pour les plus petits avec contes et animations : « Boumi et le gâteau de riz », « Lili la pieuvre est malade », « La couleur des émotions », « A l'intérieur de moi ».

JOURNEE MONDIALE DES DROITS DE L'ENFANT

A la MAISON de L'ENFANCE du FARE TAMA HAU (Fare Ute)
Le MERCREDI 21 NOVEMBRE 2018 de 13h00 à 17h00
Pour les enfants de 0 à 5ans accompagnés de leurs parents
(Libre et sans participation financière)

Le 13h15 à 13h45 et de 14h15 à 14h45	
« J'ai le droit d'être nourri » Eveil sensoriel et gustatif Avec le livre **« Boumi et le gâteau de riz »** 	**« J'ai le droit de rêver »** Magie et expression artistique sur un mur d'expression Avec le livre **« La couleur des émotions »**
De 15h15 à 15h45 et de 16h15 à 16h45	
« J'ai le droit d'être soigné » Eveil moteur sur une petite chasse aux trésors Avec le livre **« Lili la pieuvre »** 	**« J'ai le droit de m'exprimer »** Activité manuelle et expression Avec le livre **« A l'intérieur de moi »**

Vous pourrez profiter d'un espace de jeux (jeux d'éveil, coloriages…) dans l'attente de la prochaine histoire…

4.4- Ateliers d'information, cours et conférences :

- **Formation des élèves du CFPA, du SEFI et du RSMA** (présentation du FTH et visite, intervention sur : « maltraitance infantile » ; « construction parentale et parentalité » ; « du bien manger au bien vivre » ; « en route vers l'autonomie »)

- **Conférences au Haut-Commissariat :** « La reconnaissance, processus psychologique chez l'enfant », « L'enfant difficile » ; « du bien manger au bien vivre » 2 modules ; « construction parentale et parentalité » ; « maltraitance infantile ».
- **Interventions dans les écoles :** présentation du FTH, maltraitance infantile, harcèlement à l'école, les droits de l'enfant.

4.5- Dans le cadre du partenariat :

- **Partenariat avec l'Education** : rédaction des 6 avenants tripartites du dispositif passerelle, co-animation d'une formation dispositif passerelle et projet pédagogique, l'accueil de l'enfant de moins de 3 ans, coparentalité. Participation à la Semaine des Maternelles dans toutes les communes ayant un dispositif passerelle, participation à la semaine des écoles à Punaauia. Participation au concours de Orero à Punaauia. Participation sur invitation aux équipes éducatives.
- **Partenariat avec la DSFE** : participation à la Commission d'agrément des accueillants familiaux. Co-conduite des visites médiatisées au sein du FTH et dans les Maisons de l'Enfance. Participation à des synthèses.
- **Partenariat avec le Foyer Te Aho Nui** : outre les prises en charges dans l'unité (médicales et psychologiques), participation aux synthèses.
- **Partenariat avec la Mairie de Punaauia** : mise à disposition de nos locaux pour des ateliers nutrition (CUCS) organisés par le service social de la commune, avec participation de l'EJE pour les quartiers sociaux de Punaauia.
- **Partenariat avec le CIDFF** dans les ME.
- **Partenariat avec les organismes de formation pour adultes CFPA, SEFI, RSMA.**
- **Projet de partenariat avec la Croix-Rouge :** mise en œuvre d'ateliers nutrition-budget dans les ME et au FTH (reporté).
- **Organisation de rencontres inter EPA** dans l'objectif de faire émerger de nouveaux projets (une rencontre au Musée des îles, une au FTH avec présentation de nos missions et actions, visite des locaux, présentation des Droits de l'Enfant)
- **Rencontre de la cellule de prévention de la DSFE,** projet de coordination d'activités de prévention, mutualisation d'outils de communication (ex : JMDE).

4.6- Communication :

- Interviews radiophoniques, télévisuelles et dans la presse écrite sur les activités des Maisons de l'Enfance, sur les droits de l'Enfant (JT en tahitien par un des agents sociaux) ;
- Le service de communication de la Mairie de Faa'a diffuse sur le grand écran des guichets d'accueil un clip sur la MEFA ;
- Diffusion des programmes d'activités des Maisons de l'Enfance et évènementiels sur les pages facebook, une par île (Tahiti, Raiatea et Nuku-Hiva).
- Diffusion des flyers des espaces d'accueil et carte de visite de la MDE à nos divers partenaires.

5. CONCLUSION :

L'année 2018 connait une stabilisation des effectifs du personnel de la Maison de l'Enfant, amenant un exercice plus fluide et confortable. Un travail de fond en termes de réaménagements organisationnels, de travail de recueil des données et tenue des tableaux de bord a été conduit par l'ensemble de l'équipe.

Le travail de transversalité entre les Maisons de l'Enfance et la Maison de l'enfant mais aussi avec la Maison de l'adolescent s'est concrétisé par la réalisation d'un projet de rencontres à thème en soirée, la participation de tous les professionnels de la MDE à l'animation de cafés-parents, aux rassemblements des Maisons de l'Enfance de Tahiti.

L'activité de l'unité tend à se stabiliser avec une augmentation du nombre d'usagers, en lien avec la prise en charge de situations moins lourdes (dépistage et prise en charge précoces des dysfonctionnements du lien parents-enfant probables). Ce qui nous amène à confirmer l'orientation de la Maison de l'Enfant, impulsée par la modification de l'arrêté de 2009, vers plus de prévention primaire. En pratique, l'anamnèse des situations montre un taux important de familles consultant à l'occasion de conflits de couples et séparations, souvent associées à des problèmes de garde. La plupart du temps, le principal motif de demande allégué est « troubles du comportement chez l'enfant », négligeant l'aspect somatique et les difficultés scolaires (relevées par les enseignants qui proposent aux familles de nous rencontrer).

Dans ce contexte souvent complexe, les prises en charges proposées sont multiples, conjuguant suivi individuel de l'enfant et accompagnement familial. L'objectif est de favoriser l'investissement parental en améliorant la communication autour de l'enfant, essentielle à son développement psychoaffectif, mais aussi en prévention des maltraitances, troubles du comportement avec souvent pour corolaire difficultés scolaires et risque d'échec scolaire, actes d'incivilités voire de délinquance, conduites à risque... Les demandes spontanées pour des soutiens à la parentalité s'intensifient mais sont souvent sous-jacentes et révélées lors de l'entretien d'évaluation. La mixité de notre équipe notamment lors des prises en charge psychoéducatives est intéressante et appréciée par le public.

6. PERSPECTIVES POUR 2019 :

Les Maisons de l'Enfance font partie à présent des orientations proposées aux familles. Les professionnels de la Maison de l'Enfant interviennent sur des activités des Maisons de l'Enfance donnant plus de transversalité à nos actions, portées par tous, pour plus de cohérence et de cohésion.

Les rassemblements des Maisons de l'Enfance et de la Maison de l'Enfant se poursuivront avec une mission de formation continue en plus de la nécessaire coordination.

Des outils transversaux seront développés avec la création d'une Newsletter diffusant l'agenda d'activités au plus grand nombre (synthèse des diverses pages facebook) et faisant un focus sur une activité phare. A terme, ce nouvel outil de communication pourra toucher par mailing l'ensemble de nos partenaires institutionnels ou associatifs.

Le projet pilote de réussite éducative, interrompu depuis un an, sera revu et inclus dans un projet plus global d'animations de la bibliothèque du Fare Tama Hau.

ANNEXE : La MDE en chiffres :

La Maison de l'Enfant a ouvert 337 dossiers en 2018 (vs 335 en 2017) pour 391 enfants (vs 377) soit une stabilisation du nombre de nouveaux dossiers. La file active (anciens et nouveaux patients) est de 591 sujets (vs 398 en 2017) ayant donné lieu à 2031 consultations et entretiens vs 1806 en 2017, soit une augmentation globale d'activité de 11% et ce, malgré le poste d'éducateur spécialisé resté vacant 5 mois.

Sur les 337 nouveaux dossiers en 2018, 235 rendez-vous d'entretien d'accueil classique ont été proposés (NB : nécessité de faire une double évaluation dans le cas des séparations conflictuelles où la communication est rompue entre les parents). Il y a eu en outre 140 entrées directes (avec psychologue ou médecin).

Les principaux motifs de demande à l'entrée ont été :

- 65% de demandes en lien avec des troubles du comportement de l'enfant
- 9% des enfants présentent des retards dans les apprentissages (sous-évalué, il s'agit du motif de venue donné par les familles)
- 38% des enfants présentent des problèmes de santé (vs 18 en 2016)
- Les difficultés parentales (demande de conseils, aide à la parentalité, problèmes de garde...) sont évoquées dans 26% des situations (vs 11%).

Au total, le champ de nos missions est de mieux en mieux appréhendé par la population qui outre la prise en charge de l'enfant, a repéré un lieu où trouver aide et soutien à la parentalité, renforcement de la qualité du lien parent-enfant. Le contexte familial le plus largement retrouvé correspond à une séparation parentale (en cours de séparation ou famille recomposée, 38%), plus ou moins compliquée de conflits (conjugaux ou familiaux, 11%).

Les interventions auprès de nos partenaires sont à présent reconduites d'année en année : dans les écoles (semaine des maternelles, des écoles, JMDE, dispositif passerelle), conférences mensuelles au Haut-commissariat, participation régulière aux formations des stagiaires du CFPA, du RSMA et du SEFI, participation à la commission d'agrément des accueillants familiaux, partenariat avec le foyer Te Aho Nui…

Nouveautés 2018 : les Maisons de l'Enfance entrent dans notre arsenal de propositions d'orientation à soumettre aux familles (prévention primaire renforcée). Parallèlement les professionnels de la Maison de l'Enfant interviennent sur des activités des Maisons de l'Enfance : café-parents, formations, donnant plus de transversalité à nos actions.

Cet axe de prévention primaire est à développer puisque singulier dans le paysage médicosocial de Polynésie, il s'est enrichi en 2018 de rencontres à thème se déroulant au sein du Fare Tama Hau, permettant au public de se questionner, échanger, s'enrichir autour de problématiques autour de la famille, l'enfant, l'adolescent.

2.4 Rapport d'activité des Maisons de l'Enfance

1. INTRODUCTION

L'évolution progressive des besoins des parents, d'une part, et celle des pratiques et préconisations des professionnels, d'autre part, ont généré au cours des cinquante dernières années une forte diversification des modes d'accueil collectif du jeune enfant, tant qualitativement que quantitativement.

Le soutien à la parentalité mérite d'être considéré comme un investissement social "rentable" permettant de renforcer la cohésion sociale et d'éviter des interventions curatives ultérieures : il tente non seulement de répondre à une demande mais également de promouvoir le « bien-être des parents » pour un « bien devenir » des enfants. Pour atteindre cet objectif ambitieux, il convient de banaliser le recours à ce type de services en évitant tout risque de stigmatisation ou de prescription, en répondant de manière concrète aux nouveaux besoins exprimés ou ressentis par les parents. Les mutations sociétales impliquent également une raréfaction des transmissions intergénérationnelles avec de plus en plus de jeunes familles nucléaires vivant loin du mode de famille élargie qui faisait naguère référence. Or, Le regard porté sur l'enfant a considérablement évolué. La recherche neuroscientifique a démontré l'importance pour le jeune enfant d'une prise en charge précoce sur le plan affectif, éducatif, de l'éveil et au plus près de ses besoins dans l'intérêt de son développement ultérieur : de l'acquisition de ses compétences, de son autonomisation, de sa socialisation et de son entrée dans les apprentissages. Ceci est d'autant plus important que l'enfant est issu d'un milieu défavorisé, porteur d'un handicap, d'une maladie chronique… Des études tendent à montrer que le repérage et la prise en charge précoces des dysfonctionnements du lien mère-enfant, l'accompagnement à la parentalité sont essentiels en prévention des maltraitances, prévention de l'échec scolaire et de la déscolarisation mais aussi en prévention des actes d'incivilité, de la délinquance et des conduites à risque.

Favoriser l'immersion précoce du très jeune enfant dans un bain langagier riche réduirait également à terme les inégalités scolaires. L'accueil en structure, des jeunes enfants, ne doit plus être conçu seulement comme un mode de garde au service des parents, mais avant tout comme des lieux d'éducation au service du développement des enfants, notamment des plus défavorisés.

La période de 0 à 3 ans est primordiale dans le développement de l'enfant. Agir dès cette période-clé du développement de l'individu, durant laquelle les inégalités sociales ont l'impact le plus lourd mais où l'action publique peut, justement, être la plus efficace et la plus pertinente est un des enjeux en faveur de la création de ces Maisons de l'Enfance. Cette action est à mettre en perspective avec l'invitation à scolariser les enfants de moins de 3 ans, privilégiant ceux issus de familles les plus éloignées de la culture scolaire (circulaire n°1671/MEE du 16 avril 2015 relative à l'accueil en maternelle et la scolarisation des moins de trois ans). Ces nouvelles mesures mettent aussi l'accent sur l'accueil réservé aux parents. Un partenariat avec l'Education, basé sur des missions communes mais avec des actions complémentaires, a vu le jour par la mise en place de dispositifs passerelles, assis par une convention-cadre et l'organisation de formations des professionnels.

Ainsi, il n'est plus envisageable de dissocier l'accueil et l'éveil de l'enfant sans penser soutien à la parentalité et notamment, qualité du lien mère-enfant. Les parents doivent être légitimés, rassurés, accompagnés et soutenus. Outils de cohésion sociale, ces Maisons de l'Enfance doivent pouvoir répondre à cette injonction : « comment promouvoir le bien-être des parents pour un meilleur devenir des enfants ?

2. HISTORIQUE

Dans le cadre du Pacte de Progrès et du contrat de développement, un partenariat Etat-Pays a été acté en 2009 pour développer en Polynésie française l'accueil de la petite enfance au sein de communes volontaires. C'est ainsi que le 23 juillet 2009, l'Etat et la Polynésie française s'engageaient en signant la convention de financement n°183 09, dans la voie de la modernisation de l'accueil de la petite enfance et de

l'accompagnement des parents de jeunes enfants. Cette convention a permis le financement de la construction de Maisons de l'enfance (ME) sur des terres domaniales ou municipales dans les communes s'inscrivant à ce double projet. Ont été finalement retenus 5 projets : Punaauia (MEPU), Faa'a (MEFA), Taravao (METAR), Uturoa (MEUTU), Taiohae (METAI).
Initialement pressenti comme référent technique puis écarté du projet, ce n'est qu'en février 2013, que le Fare Tama Hau a, à nouveau, été associé à ce projet et qu'une nouvelle relance de la réflexion Pays-Etat-Commune s'est engagée afin de doter d'un projet d'établissement original et innovant chaque structure. Le Fare Tama Hau a alors eu la charge de proposer une définition des Maisons de l'Enfance, avec le double volet d'accueil de la petite enfance et de soutien à la parentalité. En juin 2013, une note en conseil des ministres confirmait le Fare Tama Hau en soutien technique de ce projet et c'est en décembre 2013 que le gouvernement lui confiait les missions de gestion et coordination par arrêté.

3. MISSIONS

Envisagé dans une perspective de développement local, l'intérêt d'une Maison de l'enfance est de pouvoir créer un espace de service public de proximité pour les familles du territoire. Ainsi est né ce projet des Maisons de l'Enfance comme un outil fédérateur autour de la famille dans un objectif de cohésion sociale. L'objectif de ces structures, en fonction des besoins identifiés dans chaque commune, est de faire bénéficier aux familles, sur un même site, d'activités émanant de différents services : multi-accueil, relais assistante maternelle, lieu d'accueil enfants/parents, permanences liées à des thématiques « petite enfance », structures passerelles avec l'école maternelle, espaces de médiation… Ces différents accueils ont pour condition de faire évoluer le jeune enfant dans un cadre éducatif, sanitaire et social favorable à son épanouissement et donner ainsi à ses parents, l'opportunité d'exercer une activité, professionnelle ou non, de lutter contre l'isolement ou l'exclusion sociale et de trouver en un même lieu, au plus près des familles une multiplicité de services.

Ces structures sont dimensionnées pour accueillir 35 enfants au plus, dans des conditions correspondant aux normes d'hygiène et de sécurité en vigueur. Ces nouvelles structures se veulent complémentaires et non concurrentes des crèches et garderies existantes. Pôle d'exemplarité en matière d'accueil du jeune enfant, elles permettront le soutien et la formation continue des assistantes maternelles agréées volontaires. Autour de cet espace, il sera également possible de mettre en place une dynamique de rencontres et d'échanges pour informer les parents ou futurs parents sur la prise en charge de leurs enfants, pour répondre aux difficultés qu'ils rencontrent dans leur rôle d'éducateur, avec l'intervention des professionnels concernés, en partenariat avec les associations, organismes et administrations concernés.

Agir sur les déterminants socio-environnementaux est un levier majeur de lutte contre les inégalités sociales. Faire de la prévention primaire en soutenant et valorisant les parents dans leur rôle et fonction, une priorité, c'est aussi adopter et faire adopter très tôt de bonnes habitudes en termes d'hygiène alimentaire et d'hygiène de vie. Centraliser sur un même lieu de nombreuses actions de sensibilisation et d'information répond à des besoins en termes de prévention et d'éducation à la santé.

Ainsi ce projet polynésien de Maisons de l'Enfance laisse la part belle à l'originalité, à la créativité. Si chaque structure s'est dotée d'un modèle architectural différent, chacune de ces 5 structures aura un modèle de fonctionnement unique, répondant aux besoins d'accueil d'enfants et de proposition de services aux parents, profilés par l'état des lieux de chaque commune. Il s'est agi de mettre en œuvre un chantier innovant et ambitieux, nécessitant une réflexion collective et la mise en place d'un partenariat volontairement large pour répondre tant aux besoins complexes des familles que pour répondre à des vicissitudes de frais de fonctionnement. Il semble pertinent d'utiliser au mieux les ressources humaines des divers services du Pays, comme celles des associations volontaires. Chaque structure a à cœur de tisser un partenariat de proximité avec les divers services et associations partageant les mêmes missions de prévention, d'éducation et d'accompagnement des enfants et des familles. L'objectif étant de construire un projet avec un enjeu commun de bien-traitance, avec la mise en œuvre de synergies et de compétences croisées dans le but d'affiner la qualité et la pertinence de l'accompagnement des familles, le savoir des uns enrichissant le savoir collectif. La proximité de lycées professionnels, de centres de formation pour adultes nous accorde un rôle privilégié dans

la transmission des savoirs autour des métiers de la petite enfance (accueil de stagiaires, formations, participation au jury…).

4. OUVERTURES ET INAUGURATIONS

Une fois la gestion et coordination des Maisons de l'Enfance affectée au Fare Tama Hau en décembre 2013, et après plusieurs mois de travaux de remise en état des Maisons coordonnés par le service de l'équipement, la Maison de Faa'a (MEFA) a été inaugurée le 15 mai 2014 à l'occasion de la journée internationale de la Famille et celle de Punaauia (MEPU) le 30 octobre 2014 en même temps que la signature du CLSPD par la commune de Punaauia. L'ouverture de la Maison de l'Enfance de Taravao longtemps différée, s'est effectuée le 21 septembre 2015, sans inauguration, avec mise en place progressive des diverses activités. L'ouverture de la Maison de l'Enfance de Raiatea (MERAI) a eu lieu le 15 juin 2016. L'ouverture de la Maison de l'Enfance de Taiohae s'est déroulée le 25 août 2016 et son inauguration en présence du Président et de l'ensemble du gouvernement le 15 octobre 2016.

Alors que les 5 Maisons de l'Enfance étaient ouvertes, il nous est apparu cohérent dans un objectif de valorisation des espaces, de simplification pour l'usager et de visibilité de nos actions, de regrouper nos activités de prévention de la Maison de l'Enfant (Fare Taura'a, Tau Marere, espaces de médiation) en une entité spécifique : Maison de l'Enfance du Fare Tama Hau (MEFTH). Cette MEFTH fonctionne hors cadre du projet initial, en fonds propres et sur redéploiement des ressources humaines.

L'ouverture officielle de la Maison de l'Enfance du Fare Tama Hau concluait ce projet de mise en œuvre de Maisons de l'Enfance en Polynésie française, le 8 novembre 2016.

La commune de Faa'a a mis à disposition par convention, une parcelle de terre attenante pour offrir un jardin partagé. Les terres domaniales de Faa'a et Uturoa sur lesquelles sont construites les Maisons de l'Enfance ont été réaffectées au Fare Tama Hau par arrêté.
Une négociation a été engagée entre le Ministère de tutelle et les maires des communes de Punaauia et Taiohae pour une compensation de mise à disposition d'un terrain communal hébergeant ces Maisons.

Chaque structure faisant environ 350 m^2 peut accueillir 35 enfants au plus, au même moment. Les enfants sont accompagnés d'un adulte familier (famille ou nounou), l'accueil est libre, anonyme, sans inscription ni participation financière. Les espaces sont adaptés à l'accueil de tout-petits et permettent l'organisation d'accueil de groupes (ateliers divers, classes STP...).

5. FINANCEMENT ET BUDGET

La convention de financement n°183 09 précitée répartissait les parts respectives de l'Etat (65,66 %) et du Pays (34,34 %), concernant initialement 6 structures, pour un montant total de 710 000 000F CFP TTC. **Le coût moyen estimé pour chaque structure était de 118.000.000 F CFP TTC.**

Un budget prévisionnel moyen de 15 millions par structure, voté annuellement, doit permettre le fonctionnement de ces Maisons. Ce budget dans sa partie fonctionnement, comprend 85% de charges de personnel.
A l'ouverture de chaque ME, la CPS a octroyé une subvention sur un fond de prévention pour équiper les 5 structures en meubles pour enfants, matériel éducatif et pédagogique pour un montant moyen de 2.6 millions par Maison. Ces budgets étaient soumis au vote d'une commission sur présentation du dossier et bilans d'activité.

6. RESSOURCES HUMAINES

La gestion et la coordination de ces Maisons de l'Enfance sont centralisées au Fare Tama Hau depuis décembre 2013. Le médecin référent de la Maison de l'Enfant a rédigé le projet, participe à la mise en œuvre

des activités et assure la coordination. Chaque structure est dotée de trois professionnels : un(e) éducateur(trice) de jeunes enfants ou à défaut un(e) éducateur(trice) spécialisé(e) et 2 agents sociaux, titulaires à minima d'un CAP Petite enfance ou justifiant d'une solide expérience dans le domaine de la petite enfance.
Chaque équipe, soutenue par la coordinatrice, est chargée en fonction des besoins repérés dans sa commune d'organiser la mise en œuvre d'activités d'accueil parents-enfants, l'organisation de visites médiatisées, classes passerelles, ateliers pour les futurs et jeunes parents (type café-parent, atelier sage-femme) … Cette organisation devra privilégier une mutualisation et optimisation des ressources humaines provenant du milieu associatif, libéral, comme des services du Pays ou de la commune, de façon à maîtriser les dépenses en fonctionnement.
Faute de mise en place de concours de la Fonction publique pour les agents sociaux, des mouvements de personnels ont eu lieu au niveau de la MEFA, de la MEPU et de la MEFTH avec recrutement de nouveaux professionnels. L'adaptation et l'implication de ces agents ont été remarquables et n'ont pas porté préjudice à la continuité des actions menées et au bon fonctionnement de ces structures, les référentes ayant fait un admirable travail de formation et d'encadrement.
En cas de carence de personnel (2 professionnels absents ou organisation d'une manifestation spéciale), les agents sociaux et l'EJE de la Maison de l'Enfant du Fare Tama Hau sont susceptibles de venir en soutien des équipes des ME de Tahiti.
L'entretien des Maisons de l'Enfance (nettoyage et jardinage) est assuré par des prestataires de service, de proximité, après établissement d'une convention.

7. FONCTIONNEMENT ET BILAN CHIFFRÉ PAR ACTIVITÉ ET PAR MAISON POUR L'ANNÉE 2018

Si la trame du canevas d'activités est la même, il n'en demeure pas moins des spécificités affirmées au sein de chaque structure selon les besoins locaux profilés, les partenariats, conférant une identité propre à chaque Maison de l'Enfance.

- **Le lieu d'accueil Enfants / Parents (LAEP)**

C'est l'espace qui a été ouvert en priorité sur chaque structure, permettant aux familles du quartier, de la commune de s'approprier les lieux et comprendre les objectifs de ces Maisons dans lesquelles on vient librement ou sur invitation mais sans prescription. On n'y vient pas non plus pour des prises en charge.

C'est un espace d'accueil libre et anonyme, sans participation financière des familles, qui participe à l'éveil et à la socialisation de jeunes enfants de 0 à 5 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un référent parental. C'est aussi un lieu de soutien et d'écoute pour les parents.

Un coin repas et un coin sieste sont à disposition. Depuis 2017, des espaces de repos pour les parents (coin allaitement, lieu de retour au calme...) ont été aménagés dans les différentes ME avec mise à disposition d'une armoire solidaire où sont proposés des dons à la discrétion des familles (vêtements, jouets, livres).

Un coin bibliothèque pour petits et grands autorise l'emprunt d'ouvrages. Nous avons reçu quelques dons de livres, les revues pour les familles sont fournies par le centre de documentation du FTH. Un partenariat avec Polynélivre a permis d'enrichir cette petite bibliothèque. Un panneau d'affichage renouvelle les messages de prévention et de promotion de la santé (affiches de la Direction de la Santé, articles choisis, flyers d'associations…).

Les directrices d'école, les médecins des dispensaires et le service social invitent les familles à venir. Souvent, les habitants des quartiers sociaux « n'osent pas » venir ou n'ont pas toujours les moyens de transport nécessaires. On note cependant de plus en plus de mixité sociale liée à une meilleure connaissance de nos missions, à une meilleure communication (affichage, mailing, page Facebook, articles et interviews dans les médias, déplacement des agents dans les quartiers, tenue de stand d'information sur des lieux fréquentés par un large public : CPS, dispensaires, hall de supermarché ou d'adminisRtation). Le meilleur média de communication demeure le bouche à oreille qui fonctionne après fréquentation des enfants venus lors des passerelles avec l'école ou des RAM ou suite à l'accueil de stagiaires lors des formations.

De plus en plus de familles sont invitées à fréquenter les ME après un premier rendez-vous au Fare Tama Hau, lorsque la mise en place d'un suivi n'est pas indispensable mais que les parents ont besoin d'être soutenus dans leur parentalité ou que l'enfant a besoin d'être socialisé.

La fréquentation s'amplifie au moment des vacances scolaires et vendredis pédagogiques puisque les fratries peuvent aussi participer, c'est également un lieu de jeu que les familles fréquentent à la sortie des écoles. Il est notable que les familles ayant déjà fréquenté le lieu reviennent régulièrement et ce jusqu'à l'entrée à l'école de l'enfant. Nous observons un turn-over chaque année à la rentrée scolaire.
Néanmoins les conditions climatiques (fortes chaleurs ou pluies) ainsi que les épidémies (conjonctivites, gastro…) impactent la fréquentation du lieu.
Les parents sont fort demandeurs de la mise en place de transports en commun. Un dialogue avec les communes a été engagé pour que les Maisons de l'Enfance puissent être desservies par un service de navettes qui proposerait des arrêts aux points stratégiques de la commune (quartiers, mairie, dispensaire, service social, antenne CPS, maison de l'enfance…). C'est chose faite à Faa'a où une navette circule depuis le mois de mai 2017.

Lorsque les nécessités d'accueil du dispositif passerelle condamnent le LAEP durant quelques heures (accueil des enfants du dispositif passerelle), nous observons un déplacement de certaines familles sur d'autres structures (valable pour les ME de Tahiti).

Fréquentation LAEP	Nb d'enfants accueillis à la MEFA	Nb d'enfants accueillis à la MEPU	Nb d'enfants accueillis à la METAR	Nb d'enfants accueillis à la MERAI	Nb d'enfants accueillis à la METAI	Nb d'enfants accueillis à la MEFTH
Janvier	342	450	155	243	102	167
Février	383	341	187	309	105	189
Mars	457	273	196	249	62	217
Avril	416	413	186	287	117	243
Mai	287	195	203	226	99	214
Juin	319	360	235	184	110	225
Juillet	477	514	309	274	226	166

Août	390	348	218	322	108	234
Septembre	352	257	317	298	132	174
Octobre	262	180	359	310	130	196
Novembre	246	218	274	335	120	211
Décembre	347	253	225	198	122	175
TOTAL 2018 vs 2017 vs 2016 vs 2015	**4278** vs 4754 vs 4347 vs 2377	**3802** vs 3160 vs 3217 vs 2987	**2864** vs 2039 vs 1727 vs 352 (4 mois)	**3235** vs 3222 vs 1448 (6 mois) _	**1433** vs 767 vs 530 (4 mois) _	**2411** vs 1922 vs135 (2mois) _
Nb de familles et d'enfants	**471 familles 717 enfants**	**491 familles 617 enfants**	**383 familles**	**340 familles 443 enfants**	**365 familles**	**288 familles 413 enfants**

On peut apporter l'analyse suivante :

- la fréquentation des ME connait encore cette année un essor considérable. Même si les structures accueillent plus de mères, de nounous, la présence des pères est de plus en plus fréquente. La parité est loin d'être obtenue mais il est d'usage que les nourrissons soient accompagnés de leur mère (car souvent au Titi mama) alors que les pères accompagnent les plus grands et donc peuvent proposer des sorties autres que celles dans les ME (ex : plage, parc, sport...). Cependant cette augmentation de fréquentation est notable avec des jeunes pères motivés dans les activités, s'impliquant peu à peu dans les espaces d'échanges et de discussions, sur les journées évènementielles. De nouvelles journées spécial-papa doivent être envisagées afin de les attirer sur les structures et leur donner envie de revenir, pour le plus grand bonheur des enfants.
- A Faa'a, de nombreuses familles du quartier ont pris l'habitude de venir. La proximité de l'école amène un public de jeunes parents, pour la plupart adressé par l'équipe pédagogique mais aussi pour attendre l'heure de sortie de l'enfant et profiter des activités proposées puis rester encore un peu quand les enfants sortent de l'école. Après le déménagement de l'école, on a pu noter une baisse de fréquentation de ces familles. La mise en place de la navette communale permet à plus de familles de bénéficier de ces espaces. On observe un pallier dans l'activité de la MEFA. Quelques mamans se « réfugient » avec leur bébé à la MEFA lorsque le climat familial est délétère et qu'elles ont besoin de se poser. Elles peuvent alors rester jusqu'à la fermeture, le lien avec les partenaires sociaux ou médico-sociaux est fait, en accord avec la jeune femme, pour des prises en charge étayées. Dans certains cas, l'observation a conduit à une orientation pour prise en charge au Fare Tama Hau. A contrario, des familles venues consulter au Fare Tama Hau sont régulièrement adressées dans les ME, lorsqu'une prise en charge n'est pas nécessaire mais que le parent a besoin de se rassurer ou l'enfant a besoin d'être socialisé ou préparer une séparation.
- Certains jeunes parents profitent également du confort et de la qualité d'équipement de la salle de bains pour donner le bain à leur nourrisson (certains logements précaires n'ayant ni eau, ni électricité) ou de la cuisine pour partager un repas familial (fréquent le mercredi). La mise à disposition de l'armoire solidaire est souvent utile car elle apporte une aide discrète non stigmatisante. Ces familles bénéficient aussi des conseils de puériculture adéquats.
- La fréquentation de la MEPU a encore augmenté. Il s'agit d'un public extrêmement fidèle qui reste jusqu'à la scolarisation de l'enfant ou au retour en Métropole. C'est la ME où le taux de familles métropolitaines est le plus élevé mais où la mixité sociale est en hausse amenant de riches échanges. On y observe beaucoup de jeunes mères souffrant d'un isolement géographique et social, au réseau relationnel peu étendu qui trouvent un grand bénéfice aux échanges culturels et amicaux entre parents, retrouvant une meilleure sérénité pour un meilleur climat familial. De plus en plus de familles polynésiennes fréquentent la MEPU avec notamment des grands-parents et quelques pères très

assidus. Le travail de partenariat avec la commune permet un relayage d'informations via les référents de quartier et les diverses actions mises en place en partenariat (semaine des écoles...).

- Les fréquentations de la METAR et de la METAI sont en pleine ascension. Les structures gagneraient à avoir le passage d'une navette puisque relativement isolées. Néanmoins on note peu à peu une fidélisation du public, réactivée par une bonne communication (articles dans la Dépêche, participation à des émissions sur les ondes locales) ainsi qu'un bon maillage professionnel et associatif.
- La MERAI a rapidement pris son essor et continue sa progression, preuve d'une réelle attente locale. Si dans les premiers temps, on observait un accueil essentiellement d'enfants en périscolaire, peu à peu les réaménagements des locaux et propositions organisationnelles de l'équipe ont permis de recruter un public plus jeune, cœur de cible de nos actions. En effet de nombreux nourrissons fréquentent désormais les lieux régulièrement. La visite des écoles durant l'année scolaire a probablement joué un rôle de promotion.
- La MEFTH dernière-née, ayant des locaux de dimensions bien plus modestes, sans extérieur, a cependant connu un bel essor et accueille un très jeune public de façon régulière. De par son aménagement, l'accueil est plus propice à l'éveil et la motricité de très jeunes enfants. Les parents apprécient également la proximité de la bibliothèque du Fare Tama Hau.

- **<u>Les ateliers animés</u>**

C'est un espace d'accueil habituellement organisé les mercredis et vendredis. Ces temps d'activités animées, éducatifs et pédagogiques vont permettre à l'enfant de s'éveiller, d'être dans un bain de langage et de stimulations sensorielles et motrices, d'apprendre à suivre des règles et une consigne données par l'adulte autour de rituels, de le préparer à sa rentrée scolaire à venir, en lui offrant la possibilité d'acquérir quelques pré-requis. En manipulant, en s'essayant à de nouvelles activités, en participant à des expériences (ex : construction d'une mini station météo), les enfants diversifient leurs centres d'intérêt et participent activement à leur autonomisation. Peu à peu, l'enfant va apprendre à se familiariser à des activités de groupe, à se poser, à être attentif mais aussi à partager. Il va également pouvoir faire travailler son imagination à travers les différents temps de cet atelier et tester son habileté, sa curiosité pouvoir expérimenter sans aucun but de réussite que celui du plaisir. En étant au contact d'autres personnes (enfants et adultes), le langage de l'enfant va se développer et s'enrichir.

L'objectif est de moins de travailler sur la production que sur le plaisir de la découverte et de la manipulation.

L'accompagnement par la famille est essentiel et facilitera l'adaptation à l'école. L'enfant se sentira alors valorisé et soutenu dans son jeu (requalifié de travail quand il entrera à l'école). Le parent impliqué, comprendra indiciblement l'importance du suivi de l'enfant dans l'objectif de le poursuivre une fois l'enfant scolarisé. Le lien parent-enfant ne pourra donc qu'en être renforcé puisque le parent accompagnateur porte un regard positif sur ce que l'enfant apprend à faire, en sa présence, grâce à son aide ou à ses encouragements. Il voit son enfant évoluer, grandir et se sent lui-même valorisé dans son rôle de parent.

Les parents apprécient tout particulièrement le fait que des groupes d'âges soient proposés lors des activités et ce afin de répondre au mieux aux besoins de l'enfant, de respecter au mieux les étapes de développement de l'enfant. Mais le parent a aussi besoin d'être guidé pour laisser l'enfant découvrir par lui-même sans sur-stimulation, lui laissant le plaisir de faire à sa façon, le temps qu'il veut... il faut souvent rassurer le parent sur les compétences de son enfant, l'accompagner dans une bienveillance éducative.

Les animations proposées sont souvent l'occasion de recyclage donnant le goût et l'envie de les reproduire à moindre coût à la maison.

La plupart des enfants ayant participé à cette activité sont des enfants qui fréquentaient déjà le lieu d'accueil enfants / parents. Les enfants sont le plus souvent accompagnés par leur maman. Avec la diffusion du programme mensuel annonçant le thème du mois les familles peuvent s'inscrire dans la continuité des ateliers.

Les thèmes du mois sont accrocheurs et donnent le ton à un univers spécialement créé autour des diverses fêtes jalonnant l'année, au fil des saisons, à la découverte de notre monde environnant ou plus lointain, mais aussi autour des traditions et des cultures… La Maison de l'Enfance connait régulièrement un « relooking » conviant la famille à la découverte de nouvelles ambiances.

Les jeunes enfants déjà scolarisés de la fratrie sont également conviés sur des temps périscolaires.

Fréquentation Ateliers animés	Nb d'enfants accueillis à la MEFA	Nb d'enfants accueillis à la MEPU	Nb d'enfants accueillis à la METAR	Nb d'enfants accueillis à la MERAI	Nb d'enfants accueillis à la METAI	Nb d'enfants accueillis à la MEFTH
fréquence	**2/semaine**	**2/semaine**	**2/semaine**	**3 à 10 /mois**	**2/semaine**	**2/semaine**
Janvier	49	163	30	23	24	44
Février	108	149	62	13	32	49
Mars	95	143	47	13	38	37
Avril	94	230	68	58	42	61
Mai	91	118	75	29	44	65
Juin	91	135	60	29	38	44
Juillet	139	236	78	55	47	26
Août	119	154	78	59	30	24
Septembre	93	134	89	50	31	29
Octobre	50	113	99	38	66	62
Novembre	79	158	81	54	66	55
Décembre	114	137	128	33	20	51
TOTAL 2018 vs 2017 vs 2016 vs 2015	**1122** vs 1321 vs 1182 vs 1061	**1870** vs 1644 vs 1613 vs 1330	**895** vs 709 vs 672 vs100 (2 mois)	**454** vs 366 vs 241(6 mois) _	**478** vs 390 vs121 (4 mois) _	**547** vs 682 vs 69 (2mois) _

Thèmes des ateliers animés	MEFA	MEPU	METAR	MERAI	METAI	MEFTH
Janvier	Bien être et détente	Découvrons nos 5 sens.	"Roule Galette"	Le printemps	La nouvelle année	Les pirates
Février	Les fêtes	Fêtons ensemble le nouvel an chinois.	Le Nouvel An Chinois	Les symboles de l'été	Les fêtes de février	Le bien-être
Mars	Les expériences	Partons à la rencontre des animaux de tous horizons.	Les formes et les couleurs	La météo	L'enfant en mouvement	L'Art
Avril	Les animaux	Testons, essayons, expérimentons	Les animaux de la ferme	Les ombres chinoises	Pâques et ses œufs en chocolat	Les animaux
Mai	Les fleurs	Rêve ta vie en couleurs, c'est le secret du bonheur.	Découverte de notre fenua	Voyage au pays des couleurs	Les fruits	Petit yogi à la recherche du soleil
Juin	Les instruments de musique	Les héros des tout petits.	Amusons nous dehors	A la rencontre des animaux de la forêt	La musique	Les quatre éléments de la Terre
Juillet	Le Heiva	Heiva i Maison de l'enfance !!!	La Fête foraine	Les fonds marins	Mes Vacances	La lumière dans tous ses états
Août	La rentrée à l'école	Pirates en vue !	Les enfants du monde	A la rencontre des animaux de la ferme	Mes accessoires de rentrée	La rentrée
Septembre	Les pays du monde	Fleurs en folie.	Jouons avec les formes	Le bien-être	Le papier sous toutes ses formes	Les chevaliers
Octobre	Les contraires	La mer s'invite à la maison de l'enfance.	Les couleurs	Monstres et compagnie	Le monde des pirates	Les moyens de transport
Novembre	Le ciel et les planètes	Célébrons les droits de l'enfant.	Les 4 saisons	Les droits de l'enfant	Vive les couleurs	La famille
Décembre	Les fêtes de fin d'année	Fêtons Noël sous le soleil polynésien.	les 4 légendes	Le mois des surprises	L'esprit de Noël	Un décembre enchanté

- **<u>Eveil sensorimoteur</u>**

Comme dit précédemment et parce que nous avions observé que les parents avaient tendance à investir les ateliers animés avec une ingérence sur l'activité de l'enfant, tendance à faire à leur place, avec un souci d'esthétisme et de productivité, bafouant l'esprit de découverte, manipulation, expérimentation, créativité… que nous avions décidé dès 2017 de proposer des ateliers d'un nouveau format.

Bien que ces ateliers d'éveil sensori-moteur soient ubiquitaires, la rédaction de ce bilan les retrouve dans des formats différents. Ateliers patouille, manipulations, transvasements, découverte de matériaux, jeux d'eau, peinture ou motricité, chaque activité tient compte du développement psychomoteur de l'enfant et favorise la motricité libre plutôt que guidée, l'expérimentation et la créativité plutôt que la production, favorise l'expression et engage l'enfant sur le chemin de l'autonomie. Sans parcours préétabli, l'enfant choisi et s'exerce librement, en toute sécurité sous le regard bienveillant de l'adulte.

Fréquentation Ateliers libres d'éveil sensoriel et moteur	**Nb d'enfants accueillis à la MEFA**	**Nb d'enfants accueillis à la MEPU**	**Nb d'enfants accueillis à la METAR**	**Nb d'enfants accueillis à la MERAI**		**Nb d'enfants accueillis à la METAI**	**Nb d'enfants accueillis à la MEFTH**
types d'ateliers	**patouille**	**Activités manuelles libres au choix (peinture, collage, coloriages, découpage) ou éveil corporel**	**atelier plaisir de peindre**	**atelier plaisir de peindre**	**atelier bébé en mouvement**	**atelier patouille**	**atelier éveil des sens**
fréquence	**2/mois**	**3/mois**	**1/semaine**	**1/semaine**	**1/semaine**	**1/semaine**	**1/sem pdt 6 mois puis 1/mois**
Janvier		49	0	42	11	6	20
Février	4	12	4	23	17	3	16

Mars	6	12	3	21	17	2	18
Avril	13	23	0	30	19	2	23
Mai	8	14	0	20	12	3	12
Juin	16	18	0	12	11	2	16
Juillet	4	25	7	32	9	17	3
Août	3	3	0	34	3	1	
Septembre	6	70	26	17	4	10	10
Octobre	2	47	9	29	2	5	4
Novembre		69	20	7	10	8	8
Décembre		30	0	0	6	11	
TOTAL 2018	**62**	**372**	**69**	**381**		**70**	**130**

- **<u>Espace Bébé-Parents</u>** :

La communication avec un nourrisson passe par le langage verbal et non verbal, mais aussi le portage, le soin et l'attention. Renforcer le lien d'attachement en valorisant les gestes tendres, l'empathie, améliorent les compétences et savoir-faire des jeunes mères/pères. C'est aussi permettre au nourrisson de vivre de nouveaux espaces d'éveil sensoriel et souvent ses premières expériences de socialisation, c'est lui offrir des soins et un maternage plus contenant.

Les techniques de massage du bébé, de son portage et de soins essentiels seront acquises auprès de professionnels spécialement formés. Une initiation à la langue des signes est également abordée dans certaines ME. Pour favoriser la participation à cet atelier des parents, un projet de création de dictionnaire de signes est prévu à la MERAI en 2019.Tout est mis en œuvre pour que les séances se déroulent dans une ambiance douce et feutrée : choix d'une salle calme, luminosité tamisée, aménagement d'un espace confortable (tapis, coussins), musique douce...

Grâce à la présence d'une EJE formée aux techniques du bébé-massage et au portage en écharpe, référente de la MEFTH, une initiation a pu être proposée dans les 4 ME de Tahiti. A Raiatea et à Taiohae, des sages-femmes ont pu offrir quelques séances de bébé-massage.

Bien que ces ateliers soient annoncés dans les programmes, nous déplorons le peu de participation du public, encore peu rompu aux bienfaits de ces techniques.

Fréquentation Espace BB parents	**Nb de binôme à la MEFA**	**Nb de binôme à la MEPU**	**Nb de binôme à la METAR**	**Nb de binôme à la MERAI**		**Nb de binôme à la METAI**	**Nb de binôme à la MEFTH**
	BB massage Langue des signes	BB massage		Langue des signes	BB massage	Massage, réflexologie plantaire,	BB massage, portage, réflexologie plantaire, communication gestuelle
Janvier	3						
Février	6					2	
Mars	1	4		8		2	14
Avril				5		4 (8 enfts)	
Mai				0	1	3	11
Juin	5			0	1	5	4
Juillet	2			7	1	0	
Août				8	0	0	5
Septembre	1			0	2	0	6
Octobre	5			14	2	0	10
Novembre				21	0	0	6
Décembre				0	2		
TOTAL 2018	**23**	**4**		**72**		**16**	**56**

- **<u>L'éveil musical et corporel</u>**

Un atelier d'éveil musical démarré fin 2015 s'est complété d'un éveil corporel en 2018. A partir d'une comptine ou d'une petite chanson les enfants apprennent à mimer la chanson, à découvrir des sons et des instruments, à les reproduire, testant leur écoute, leur attention, leur coordination.

Les parents apprécient beaucoup cette nouveauté de la maison de l'enfance et ils prennent le temps de s'amuser en chantant et dansant avec leur enfant. A la MEFA, nous avons pu bénéficier des compétences d'une jeune mère qualifiée en baby-gym qui anime 2 fois par mois cette activité depuis plus d'un an.

Pour permettre aux parents de reproduire ces activités, la plupart des instruments sont confectionnés à la ME (maracas avec des pots et des graines… xylophones avec des bouteilles plus ou moins remplies, percussions avec bouts de bois flottés…), certaines ME se sont dotées d'instruments d'initiation musicale. La découverte est complétée par le prêt d'instruments par le personnel et les familles qui ont amené ukulele, toere, djembé, harmonica, flûtes…

Il est difficile d'obtenir des interventions bénévoles régulières pour cette activité qui doit donc essentiellement compter sur la polyvalence des professionnels des structures.

Fréquentation éveil musical et corporel	**Nb d'enfants à la MEFA**		**Nb d'enfants à la MEPU**	**Nb d'enfants à la METAR**	**Nb d'enfants à la MERAI**	**Nb d'enfants à la METAI**		**Nb d'enfants à la MEFTH**
type d'atelier	**éveil corporel**	**éveil musical**	**éveil musical**	**éveil musical**		**éveil corporel**	**éveil musical**	**éveil musical et corporel**
fréquence	**2/mois**	**1/mois**	**1/mois**		**1 à 2/mois**			**1 à 3/mois**
Janvier	5	3	11	7	0	0	2	7
Février	12	3	37		8	6	3	2
Mars	16	4		6	9	0	0	9
Avril	14		25		10	0	0	21
Mai	13	6		7	4	0	0	
Juin	11		31	0	7	3	4	21
Juillet	40	14	31	0	6	7	4	11
Août	22		15	4	55	4	0	14
Septembre	10	20	19	0	4	9	1	7
Octobre	13	5	14	0	16	0	0	12
Novembre	17	4	11	0	7	0	0	12
Décembre	13	17	20	0	11	10	0	12
TOTAL 2018	**262**		**214**	**24**	**137**	**53**		**128**

- **<u>L'atelier sage-femme et autres actions de prévention</u>**

- **Atelier sage-femme :**

En venant à ces ateliers, les mamans ont des conseils sur la grossesse, l'accouchement, l'allaitement et les soins du nourrisson. Elles partagent leurs expériences avec d'autres mamans et des professionnels. Elles pourront être rassurées et informées quant à l'angoisse que peuvent provoquer la maternité, l'allaitement ou le sevrage, le stress et la fatigue autour de l'arrivée de bébé...
Des séances de gainage abdo-périnée ont également été proposées. En fonction des thèmes, les enfants sont parfois pris en charge par l'équipe de la ME pour permettre aux mères de profiter pleinement d'un temps pour elles.

Il est à souligner que les sages-femmes sont intervenues gracieusement suite à un accord tacite du conseil de l'ordre des sages-femmes. A la METAI, l'intervention était effectuée par les sages-femmes de l'hôpital de Taiohae. Elles constituent des relais de grande qualité puisqu'elles invitent leurs patientes à visiter nos maisons avant l'arrivée de bébé ou une fois qu'elles ont accouché.

En 2018, cet atelier a parfois connu quelques difficultés de fonctionnement en raison du congé maternité de certaines sages-femmes, de leur surcroît de travail ou du changement d'équipe hospitalière. Néanmoins de nouveaux partenariats se sont mis en place. L'assiduité de certaines jeunes femmes a permis de développer une meilleure complicité et cohésion de groupe permettant d'aborder parfois des sujets intimes.

La Semaine de l'allaitement maternel (SMAM) a été l'occasion d'animations plus festives. A cette occasion, la Direction de la Santé nous avait distribué un kit d'allaitement maternel à faire connaître à nos usagers.

Fréquentation de l'atelier sage-femme	Nb de parents à la MEFA	Nb de parents à la MEPU	Nb de parents à la METAR	Nb de parents à la MERAI	Nb de parents à la METAI	Nb de parents à la MEFTH
Janvier	4			4		5
Février		9	3			2
Mars	annulé	7		5		
Avril	2			3		
Mai		7	2			
Juin	5	19				
Juillet		15	6	3		
Août						
Septembre	12	5	1		0	4
Octobre	8	8		23	6	
Novembre		4				6
Décembre		8				
TOTAL 2018	**31**	**82**	**12**	**34**	**6**	**17**

Thèmes des ateliers sage-femme	MEFA	MEPU	METAR	MERAI	METAI	MEFTH
Janvier	Ovulation, contraception menstruations douloureuses			La contraception		Suivi de grossesse et accouchement
Février		Accouchement (Craintes, déroulement, après…)	Suivi gynécologique, contraception et palpation des seins			Allaitement et diversification
Mars	Annulé	Se remuscler après Bébé		Questions diverses: parler sexualité et moyens de contraception aux adolescents		
Avril	Femme enceinte/ diversification alimentaire			Questions diverses: grossesse, accouchement, suivi prénatal		
Mai		Echanges En Individuel	L'alimentation de la femme enceinte			Rééducation du périnée
Juin	Haptonomie sophrologie	Quizz gynécologique + Echanges Individuels				
Juillet		La contraception	Alimentation et diversification	Le périnée		
Août						Les catégories d'aliments
Septembre	Massage femme enceinte bébé/ acupuncture	Questions diverses. Echanges individuels.	Hygiène et soin de l'enfant		La contraception	
Octobre	Allaitement maternel SMAM	Questions diverses. Echanges individuels.		Journée Titi mama	SMAM	
Novembre		Questions diverses. Echanges individuels.				L'allaitement Maternel
Décembre		Café-Parents spécial périnée + Echanges individuels				

- **Des actions de Prévention de proximité** ont été mises en place en partenariat avec le Service d'Hygiène dentaire à l'occasion des vacances scolaires à Faa'a, Punaauia et Papeete. De l'importance d'une alimentation équilibrée chez la femme enceinte à l'hygiène bucco-dentaire dès le plus jeune âge, tous les sujets sont abordés. Cet atelier plait en général beaucoup aux parents très participatifs. Le CCSAT a proposé quelques séances sur les addictions aux écrans.

- **Les cellules de promotion de la santé** sont très actives dans les îles avec focus lors de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel, journée du diabète ou Octobre rose, la vaccination, le tabac... Cela a donné lieu à des évènementiels au sein de nos structures prisées de la population locale. Un affichage des supports médiatiques et articles est mis en place dans les différentes structures.

- **Une formation aux gestes de premiers secours** est organisée par des pompiers ou secouristes en fonction des communes. Une prévention des accidents domestiques est également proposée.

- **Sur les ME de Tahiti, l'infirmier du FTH** a animé des séances sur la contraception et une information sur le CDAG, la prévention des accidents domestiques et gestes de premiers secours.

Fréquentation autres ateliers de prévention	Nb de parents à la MEFA	Nb de parents à la MEPU	Nb de parents à la METAR	Nb de parents à la MERAI	Nb de parents à la METAI	Nb de parents à la MEFTH
fréquence				**1 à 2/mois**		**1/mois**
Janvier				8		
Février	14		8	11		5
Mars			18	9		
Avril			11	4		
Mai			5	5		10
Juin				3		6
Juillet		10				annulé
Août		6	5	5		6
Septembre			4	15		annulé
Octobre	10	2	4	19		
Novembre	6	8		6		3
Décembre			5	23		7
TOTAL 2018	**30**	**26**	**60**	**108**	**Cf. Atelier nutrition santé**	**37**

Thèmes des ateliers prévention (quel partenaire ?)	MEFA	MEPU	METAR	MERAI	METAI	METAI
Janvier				Sensibilisation aux gestes de 1er secours (Pompier Uturoa)		
Février	CCSHD et ostéopathe		Association ADIE	Sensibilisation aux gestes de 1er secours (Pompier Uturoa)		orthophoniste
Mars			L'école de l'asthme - Journée de la femme	Lutter contre la filariose		
Avril			Association Nana Sacs plastique - hygiène dentaire	Les vaccins		
Mai			Hygiène dentaire	Le tabac	Journée mondiale sans tabac	sensibilisation à la nutrition
Juin				L'hygiène dentaire des tout-petits (CCHSD). Le sel et le sucre dans l'alimentation (suite) agent de la cellule santé		sensibilisation à la nutrition
Juillet		Café parents présentation CCSAT + échanges/questions en lien avec le thème "enfants et écrans"				Hygiène dentaire
Août		Café parents présentation CCSAT "enfants et écrans"	Hygiène dentaire – La contraception	Les différents moyens de contraception / Pourquoi et comment parler de la sexualité avec son ado (cellule de promotion de la santé)		atelier nutrition avec diététicienne
Septembre			Le portage	Gestes de 1er secours (pompiers Uturoa)		diététicienne
Octobre	CCSHD	Café parents présentation CCSAT "enfants et écrans"	Hygiène dentaire	Journée TITI MAMA		
Novembre	prévention routière	Café parents présentation CCSAT "enfants et écrans"		L'hygiène dentaire des enfants		conseillère pédagogique
Décembre			Association APDYS	2 ateliers nutrition avec pédiatre endocrino de l'hôpital		l'hygiène dentaire

- **<u>Le café-parents</u>**

Ce temps d'échange peut permettre à certains parents de sortir de leur isolement, d'aller à la rencontre de l'autre, d'échanger autour de questionnements sur l'éducation, le développement de l'enfant mais aussi sur sa difficulté relationnelle… Sans jugement et dans le respect de la confidentialité, les parents vont peu à peu s'informer, se rassurer quant à leur rôle d'éducateur. Ils vont dédramatiser certaines difficultés relatives aux premières séparations lors de la mise en collectivité ou à l'école, lors de séparation du couple, autour de la rivalité fraternelle, de la mise en place de règles éducatives, de l'autonomie de l'enfant, de la place du père… C'est aussi un temps pour avoir une information auprès de professionnels ou associations diverses régulièrement invitées.

Le café-parents a eu du mal à trouver sa place auprès des familles en début d'activité puis la fréquentation s'est intensifiée au fil des mois voire des ans. Nous expliquons cela par le fait qu'il nous faut d'abord établir une relation de confiance entre les professionnels et les familles afin que ces dernières puissent « confier » leur enfant lorsqu'elles participent au café-parents, à un des membres du personnel et être libres de parler d'elles. La démarche pour amener ces familles à se poser et à échanger autour d'un thème consensuel n'est pas toujours aisée et nous devons varier les approches et les supports (thèmes libres ou choisis, quizz, jeux, dessins humoristiques, vidéo…). Ce moment de rencontres et de temps pour soi semble essentiel au mieux-être de certains parents, qui manifestent le besoin d'être écoutés, entendus, conseillés en toute confiance. La tasse de café symbolise réellement le partage et l'échange (non formel) mais aussi le soin qu'on a d'eux, l'esprit de convivialité. Aucune formule de Café des Parents n'a fédéré plus qu'une autre. Ces ateliers sont très variables dans leur contenu et dépendent fortement des participants et de leur envie et/ou capacité à échanger. Toutefois les discussions débouchent souvent sur des réflexions intéressantes.

Le rythme proposé est hebdomadaire. **Habituellement animé par l'EJE référent de sa structure, nous avons évolué vers une invitation plus régulière de partenaires extérieurs nourrissant les échanges d'expériences riches ou de réponses plus spécialisées** (enseignant ou CPIEN, CPS, Association Vahinorama, association vivre sans drogue, association des DYS, orthophoniste, juriste du CIDFF, psychologue bénévole à la MEFA, diététicienne…) ou en **invitant un professionnel de la MDE** (psychologue, médecin, éducateur). Ainsi environ **une fois par mois un thème choisi par les familles est abordé par un des psychologues de la MDE (au total 38 séances)**: la fratrie, la séparation, relation intrafamiliale complexe, le deuil, harcèlement à l'école… ce format évolue de plus en plus sur des sujets libres, d'abord finalement plus facile pour les familles et permettant de répondre en temps réel à leurs questionnements.
C'est aussi le moment de repérer des difficultés et conseiller une orientation lorsque cela est repris en entretien individuel par l'EJE.

Lors du café-parent, les agents sociaux sont disponibles pour les enfants, organisent des petits jeux, lisent des histoires… et libèrent ainsi le parent qui prend un temps pour lui. Cela n'empêche aucunement l'enfant de réaliser des allers-retours entre son occupation et son parent. C'est l'occasion de vivre ainsi les prémices de la séparation tout en maintenant la proximité et la sécurité affective.
Il est à noter cette année une participation en hausse des pères.

Fréquentation café-parents	Nb de parents à la MEFA	Nb de parents à la MEPU	Nb de parents à la METAR	Nb de parents à la MERAI	Nb de parents à la METAI	Nb de parents à la MEFTH
Fréquence	**2 à 3/mois**	**1/sem**	**1/sem**	**1 à 2/mois**	**1 à 2/mois**	**1/sem**
Janvier	12	52	19	5	2	7
Février	18	50	20	11	0	22
Mars	16	48	24	6	9	19
Avril	13	92	18	9	0	28
Mai	12	32	17	15	18	20
Juin	12	41	26	8	0	23
Juillet	23	53	14	10	0	11
Août	15	43	10	26	14	12
Septembre	24	39	9	20	0	2
Octobre	5	52	7	5	6	16
Novembre	18	25	6	3	4	14
Décembre	8	24	5		3	11
TOTAL 2018 **vs 2017** **vs 2016**	**176** **vs 266** **vs 161**	**551** **vs 487** **vs 286**	**175** **vs 213** **vs 128**	**118** **vs 154** **vs 14** (3 mois)	**56** **vs 19** **vs 8**	**185** **vs 246** **vs 3**

Thèmes du café-parents (quel partenaire?)	MEFA	MEPU	METAR	MERAI	METAI	MEFTH
Janvier	Sommeil (psy) + comment gérer les conflits (EJE)	Psy MDE, le rapport à la sexualité des enfants. Nouvelles résolutions éducatives. Vacances avec son enfant.	Instruction obligatoire Endormir son enfant Bienveillance éducative La place du père (psy MDE)	La coéducation entre parents et partage des tâches	Les bonnes résolutions de 2018	Sujets libres/ psychologue la place des grands parents

Février	Psy (sommeil et co dodo, autorité), Asso « Papa où t'es? »	Psy MDE, le deuil chez l'enfant. Le couple et la coéducation. Le calendrier chinois de la conception de bébé. La politique de l'enfant unique en Chine.	Association ADIE - Les vacances - Jeu sur l'alimentation - La relation fraternelle (psy MDE)	Le consentement / les écrans	Le sommeil de l'enfant	Psychologue fratrie Couple conjugal et parental Le choix des garderies
Mars	Enseignante STP école, CIDFF (autorité parentale), Psy, EJE (Jeu)	Psy MDE, l'enfant et le jeu. L'évolution de l'école, souvenirs d'enfance ; Les enfants et Pâques ; BD humoristique sur la parentalité.	Discussion libre - présentation de "l'Ecole de l'asthme"	La motricité libre/Vahine Orama	Le jeu comme plaisir, besoin et point d'entrée dans les apprentissages.	Qu'est-ce que le jeu animé Les familles recomposées
Avril	Autour du livre (Polynélivre), harcèlement scolaire (ES FTH), Psy FTH, SEFI	Rencontre avec l'hygiéniste dentaire. Présentation Association Polynélivres. Comment gérer son stress. Les inscriptions scolaires.	La mort - le deuil (psy MDE)	La fessée est-elle éducative?	L'éveil par la lecture	Polynélivre jeu nutrition CIDFF
Mai	Danger des écrans (E.S. FTH), psy FTH	Rencontre avec le CIDFF. Intervention CPIEN, spécial école. L'hygiène infantile.	Association APDYS	Questions diverses: voyager avec un enfant La séparation Les punitions Les grands-parents	Journée mondiale de la famille ; préparer l'entrée à l'école ; Journée mondiale sans tabac.	Psychologue ; Les douces violences ; Association Papa où t'es ; les écrans
Juin	IEN (l'école), CIDFF (autorité parentale, tutelle, testament), Psy FTH	Quizz gynéco ; La place du père. Intervention psy MDE, le couple séparé ; les écrans	Comment faire participer son enfant au rangement – Place et rôle du père, ES MDE L'école à la maison ; film "Etre et devenir" suite de l'école à la maison	Spécial papa Le sommeil de l'enfant	La place de la musique dans le développement du jeune enfant	Le livre chez l'enfant ; psychologue
Juillet	Les vacances (EJE) la parentalité en Polynésie (MDE) Nana sacs plastiques, psy FTH	Littérature jeunesse polynésienne. Enfants et écrans. Le tatouage, histoire, signification…	Comment préparer son enfant à la rentrée scolaire- rêves et cauchemars (Psy MDE)	Les caprices	Discussion libre	La place du père
Août	Back to school	Images humoristiques parentalité. Intervention Psy MDE, adoption. Les écrans et nos enfants.	Evolution de l'enfant - la formation BAFA - la contraception (infirmier FTH)	Spécial "école" rentrée des classes	La rentrée scolaire, souvenirs, évocations, réflexions Avec EJE, psy scolaire, directrice d'école	Back to school

Septembre	L'enfant dans un nouvel environnement (EJE) ; doudou et sommeil (EJE) ; La séparation (Psy FTH) ; place du papa et allaitement (MDE) ; SEFI	Intervention ES de la MDE, quand les parents se séparent. Intervention Psy MDE. Les bienfaits des plantes.	Modes éducatifs et cultures - Les gros mots - le portage en écharpe (EJE MEFTH)	La communication non violente	La contraception	Jeu autour de la nutrition
Octobre	L'agressivité chez l'enfant ; propreté ; attachement (EJE)	psy MDE, relation mère fille. Spécial allaitement. Astuces pour les sorties mer/piscine avec bébé. Intervention de l'association "Nana sac plastique"	Le sommeil de l'enfant (psy MDE) - Discussion libre - Les garderies	Les écrans	Comment accompagner et gérer les émotions du jeune enfant	Les émotions ; quand les parents se séparent ; Les douces violences
Novembre	CIDFF ; La course aux cadeaux (EJE) ; parler de la mort, la transmission transgénération nelle (Psy FTH) ; discrimination faites aux femmes (MDA)	Les enfants face aux écrans. Intervention CIDFF, les droits de la famille Intervention psy MDE. Spécial anniversaires !	Les apprentissages à l'école maternelle (CPAIEN) - discussion libre (psy MDE)	Désamorcer les conflits parent/enfant	La communication Les droits de l'enfant ES DFSE	Psychologue ; CPIEN ; Le rôle de la mère
Décembre	Fête de Noël (EJE) ; fratrie, œdipe, frustrations (psy FTH)	Spécial Noël. Intervention psy MDE.	Discussion libre -Association APDYS		Les séparations (des parents, à l'entrée à l'école)	Psychologue, la course aux jouets, hygiène dentaire, les résolutions de 2019

- **<u>Atelier parents</u>** :

L'atelier parents est un lieu d'échange de savoir-faire, dirigé par des parents eux-mêmes ou sur invitation d'un intervenant extérieur bénévole. C'est une activité généralement plus féminine mais quelques papas ont pu y participer plus fréquemment cette année. On note également un vif intérêt et participation de plusieurs grands-parents pour qui, ce lien transgénérationnel est source de valorisation et d'expression de transmission du patrimoine culturel. C'est l'atelier où la langue polynésienne est la plus usitée.
C'est un temps de partage, de communication, de plaisir entre les parents, de valorisation des compétences, de partage de valeurs mais aussi de solidarité : avec l'aide des professionnelles, le « travail » de groupe et préparatifs avec les parents se déroulent toujours dans de bonnes conditions afin d'apporter, si besoin, tel ou tel matériel, ingrédient ou instrument… afin que l'atelier se déroule dans les conditions optimales. Chaque

parent en ressort ravi et nous partage le plaisir que cet atelier peut lui procurer. Il est souvent à l'origine de belles amitiés qui vont au-delà de l'enceinte des ME. Pendant ce temps les enfants présents sont occupés par l'équipe de la ME mais peuvent aussi rejoindre leurs parents.

Il reste cependant difficile à organiser dans certaines structures ayant du mal à mobiliser des animateurs de séances chez les familles ou partenaires, obligeant régulièrement le personnel à animer cette activité afin de ne pas casser le rythme mais on perd un des objectifs premiers qui est la valorisation des compétences et le renforcement de l'estime de soi des parents animateurs. Les activités culturelles, tressage notamment, sont les plus prisées. Des machines à coudre ont été mises à disposition pour des ateliers couture.

Les thèmes proposés sont très divers : ateliers de cuisine et pâtisserie, tressage, couture, objets de décoration intérieure mais aussi quelques activités sportives. Les conseils de bonne hygiène de vie et conseils pour une nutrition saine sont également abordés. Si les premières années les ateliers laissaient souvent place à la gourmandise, une évolution se fait vers une prise de conscience et l'adoption de comportements plus sains pour une éducation précoce à la santé. Une démarche éco-citoyenne est largement encouragée avec confection d'objets à base de fournitures issues de la récupération, de la cueillette... (déco, couture...). Nous proposons un noël solidaire où le troc sera pourvoyeur de belles surprises pour petits et grands. Des associations comme Nana sacs plastiques, Mon Fare durable éduquent les familles au développement durable.

Fréquentation Atelier-parents	Nb de parents à la MEFA	Nb de parents à la MEPU	Nb de parents à la METAR	Nb de parents à la MERAI	Nb de parents à la METAI	Nb de parents à la MEFTH
Fréquence	**2 à3/mois**	**1 à 2/mois**			**1/mois**	
Janvier	17	35	6	0	5	4
Février	4	13	6		0	6
Mars	22	10	11		0	6
Avril	29		13	3		10
Mai	11	17	10	1	3	15
Juin	24	7	10	1	9	4
Juillet	27	20	4	5	7	3
Août	15	15	7	11	3	16
Septembre	18	12	7	6	0	2

Octobre		10	0	3	0	5
Novembre	25		3	6	6	0
Décembre	14	13	4	6	2	3
TOTAL 2018 **vs 2017** **vs 2016**	**206** **vs 234** **vs184**	**152** **vs 92** **vs105**	**81** **vs 98** **vs 70**	**42** **vs 116** **vs 43**(4 mois)	**35** **vs 26** **vs 6** (2 mois)	**74** **vs 63** _

Activités proposées	**MEFA**	**MEPU**	**METAR**	**MERAI**	**METAI**	**MEFTH**
Janvier	soins du visage par le LEP Mahina, couronne de tête végétale,	La galette des rois (culinaire). Confection de couronnes de fleurs.	Jeux de rôle - couture	Décoration d'intérieur (aménagement salle de sieste des bébés)	Confection de confiture	2 séances de Zumba
Février	tressage pandanus, couture	Bouchons chinois (culinaire).	Jeux de rôle - Jeux de rôle - création de crêpes			Soupe aux légumes, 2 ateliers de zumba
Mars	tressage et petit déj' healthy, colorant naturel	Prendre soin de soi et se faire plaisir (maquillage, vernis, fontaine chocolat, fruits) à l'occasion de la journée de la femme.	Jeux de rôle - Origami - couture -		Le Pai banane	Ori tahiti
Avril	recette maison de déodorant et lessive, couture		Jeux de rôle - couture - Riz au lait brésilien	Atelier cuisine: salade de Tofu		Quiche sans pâte/ déodorant maison
Mai	recettes de cuisine traditionnelle, peinture sur verre	Initiation au yoga. Partageons nos plus belles recettes de grand-mère.	Création de différents Poe - couture - jeu de rôle	Confection d'un tapis de lecture	Le Pai banane	Fabrication de mobile/ taboulé
Juin	idée cadeau, recette maison pâte fimo, bricolage extérieur avec un papa	Musculation FAC: Fesses, Abdos, Cuisses.	Origami - couture	Confection d'un tapis de lecture (suite)	Pain maison Gâteau banane	Lasagnes
Juillet	fleurs en nylon, more de danse	J'apprends à tresser mon éventail.	création de couronnes +jeux de rôles	Ori Tahiti	Confection de colliers en graines Mobile en coco	Confection de papillons
Août	Bien-être avec produits maison, ori tahiti	Finitions de mon éventail. Un gâteau coffre aux trésors.	création tarte au carambar +langage des signes	Méditation et relaxation	Coussin relaxant	Nouage de paréos
Septembre		Accras de morue.	jeux de rôles	massage des 5 sens / sophrologie	Livre de chants	Le jeu Dobble

Octobre		Yaourts aux fruits sans yaourtière.		La bouteille de la colère		Création de marque pages
Novembre	tableau de sable, jardinage, JMDE		jeux de rôles	Tressage (éventail)	Mobile Recette de la paëlla végétalienne	Décoration de Pahi'i
Décembre	couture, jouet traditionnel	Gâteau au beurre aérien.	création de gâteaux pour la fête de Noël	Tressage (chapeau)	Recette de sablés	Création de décorations de Noël

Atelier « sporte-toi bien »

Nous avons été sollicités en 2017, par le Ministère des sports pour mettre en place des activités physiques régulières pour nos usagers (projet APA, activités physiques adaptées). Ainsi grâce à la venue de bénévoles (souvent difficiles à trouver et de mobilisation fragile, puisqu'il s'agit d'une activité non rémunérée), nous avons proposé des séances sport-santé de « ori tahiti », zumba, Qi Gong, Yoga, relaxation.

C'est une activité difficile à mettre en place, la lutte contre la sédentarité est cependant une priorité de santé publique que nous nous devons d'exploiter dans une démarche de prévention primaire. Les messages de promotion de la santé sont essentiels à remettre à cette période clé, où futurs parents, néo parents et grands-parents sont à l'écoute pour le bien de leur progéniture.

En parallèle la DMRA a lancé un vaste projet « Mon administration active » afin de mobiliser les personnels de la Fonction publique, dans une démarche de sport-bien-être et prévention. Ces deux injonctions vont fournir l'opportunité tant aux usagers qu'aux professionnels de se retrouver autour d'activités ludiques et sportives. Lorsque nos professionnels animent eux-mêmes cette activité, ils utilisent souvent un support vidéo.

Fréquentation atelier sport-santé	MEFA	MEPU	METAR	MERAI	METAI	MEFTH
fréquence	**1 à 4/mois**	**2/mois**	**1/mois**	**1/mois**		
Janvier	16					
Février	4					
Mars	13	15				

Avril	1	14	0			
Mai		3	4	0	1	
Juin		9	7	1		
Juillet		10	3	1		0
Août		8	0	1		9
Septembre	7		0	3		5
Octobre	10		0	0		0
Novembre	12		0	2		4
Décembre	13		11	0		0
TOTAL 2018	**76**	**59**	**25**	**8**	**1**	**18**

Activités proposées	MEFA	MEPU	METAR	MERAI	METAI	MEFTH
Janvier	ori tahiti, stretching					
Février	ori tahiti, danse bretonne					
Mars	jeux musicaux, ori tahiti	Ori tahiti				
Avril	stretching	Fitness	Fitness			
Mai		Zumba	Yoga parents-enfants	Séance de yoga	Séance de Qi Gong	
Juin		Fitness	Yoga parents-enfants	Danse moderne		
Juillet		Fitness/Ori Tahiti	Yoga parents - enfants	Ori tahiti		
Août		Fitness/Ori Tahiti	Fitness	Séance de yoga		zumba et relaxation méditation
Septembre	Séance gainage		Fitness	Yoga		zumba et yoga
Octobre	Séance gainage		Fitness	Fitness		
Novembre	Séance gainage		Fitness	Fitness		Hula
Décembre	Séance gainage		Danse enfants et parents	Fitness		

A noter qu'une seconde journée « administration active » s'est tenue à Taiohae, le vendredi 23/11/2018, à l'initiative de la circonscription des îles Marquises dont l'objectif est d'améliorer la santé, le bien-être au travail, la cohésion des équipes et meilleure connaissance des partenaires. L'équipe de la METAI a participé au côté des acteurs santé à des jeux traditionnels, une compétition de volley, de va'a...

- **<u>Atelier nutrition</u>** :

Les préoccupations des parents quant à l'alimentation sont très hétérogènes en fonction de l'origine ethnique et de la catégorie socioprofessionnelle. Les parents à faible pouvoir économique sont très demandeurs d'astuces et de repères pour le quotidien.

Une vacation a été proposée à une diététicienne pour quelques séances sur les ME de Tahiti, malheureusement interrompues avant le terme. Il est très difficile d'obtenir une prestation de qualité à des tarifs raisonnables, mettant malheureusement un frein au développement de cette activité.

A Taiohae, nous avons continué à nouer un partenariat régulier et riche avec la cellule de promotion de la santé. Ce partenariat s'articule autour de 2 axes de travail : la proposition d'ateliers nutrition animés par la responsable de la cellule santé et une communication auprès des parents via un panneau d'affichage d'informations et de promotion de la santé, en lien avec les grandes campagnes de prévention santé (tabagisme, hypertension, diabète...). Ces campagnes d'information donnent lieu à des supports pour la mise en place de certains cafés parents ou de journées à thème. Dans le but de redynamiser ces ateliers nutrition parfois peu fréquentés, la responsable de la cellule et l'EJE référente, ont pris contact avec certains professeurs du CETAD et la classe de petite et moyenne hôtellerie pour pouvoir proposer des ateliers cuisine sur des thèmes tels que « la découpe artistique et ludique des fruits », le goûter festif, ou autres activités présentées par ces élèves du CETAD, sous la conduite de leur professeur de cuisine. Enfin l'organisation d'un mini-concours de cuisine a permis de clôturer le projet avec le CETAD (reprise de ce type d'ateliers à raison de 2 fois dans l'année). Malgré le peu de fréquentation, nous avons pu toucher quelques mamans isolées, cœur de cible, qui ont pris plaisir à participer à ces ateliers et à s'informer sur l'alimentation. Le partenariat avec le CETAD a été reconduit à raison de 2 séances pour l'année 2018/2019.

La valorisation des savoirs et des savoir-faire étaye la motivation à mettre en place ou maintenir de bonnes habitudes à la maison.
Durant l'atelier les enfants sont occupés sur d'autres espaces par notre personnel mais peuvent participer à certaines étapes puis déguster.

Un nouveau partenariat a démarré à la MERAI avec une pédiatre endocrinologue au mois de septembre. La tenue de ces ateliers s'est faite de façon irrégulière, mixant des familles invitées par son service et des familles volontaires fréquentant la MERAI. Les thèmes abordés étaient les suivants : « comment équilibrer ses repas ? », « le sucre dans l'alimentation », « la lecture des étiquettes alimentaires, « préparer un menu de Noël équilibré », « Ajuster les dosages alimentaires ».

Fréquentation Atelier nutrition	Nb de parents à la MEFA	Nb de parents à la MEPU	Nb de parents à la METAR	Nb de parents à la MERAI	Nb de parents à la METAI	Nb de parents à la MEFTH
Janvier						
Février					4	
Mars						
Avril					10	
Mai						
Juin					3	
Juillet	6	9	6			
Août						6
Septembre				4		
Octobre						
Novembre				6	27	
Décembre				23		
TOTAL 2018	**6**	**9**	**6**	**33**	**44**	**6**

D'autres ateliers de nutrition conçus en partenariat sont à retrouver plus loin dans le bilan (CESF, projet de la Croix-Rouge).

- **<u>Atelier fa'a'apu :</u>**

Fréquentation	Nb d'enfants à la MEFA	Nb d'enfants à la MEPU	Nb d'enfants à la METAR	Nb d'enfants à la MERAI	Nb d'enfants à la METAI	Nb d'enfants à la MEFTH
Janvier		12			0	
Février					10	

Mars	6				0	
Avril		30			0	
Mai			Visite de la MFR, plantation de bananiers, installation de pneus jardinières		0	
Juin					1	
Juillet	12	20			0	
Août		10			5	
Septembre	19	6			2	
Octobre		12			2	
Novembre	7	4	30		0	
Décembre		8			0	
TOTAL 2018	**44**	**102**	**30**		**20**	

Bien qu'encore avec un engouement et une fréquentation très variables, cet atelier a le mérite de trouver peu à peu sa place dans l'éventail des activités des ME. Il se veut à la fois comme un lieu de découverte, de manipulation et d'observation des tout-petits mais aussi et surtout un lieu de transmission. Le projet se réalise de différentes façons selon les structures.

A la MEFA, avec l'impulsion d'un « Spécial Papa » en juin où ont été posées les premières jardinières (pneus de récupération), un véritable projet s'est peu à peu construit. Avec l'aide d'un père et d'une grand-mère, tout un lopin de terre a été planté. Les conseils apportés par ces personnes ressources sont précieux (saisonnalité, culture bio, fabrication de compost mais aussi astuces pour déguster ces produits avec les enfants). De petits arrosoirs et du matériel de jardinage sont laissés à la disposition du jeune public qui participe à l'arrosage, plantation mais surtout observation, cueillette et dégustation. Le but est de faire un jardin d'exploration, véritable conservatoire de plantes, fréquenté à l'envi sans pour autant imposer l'activité au public, chacun voulant proposer de nouvelles graines ou plants. Ce format plus libre, finalement exacerbe la fréquentation et l'abondance des plantes aromatiques est un délice des sens pour les tout-petits.

A la MEPU, conçu comme une découverte du milieu et éveil sensoriel et moteur des enfants, ce projet ludique devient prisé des familles. On gratouille, plante, arrose... observe, sent et cueille. Le plaisir du moment est l'enjeu et est partagé même par les plus jeunes.

A la METAR une amorce de projet a permis l'invitation d'élèves du CETAD à installer des jardinières. L'appropriation du projet par les familles n'a pas eu lieu, il en va de même à la MERAI où quelques plantations ont été effectuées.

A la METAI, un partenariat avec la cellule de promotion de la santé et le CED englobe un projet global de nutrition-santé-sport passant aussi par la création d'un jardin pédagogique autour de la permaculture. Là encore l'aspect transmission et partage professeur-élèves-public de la METAI a été fondateur mais malheureusement pas encore suffisamment fédérateur. Plusieurs étapes ont permis :

- la mise en place d'un éco-jardin pédagogique (avec tables potagères, compost)
- la valorisation et l'aménagement des espaces extérieurs (embellissement avec plantation de plantes et fleurs)
- la création d'un espace végétal et convivial au sein du bâtiment avec parcours mandala, spirale aromatique, culture sur butte, jardins verticaux...associant diverses techniques de permaculture, respectueuses de la nature.

Les objectifs sont multiples : observer la biodiversité, comprendre le cycle de vie, Construire des connaissances sur les plantes potagères, les fleurs, les plantes aromatiques..., Développer le respect de la nature et du développement durable. Apprendre à réaliser les gestes de base du jardinage, Profiter du grand air et exercer une activité physique. Développer la perception des 5 sens, Développer la capacité d'attention et la patience, Eveiller la créativité artistique, Apprentissage du lexique du jardinage, transmettre... puis cueillir et déguster la production, découvrir diverses recettes et éveil du goût des plus jeunes.

L'implication des professionnels, notamment dans l'entretien quotidien, est grande et devrait à terme porter ses fruits. Des panneaux d'information et des visites commentées permettront à chacun de pouvoir reproduire ces techniques dans son jardin. Nous tenterons d'organiser régulièrement des moments conviviaux et festifs pour présenter les réalisations et partager les récoltes (atelier cuisine, partage des semis avec les parents, sensibilisation au respect de l'environnement…).

Le projet n'a pu être mis en place à la MEFTH, faute d'extérieurs.

- **<u>Autour du livre : Atelier « Raconte-moi des histoires » et bibliothèque des parents</u>**

L'atelier se déroule 1 à 2 fois par mois, souvent l'après-midi pour le rendre accessible aux périscolaires. Un conte est raconté aux enfants en présence de leurs parents par une des professionnelles des Maisons, un parent volontaire ou une bibliothécaire en fonction des ME. Un partenariat avec l'association Polynélivre a été mis en place dans 5 ME afin de varier l'offre de livres mais aussi diversifier les conteurs (ses). A Taiohae, Tehina la bibliothécaire, anime régulièrement ces ateliers. La bibliothèque « Lire sous le Vent » de Raiatea participe aussi régulièrement.

Différents supports et jeux agrémentent cette activité (tapis ou tablier de contes, marionnettes, théâtre d'ombres...). Les familles découvrent ainsi le plaisir de partager un moment privilégié et calme avec leur enfant, de leur apprendre un vocabulaire nouveau, de jouer avec leur imaginaire… et d'acquérir le goût et l'envie de poursuivre à la maison. C'est l'occasion de faire entrer le livre à la maison avant que n'arrivent les impératifs scolaires.

Les enfants plus âgés, déjà initiés en classe restent volontiers, en revanche les plus jeunes s'agitent vite ou se dispersent vers d'autres jeux quand les parents peu motivés les laissent seuls et vont discuter entre eux plus loin. On observe que la plupart des parents se montrent moins intéressés que lors des activités dirigées plus manuelles. Pour tenter de rassembler enfants et parents, l'activité est souvent prolongée par des jeux de société.

Une petite bibliothèque des familles est mise à disposition dans chaque structure. Les parents peuvent y trouver des revues autour du développement et de l'éveil de l'enfant. Ces lectures sont complémentaires des sujets abordés à l'occasion des café-parents ou peuvent susciter de nouveaux débats.
Quelques livres jeunesse, souvent l'objet de dons, circulent également entre les familles.

Fréquentation Atelier Raconte-moi des histoires	Nb d'enfants à la MEFA	Nb d'enfants à la MEPU	Nb d'enfants à la METAR	Nb d'enfants à la MERAI	Nb d'enfants à la METAI	Nb d'enfants à la MEFTH
Janvier	6		0	23	0	
Février	4		4	13	5	3
Mars		14	0	13	4	5
Avril	11	46	0	22	2	16
Mai		9	3	23	0	1
Juin	7	36	0	16	0	7
Juillet	3		0	14	14	8

Août	16	8	11	18	1	14
Septembre	9		9	20	1	4
Octobre	9		20	10	0	6
Novembre	1	25	0		0	5
Décembre	8		0		0	5
TOTAL 2018	**74**	**138**	**47**	**172**	**27**	**74**

- **<u>Relais Assistantes Maternelles : RAM</u>**

Le nombre de garderies agréées étant extrêmement variable d'une commune à l'autre, l'organisation de ces RAM ne peut être systématisée. Lors de l'ouverture de chaque Maison de l'Enfance une réunion partenariale a été proposée afin d'inviter toutes les garderies de la commune à participer. Les missions de la ME sont présentées, l'envoi du programme est réalisé tous les mois. L'offre d'inviter les enfants de ces garderies sur des temps dédiés de découverte ou d'organisation de grands jeux ou d'activités telles que mise en place d'un petit « fa'a'apu » puis organisation de temps d'échanges entre professionnels ne rencontre finalement que peu d'écho. Les difficultés arguées par les directrices de garderies consistent essentiellement en difficultés de déplacement avec de jeunes enfants (problème de sécurité dans les transports). Malgré tout quelques garderies fidélisent leur participation.
On note une fréquentation de plus en plus importante des ME par des nounous privées.
Une extension du projet a permis de recevoir des enfants de 0 à 5 ans accueillis en CLSH à la METAI et à la MERAI.
La Fraternité Chrétienne comme certains foyers d'accueil (Pu o te hau, Te Arata, la Samaritaine…) envoient quelques familles ou enfants accompagnés d'éducateurs.

Fréquentation du RAM	**MEFA**		**MEPU**		**METAR**		**MERAI**		**METAI**		**MEFTH**	
	Nb séances	Nb enfts	Nb séances	Nb enfts	*Nb séances*	Nb enfts	Nb séances	Nb enfts	Nb séances	Nb enfts	Nb séances	Nb enfts
Janvier	5	11	12	43	1	3	1	9				
Février	4	10	13	41								
Mars	7	15	12	36	1	9	1	5				

Avril	4	8	12	27	3	31			3	55		
Mai	5	16	3	14	1	12						
Juin	3	8	16	61	2	15						
Juillet	14	74	11	41	5	58			5	118		
Août	2	5	12	46	5	44						
Septembre	3	10	14	40	4	54					1	2
Octobre	1	3	20	33	4	78						
Novembre	2	5	17	33	4	47						
Décembre	3	4	11	21	4	54			3	54		
TOTAL 2018	**53**	**169**	**153**	**436**	**34**	**405**	**2**	**14**	**11**	**227**	**1**	**2**
Partenariat	4 nounous, Garderie Leel Angel, la Samaritaine		9 nounous, Garderie Les coloriés Garderie Tatie Philo, Papillon vole		Garderies "Tatie Philo" - "Kids Times" - "Pro School"- 2 nounous		CLSH Rai Tama Garderie Ribambelle		CLSH Taiohae et Tapivai		Foyer la Samaritaine	
Thèmes des sujets partagés avec les professionnels	les écrans, le vini, la séparation, comment parler aux parents des limites, les jeux sensoriels, participation aux activités de la MEFA		Développement, comportement des enfants, agressivité, propreté, activités, transmissions aux parents…		les activités animées - Accompagner l'enfant dans le jeu et dans son quotidien. Participation des nounous à qq cafés-parents				Bienveillance éducative			

- **<u>Les visites médiatisées</u>**

En partenariat avec le service social, des visites médiatisées ont lieu dans les maisons de l'enfance et permettent à des enfants placés en famille d'accueil ou au VESOS de tisser ou reconstruire un lien avec leur famille biologique. Cet espace utilisé comme un lieu neutre, bienveillant et sécurisé pour l'enfant, met à disposition un binôme de professionnels (DSFE et ME) et autorise une mise à distance par rapport à certaines situations délicates. L'objectif principal est de travailler autour du lien parent-enfant à tisser ou à renouer. Le travail de collaboration avec les équipes de circonscriptions d'action sociale s'organise de la façon suivante : présentation de la situation, conduite des VM, réunions de synthèse et bilan.

D'autre part, nous recevions également des demandes faites par le JAF, sur ordonnance, pour l'organisation de VM, afin de donner un droit de visite à un des parents ou grands-parents lors de séparations conflictuelles

du couple. Ces situations familiales extrêmement délicates et tendues ont parfois mis les professionnels des MDE en difficulté voire en danger. Suite à l'observation dans un certain nombre de situations, d'effets délétères sur les enfants autour des tiraillements excessifs et conflits de loyauté avec débordements, voire actes de vandalisme de la part d'un père furieux, il a été décidé une réorganisation de cette activité. Désormais, les VM ordonnées par le JAF sont coordonnées par une association, elles pourront avoir lieu dans une salle du Fare Tama Hau, sur demande, mais ne se dérouleront plus au sein des Maisons de l'Enfance.

Nb de visites médiatisées	**MEFA**	**MEPU**	**METAR**	**MERAI**	**METAI**	**MEFTH**
Janvier	2	3	3			
Février	3	3	4			
Mars	3	3	2			
Avril	4	3	3			
Mai	3	2	1			
Juin	2	3	1			
Juillet	3	3				
Août	3	5				
Septembre	4	4	1			
Octobre	4	4	1	1		
Novembre	4	1	2	2		
Décembre	2	5	1	1		
Total 2018 **vs 2017** **vs 2016**	**37** **vs 13** **vs 16**	**39** **vs 36** **vs 23**	**19** **vs30** **vs 43**	**4** **-** **-**		
NB familles concernées (préciser situations JE ou JAF)	4 situations pour 8 enfts, JE	7 situations pour 10 enfts, JE	3 situations, JE	1 situation JAF		

- **<u>Halte-garderie</u>**

Cette halte-garderie offre la possibilité aux travailleurs sociaux de la commune ou de la circonscription de proposer aux familles de déposer leur enfant à la Maison de l'Enfance durant leurs démarches administratives, leur recherche d'emploi, leur audience chez le juge, une consultation médicale… La Maison de l'Enfance ne pouvant être assimilée à une crèche ou garderie, ce système de pré-inscription limite la garde des enfants, pour favoriser un lieu d'accueil parent-enfant et la possibilité pour les parents de participer aux activités et lieux d'échange. Il est indispensable que l'enfant se soit familiarisé au préalable, avec le personnel comme avec les lieux, avant d'envisager un temps de garde sans ses parents Lorsque les parents sont fatigués ou accompagnés de plusieurs enfants en bas âge, nous nous tenons disponibles pour les seconder durant le temps nécessaire.

Malgré des contacts réitérés avec le service social, la halte-garderie ne fonctionne en pratique que pour des situations d'urgence, les familles ayant besoin de faire garder leur(s) enfant(s) au pied-levé, notamment à

Faa'a où un rappel a dû être fait à certaines familles qui laissaient les plus jeunes accompagnés d'enfants ou jeunes adolescents au portail et sans avoir prévenu l'équipe.
Ce dispositif de halte-garderie est une opportunité pour certaines familles des Marquises où il n'existe pas de garderies. Les jeunes mères artisanes ou chauffeur de taxi pourraient ainsi exercer durant quelques heures leur activité lors du passage de l'Aranui, c'est pour l'instant peu investi.
A la MEFTH, les enfants en bas âge peuvent être gardés durant un entretien des parents au Fare Tama Hau (MDE ou MDA) avec leurs aînés.
Il n'y a eu aucune sollicitation ni à la METAR ni à la MERAI.

Fréquentation halte-garderie	Nb d'enfants à la MEFA	Nb d'enfants à la MEPU	Nb d'enfants à la METAR	Nb d'enfants à la MERAI	Nb d'enfants à la METAI	Nb d'enfants à la MEFTH
Janvier					1	
Février		1 fois/ 2 heures/ 1 enfant			1	
Mars						
Avril					3	
Mai		2 fois /1 heure/ 1 enfant			5	
Juin	1	1 fois/ 1 heure/ 1 enfant			1	
Juillet	2				1	
Août	1				3	
Septembre						
Octobre	1					
Novembre						2
Décembre						
TOTAL 2018	**5**	**4**			**16**	**2**

- **<u>Projet dispositif passerelle</u>**

La première scolarisation des jeunes enfants de 2-3 ans à l'école maternelle est le début d'un parcours scolaire qui initie pour de nombreux tout-petits leur première sortie du milieu familial et la première relation des parents avec les acteurs de l'école.
Les dispositifs passerelles sont donc à concevoir dans le cadre des projets respectifs de l'école et de la structure petite enfance de proximité, avec la collaboration des parents et le partenariat des communes, services médicaux et sociaux, comme un tremplin important de l'entrée en douceur dans les apprentissages des enfants, faisant émerger chez les jeunes parents des adaptations éducatives positives. Cet outil est un moyen de lutte efficace contre les inégalités sociales précoces et les risques d'échec scolaire.

Afin d'asseoir ce projet dans un cadre interinstitutionnel, une convention cadre a été cosignée par le Ministère de l'Education et le Fare Tama Hau, le 1er juillet 2015, refondée le 14 août 2017 pour une durée de 2 ans. Un

avenant tripartite est soumis annuellement à chaque Maire et son Conseil Municipal ainsi qu'au Ministère de l'éducation et au Fare Tama Hau, définissant les caractéristiques organisationnelles propres à chaque dispositif passerelle.

A l'occasion de la pré-inscription des enfants de moins de trois ans, des actions passerelles permettent d'inviter enfants et parents à l'école puis à la ME du secteur, s'ils ne la fréquentent déjà. L'objectif est de familiariser l'enfant à son nouvel environnement, pour mieux le préparer, travailler la séparation, l'individuation, l'éveil et la socialisation. Les jeunes parents sont soutenus pour vaincre leurs appréhensions aux premières séparations et au plaisir de suivre l'enfant dans les progrès de son autonomisation. Après une rentrée progressive, des temps hebdomadaires sont réservés aux enfants de STP qui viennent avec leur enseignante et éventuellement leurs parents pour des activités spécifiques à la ME.

Un comité de pilotage et de suivi permettent de décider en réunion pluri institutionnelle des critères d'inclusion et d'inscription des enfants sur ces classes de STP bénéficiant du dispositif, d'ajuster l'organisation de ce dispositif. Les périodes retenues sont mai-juin pour les pré-inscriptions, septembre et janvier pour un point de situation sur les inscriptions effectives et l'organisation des rentrées échelonnées et enfin mai-juin pour le bilan et nouvelles inscriptions. Des réunions entre les enseignantes et l'éducatrice de jeunes enfants ont ensuite lieu pour s'accorder sur les activités. Les parents sont invités à participer aux animations mais aussi à se retrouver sur des café-parents pour échanger avec l'EJE ou l'enseignante.

En juin, une formation conjointe école/ME dirigée par l'inspectrice de la Mission maternelle durant 3 jours nous a permis de travailler sur l'élaboration du projet pédagogique dans un premier temps suivi d'un temps de visite et d'échanges sur l'accueil du tout-petit et ses besoins, l'accueil de la famille, l'aménagement de l'espace (MEFTH, MEFA, MEPU). Au départ de l'inspectrice des maternelles nous avons rencontré son successeur et nous aurions souhaité participer à une réunion à la DGEE afin de rencontrer les inspecteurs nouvellement affectés, cela n'a pu se faire.

<table>
<tr><th colspan="4">Dispositif Passerelle MEFA</th></tr>
<tr><th></th><th>Fréquentation parents</th><th>Nb de séances</th><th>Remarques</th></tr>
<tr><td>Janvier</td><td>8</td><td>6</td><td rowspan="10">- 1er dispositif mis en place, le dispositif passerelle a démarré en janvier 2015, avec 2 classes de STP de 20 enfants chacune, école Farahei à Puurai, en zone REP+.
- De janvier à avril, les enfants ont pu venir quelques séances à la MEFA. Par temps de pluie, l'EJE vient en classe.
- A partir d'avril, commencent les actions passerelles avec les nouveaux inscrits.
- Plusieurs réunions de bilans, points sur des situations, projections ont été faites entre enseignantes, EJE, en la présence de la CPIEN.
- Le déménagement de l'école dans les anciens locaux de Verotia a interrompu le partenariat durant plusieurs mois. Ce n'est qu'à partir d'octobre que l'EJE a été à nouveau invitée à venir en classe et les enfants ne sont venus à la MEFA qu'en novembre.
- La commune a mis à disposition un bus.
- NB : 3 familles du quartier venues dans le cadre du dispositif passerelle continuent à fréquenter régulièrement la MEFA.</td></tr>
<tr><td>Février</td><td>3</td><td>4</td></tr>
<tr><td>Mars</td><td>24</td><td>8</td></tr>
<tr><td>Avril</td><td>5</td><td>4</td></tr>
<tr><td>Mai</td><td>5</td><td>3</td></tr>
<tr><td>Juin</td><td colspan="2"></td></tr>
<tr><td>Juillet</td><td colspan="2">Vacances scolaires</td></tr>
<tr><td>Août</td><td colspan="2"></td></tr>
<tr><td>Septembre</td><td colspan="2"></td></tr>
</table>

Octobre	EJE en classe		- L'APE présente au comité de pilotage, affiche les programmes de la MEFA sur son site. - Outre la découverte des espaces, mise en place d'activités motrices.
Novembre	11	4	
Décembre	5	3	
Dispositif Passerelle MEPU			
	Fréquentation parents	Nb de séances	Remarques
Janvier	13	7	- Démarré en 2015, le dispositif passerelle de Punaauia a démarré avec 2 classes de STP de l'école Maehaa Rua dans le quartier d'Outumaoro. A partir de la rentrée 2017, une classe de STP de l'école Uririnui bénéficie des mêmes conditions d'accueil. - Tous les lundis matin, la MEPU est fermée au public et se réserve à l'accueil de la Passerelle. Chaque école est conviée à la MEPU, en alternance un lundi sur 2, et passage en classe de l'EJE alternativement un jeudi matin sur 2. - ce sont 60 enfants qui bénéficient de cet accompagnement. - Avenant tripartite signé en 2016-17en attente pour 2017-18, non signé en 2018/19. - Comité de pilotage en place avec commission de pré-inscriptions, bilan annuel fait. - Forte implication de la commune qui a mis à disposition un bus pour le ramassage quotidien des enfants de STP +/- parents et assure le transfert à la ME (logistique lourde). Un portail d'accès à la ME a spécialement été mis en place pour sécuriser la descente du bus. Les chauffeurs de bus et convoyeurs participent à la réunion de bilan et sont sensibles aux spécificités d'accueil de ce très jeune public. - Durant les actions passerelles pré-rentrée, les référents de quartier ont conduit quelques familles jusqu'à la MEPU, en empruntant le chemin scolaire pour les familiariser au bus. - bon partenariat enseignantes/EJE : préparation des activités d'éveil, de motricité, de créativité, organisation de café-parents et mini-évènements. - Bonne fréquentation des parents - Participation à la semaine des écoles de Punaauia.
Février	0	8	
Mars	3	6	
Avril	15	6	
Mai	Fin de dispositif passerelle 2016-17. Début des actions passerelles 2017-18		
Juin	Vacances scolaires		
Juillet			
Août	Rentrée progressive ; Venue de l'EJE dans les 3 classes 2 fois/semaine		
Septembre	29	6	
Octobre	49	6	
Novembre	38	6	
Décembre	5	1	
Dispositif Passerelle METAR			
	Fréquentation parents	Nb de séances	Remarques
Janvier	16	1 séance à la ME 1sem/2	- Dispositif passerelle mis en place en février 2016 avec une classe de STP de l'école Hei Tama Here de Taravao. - Avenant tripartite signé en 2016/17 mais pas en 2017/18 puis signé pour 2018/19 - Comités de pilotage et de suivi effectifs avec commission de pré-inscription.
Février	13		
Mars	4		

<table>
<tr><td>Avril</td><td>4</td><td rowspan="2"></td><td rowspan="10">- rentrée échelonnée mise en place.
- Un bus de la commune est mis à disposition une semaine sur deux.
- L’autre semaine l’éducatrice est invitée à se déplacer en classe pour mettre en place des activités sensorielles, motrices, créatives avec l’enseignante et la participation de quelques parents qui poursuivent aussi des activités à la ME.
- Les parents sont conviés aux bilans de fin de période et ainsi bénéficient de l’observation des 2 professionnelles sur leurs enfants. Ils sont co-acteurs dans l’animation des activités.
- Des cafés-parents ont lieu à la METAR.
- Bon partenariat école-ME-mairie.
- Visite de la Ministre de l’Education sur une séance de DP en classe et à la METAR</td></tr>
<tr><td>Mai</td><td>5</td></tr>
<tr><td>Juin</td><td colspan="2">Mise en place d’actions passerelles</td></tr>
<tr><td>Juillet</td><td colspan="2">Vacances scolaires</td></tr>
<tr><td>Août</td><td colspan="2">Rentrée progressive</td></tr>
<tr><td>Septembre</td><td>61</td><td rowspan="4">1 séance à la ME 1sem/2</td></tr>
<tr><td>Octobre</td><td>28</td></tr>
<tr><td>Novembre</td><td>16</td></tr>
<tr><td>Décembre</td><td>Pas de DP, instit en arrêt</td></tr>
<tr><th colspan="4">Dispositif Passerelle MERAI</th></tr>
<tr><th></th><th>Fréquentation parents</th><th>Nb de séances</th><th>Remarques</th></tr>
<tr><td>Janvier</td><td>7</td><td>2</td><td rowspan="13">- Réunions partenariales et validation du projet passerelle en septembre 2017.
- rédaction et signature de l’avenant tripartite. Mise en place de réunions de coordination entre l’EJE et l’enseignante.
- Venue d’une classe de double niveau, STP/SP de l’école Apooiti une semaine sur 2, l’autre semaine déplacement en classe de l’EJE. 24 enfants inscrits en 2017/18 puis de 20 à 27 en 2018/19 et 29 enfants prévus en janvier 2019.
- temps de découverte des espaces et jeux libres puis mise en place d’ateliers d’éveil sensoriel et moteur.
- Au début peu de parents accompagnaient leur enfant lors du temps passerelle en classe puis ont été plus présents à la MERAI en 2017/18. Leur participation s’est nettement améliorée en 2018/19, on note une participation active à l’occasion des café-parents (proposent des thèmes).
- travail sur un projet de fin d’année co-produit avec l’école, avec la participation des parents, « Roule galette » jouée à la fête de fin d’année.
- Mise en place d’une rentrée échelonnée non effective malgré les recommandations faites à l’occasion du stage organisé par la mission maternelle en juin 2018.
- Effectif de classe élevé avec double niveau (29 en janvier) rendant difficile l’organisation d’activités (plusieurs groupes constitués)
- Présence de l’EJE une fois par semaine à la rentrée puis 1 sem/2.</td></tr>
<tr><td>Février</td><td>3</td><td>1</td></tr>
<tr><td>Mars</td><td>6</td><td>2</td></tr>
<tr><td>Avril</td><td>9</td><td>2</td></tr>
<tr><td>Mai</td><td>5</td><td>2</td></tr>
<tr><td>Juin</td><td>5</td><td>1</td></tr>
<tr><td>Juillet</td><td colspan="2">Vacances scolaires</td></tr>
<tr><td>Août</td><td colspan="2">Venue de l’EJE dans la classe STP/SP 1 fois/semaine</td></tr>
<tr><td>Septembre</td><td>23</td><td>1</td></tr>
<tr><td>Octobre</td><td>31</td><td>3</td></tr>
</table>

Novembre	15	1	- création d'outils destinés à faciliter le processus de séparation de l'enfant et du parent et de garantir/renforcer la continuité entre école et famille (arbre des familles, lettre des parents, cahier de transmission).
Décembre	15	1	

Dispositif Passerelle METAI

	Fréquentation Parents	Nb de séances	Remarques
Janvier	2	3	- Réunions partenariales et validation du projet passerelle en amont de l'ouverture de la METAI. Dispositif passerelle mis en place dès l'ouverture de la ME avec une classe de STP de l'école maternelle de proximité, Patoa. - Effectif de 20 enfants. - Proposition faite à l'école privée St Joseph, non aboutie. - Venue de l'EJE en classe durant la période de rentrée échelonnée, organisation de cafés-parents à la ME. - Dès la 2ème période mise à disposition d'un bus par la commune pour venue hebdomadaire de la classe à la METAI, si possible. - Pour l'instant peu de parents accompagnent leur enfant sur les temps de classe ou à la METAI. Un projet pédagogique autour du théâtre de marionnettes a été mis en place pour attirer plus de parents. Organisation de cafés-parents, d'ateliers de prévention ou de cuisine. - Avec les enfants, outre la découverte des espaces, travail d'éveil sensorimoteur mis en place par l'EJE et l'enseignante. Travail sur la confection d'un album de vie de classe faisant le lien école-famille. Des photos sont prises à l'occasion des actions passerelles et laissées aux enfants jusqu'à la rentrée scolaire pour une meilleure continuité et adaptation. - Avenant tripartite validé. - Partenariat satisfaisant école-ME-mairie. - l'ACSEM qui accompagne les enfants est titulaire d'un CAP petite enfance.
Février	0	3	
Mars	0	3	
Avril	0	3	
Mai	18	3	
Juin	Mise en place d'actions passerelles		
Juillet	Vacances scolaires		
Août	Rentrée échelonnée		
Septembre	2	1	
Octobre	8	4	
Novembre	5	2	
Décembre	7	2	

Dispositif Passerelle MEFTH

	Fréquentation Parents	Nb de séances	Remarques
Janvier	3	3	- Dispositif passerelle démarré en novembre 2017 avec une classe de 20 élèves de STP de l'école Raitama de Papeete. - Mise en place d'actions passerelles et de réunion avec les parents en amont de la rentrée.
Février	4	3	

<table>
<tr><td>Mars</td><td>2</td><td>1</td><td rowspan="12">- Venue de l’EJE en classe durant la période de rentrée échelonnée. La classe est reçue à la MEFTH à partir de la 3ème période.
- A la rentrée scolaire, tenue du comité de pilotage pour l’inscription des derniers enfants en STP.
- En fin de période un bilan et une projection pour la période suivante sont effectués par l’enseignante et l’EJE.
- Rédaction de l’avenant tripartite, non signé.
- De fréquents soucis de transport ont grevé la venue des enfants à la MEFTH et les parents qui se présentaient à l’école pour accompagner les enfants ont fini par se démotiver. La MEFTH n’était pas toujours prévenue de ces défections de dernière minute alors que l’espace était privatisé.
- A la MEFTH : découverte des espaces, travail d’éveil sensorimoteur mis en place par l’EJE et l’enseignante en compagnie de quelques parents.</td></tr>
<tr><td>Avril</td><td>0</td><td>0</td></tr>
<tr><td>Mai</td><td colspan="2" rowspan="2">Mise en place d’actions passerelles</td></tr>
<tr><td>Juin</td></tr>
<tr><td>Juillet</td><td colspan="2">Vacances scolaires</td></tr>
<tr><td>Août</td><td colspan="2" rowspan="2">Rentrée progressive
Venue de l’EJE en classe</td></tr>
<tr><td>Septembre</td></tr>
<tr><td>Octobre</td><td>0</td><td>0</td></tr>
<tr><td>Novembre</td><td>3</td><td>2</td></tr>
<tr><td>Décembre</td><td>4</td><td>2</td></tr>
</table>

Comme nous le voyons il est difficile de calquer les pratiques d’une structure à l’autre, plus que n’importe quel autre projet, celui-ci rend compte de l’importance de la qualité ou des difficultés du partenariat de proximité, soumis à l’adhésion ou non de certains professionnels.

Globalement, les retours lors du bilan de fin d’année scolaire ont été positifs puisqu’un certain nombre d’éléments ont été observés, quels que soient les dispositifs :

- Mise en place d’une commission de pré-inscription où ont été présents les différents partenaires institutionnels de l’éducation, du FTH/ME, de la mairie, du service social, de la santé, parfois des représentants des parents d’élèves.

- Mise en place d’actions pré-rentrée, visite de l’école, invitation des familles à venir à la ME pendant les vacances scolaires pour préparer cette socialisation,

- Observation d’une meilleure adaptation de l’enfant en début d’année avec une séparation en douceur, avec moins de pleurs en lien avec une rentrée échelonnée, participation de l’EJE en classe puis à la ME pour accompagner l’enfant et son parent dans cette première séparation. Quand cela est nécessaire mise en place d’un contrat d’adaptation de l’enfant avec les parents (temps de présence à l’école aménagé).

- Une adaptation progressive et une intégration heureuse de ces enfants nous permettent d’observer moins d’absentéisme de l’enfant à l’école.

- Enfant s’autonomisant plus rapidement (notamment dans l’apprentissage de la propreté)

- Relation de l’enfant à l’adulte moins réservée (observation des IEN lors de leurs inspections de classes), l’enfant s’adresse spontanément à l’adulte, le langage se met en place plus tôt,

- Avec quatre années de recul, nous nous sommes attachés à demander à l’école de mettre en place des indicateurs évaluant l’efficience de ce projet en termes de meilleure insertion et réussite scolaire

(ex : comparer le nombre d'absences d'un enfant ayant bénéficié du DP ou pas, réussite aux évaluations de fin de cycle, venue des parents aux réunions, aux activités des enfants).

- Les parents participants ont apprécié les temps d'échanges ou d'activités pour eux, moins dans l'accompagnement de leurs enfants où ils semblent ne pas toujours trouver leur place naturelle en raison d'une confusion des rôles et de l'autorité dans cette démarche de co-éducation.

- Trop peu de parents participent à ces activités même lorsqu'un bus assure les trajets entre leur quartier, l'école et la ME comme à Punaauia.

- La réflexion à la rentrée entre partenaires s'est attachée à trouver plus d'activités sensorielles, laissant plus de temps à la découverte de l'espace, des jeux et axant les projets sur des activités motrices ou autour de nouveautés comme atelier « fa'apu », cuisine, marionnettes. L'intérêt étant de ne pas faire doublon avec les activités proposées en classe. A l'occasion de la formation commune enseignants/EJE, la mission maternelle a insisté sur l'importance de l'élaboration d'un projet pédagogique. Nous nous sommes attachés à travailler l'accueil spécifique du tout-petit, à l'écoute de ses besoins et de l'importance d'amener les parents à soutenir leur enfant dans cette adaptation. Des outils de transition maison-école doivent permettre à l'enfant de d'adapter plus sereinement (photos sur clé USB, album...) et arriver à la rentrée dans un univers « presque » familier.

  L'avenant tripartite a été un frein dans la plupart des communes, les conseils municipaux redoutant une implication budgétaire importante.

  Des réaménagements devront être envisagés pour la prochaine rentrée scolaire notamment en termes d'effectifs ou du nombre de classes (MERAI et MEPU) ne permettant pas un travail quasi individualisé nécessaire à cet âge. Des propositions seront faites à l'occasion des comités de pilotage.

Parallèlement à ce Dispositif Passerelle, nous avons mis en place un projet école, plus libre, sans convention-cadre formalisée, permettant à des enseignants volontaires de venir bénéficier d'un accueil dans les ME sous certaines conditions.

Ainsi la METAI et la MERAI ont été sollicitées pour plusieurs visites. Nous insistons toujours sur l'importance d'inviter les parents à se joindre au groupe.

- A la METAI : venue de 2 classes multi-niveaux de la vallée de Tapivai (38 enfants, 5 parents sur 2 séances) : découverte des espaces, confection avec les parents de marionnettes et manipulation de

différents types de marionnettes par les enfants, manipulation et jeux d'éveil, parcours moteur, atelier cuisine...

- A la MERAI : 2 classes multi-niveaux de l'école voisine AMJ et de l'école de Vaiaau, ont fréquenté la ME sur 9 séances avec la participation de 15 parents.

8. ACTIONS PARTENARIALES

- **Partenariat avec la DSFE :**
  - Organisation de visites médiatisées
  - Ateliers nutrition-santé et budget organisés par les CESF de la DAS

Les conseillères en économie sociale et familiale (CESF) ont monté un projet nutrition-santé et budget. Elles proposent à 8 familles repérées par le service social de la circonscription de la commune de participer à une session de 4 séances théoriques sur une alimentation saine dans un budget serré et d'une dernière séance atelier-repas permettant la confection et le partage d'un repas.
Les Maisons de l'Enfance offrent l'écrin idéal à ce type d'ateliers et permettent en outre aux familles de découvrir nos espaces pour avoir envie de les fréquenter par la suite. Si certaines familles n'ont pas moyen de faire garder leur jeune enfant, une possibilité de halte-garderie est prévue durant le temps de l'atelier.
Faute de budget et de disponibilité une seule séance a été programmée à Taiohae. Les CESF nous ont également présenté une bénévole de la Croix-Rouge qui devrait monter ce type de projet. Quelques dates sur les sites de Tahiti avaient été programmées puis finalement annulées.

- **Partenariat avec l'Education :**
  - Organisation du dispositif passerelle, participation à la Semaine des maternelles, venue de classes de STP/SP hors dispositif Passerelle (s'apparente à une activité RAM).
  - Accueil et formation de stagiaires des lycées professionnels.
  - Participation à des cafés-parents dans les écoles de la commune ou dans les vallées aux Marquises.

- **Partenariat avec la Direction de la Santé** : les cellules de promotion de la Santé mais aussi des professionnels du CCSPMI, CSHD et CCSAT ont participé à quelques ateliers (atelier sage-femme, café-parent, atelier nutrition, SMAM).

- **Partenariat avec les sages**-femmes libérales, avec l'approbation de l'Ordre des Sages-femmes.

- **Partenariat avec les communes et manifestations diverses :** invitation aux diverses inaugurations et évènements de la commune (concours de Orero, semaine du livre, des maternelles, Noël...).

- **Partenariat avec le CIDFF,** la juriste du CIDFF participe régulièrement au café-parents.

- **Partenariat associatif divers,** pour donner une information grand public des actions de certaines associations : les DYS, un autre monde, papa où t'es, vivre sans drogue… Mais aussi actions de formation (des étudiants de la Croix-Rouge).

- **Partenariat avec les organismes de formation pour adultes CFPA, SEFI, RSMA :** accueil, visite, stages d'observation mais aussi participation à la formation ou possibilité de laisser organiser une activité sous tutelle d'un enseignant.

9. STAGES ET FORMATIONS

Dans les missions dévolues aux EJE, la formation de stagiaires étudiants ou professionnels est un point essentiel de sensibilisation à l'accueil des familles, au soin de l'enfant, à son éveil et à sa prise en charge individualisée ou collective, à l'élaboration de jeux et activités adaptés à son développement et à l'organisation de l'espace, l'hygiène et la sécurité des locaux mais aussi aux actions de soutien à la parentalité. Repérées comme personnes ressources dans la formation des lycéens et étudiants dans le domaine éducatif et social, plusieurs professionnelles des ME ont été conviées à participer à la correction et au jury des épreuves de CAP petite enfance, validation de la formation d'intervenante auprès d'enfants (SEFI), au jury de validation par les acquis et enfin celui du diplôme des éducateurs socio-éducatifs (Croix-Rouge).

Formations-Visites	Stagiaires étudiants
MEFA	Stage découverte 5éme classe ULISS, fille du quartier, 1 semaine
	stage 2nde SPVL, 1 fille du quartier, lycée Henri Hiro Faa'a, 3 semaines
	stage Educateur de jeunes Enfants, ITS France, 10 jours
	stage Educateur de jeunes Enfants, ITS La Réunion, 7 semaines
	stage d'observation Collège 3ème, 1 semaine
MEPU	Stagiaire CVD au sein de la MEPU pendant 2 mois 1/2 puis à la MEFTH.
	Elève de 2nde SPVL (Services à la Personne et Vie Locale) lycée professionnel de Faa'a. Stage de 3 semaines, rencontre avec le professeur chargé du suivi de stagiaire, nombreux échanges téléphoniques.
	Elève en cours d'apprentissage, 2ème année d'EJE en métropole (Brest). Stage de 2 semaines et demie à la MEPU puis dans deux autres maisons de l'enfance. Nombreux échanges avec formatrice et tutrice d'apprentissage ainsi que des rencontres et bilan avec les EJE qui l'ont accueillie durant son stage.
	Elève de 2nde SPVL (Services à la Personne et Vie Locale) lycée professionnel de Faa'a. Stage de 3 semaines, rencontre avec le professeur chargé du suivi de stagiaire, nombreux échanges téléphoniques.
	Elève en terminale SAPAT (Services d'Accompagnement à la Personne et Au Territoire), Lycée St Joseph Punaauia. Stage de 6 semaines.
	Elève en terminale SAPAT (Services d'Accompagnement à la Personne et Au Territoire). Lycée St Joseph Punaauia. Stage de 6 semaines.
	Elève de 3ème au collège de Punaauia, stage d'une semaine.

	Elève de 2nde Accompagnement Soins et Services A la Personne. Lycée St Joseph. stage de 2 semaines.
	Elève de 2ème année d'EJE à l'IRTS de la Réunion. . 1 semaine et demie, fin de stage long sur la MEPU
	Elève en 1ère SPVL (Services à la Personne et Vie Locale) lycée professionnel de Faa'a. Stage initialement prévu pour 4 semaines dont 2 semaines effectuées en raison d'un accident de scooter suivi d'une hospitalisation, donc arrêt de stage
METAR	1 Stagiaire ASSP 1ère année, Lycée Taiarapu Est, stage de 3 semaines, bilan de stage avec professeur du lycée
	1 Stagiaire Service de Proximité et Vie locale, Lycée Henri Hiro Faa'a stage de 3 semaines, bilan de stage avec professeur du lycée.
	1 Stagiaire ASSP 1ère année, Lycée Taiarapu Est, stage de 3 semaines, visite du lieu de stage par professeur du lycée
	1 Stagiaire ASSP 1ère année, Lycée Taiarapu Est, stage de 3 semaines, bilan de stage avec professeur du lycée
	Participation au bilan de fin de stage de la stagiaire EJE
	Visite d'une classe de 2nde du lycée de Raiatea
	Visite des élèves de la MFR de Vairao, projet plantation de bananiers
MERAI	Stagiaire CAP Petite Enfance (CNED) pendant toutes les vacances de Noël (4 semaines)
	Visite de la MERAI par la classe CAP Petite Enfance
	Elève de 3ème en stage durant 2 jours
	2 présentations par la classe de CAP Petite enfance d'un exposé sur les produits d'hygiène de bébé + fabrication de liniment
	Stagiaire CAP Petite AEPE (CNED) durant 4 semaines au mois de novembre
METAI	Partenariat avec le CETAD pour quelques ateliers cuisine
	Partenariat avec les élèves du CED et leur professeur en agriculture et permaculture
	Etudiante en psychologie 2ème année, stage de 3 semaines
MEFTH	Stagiaire EJE en 2ème année (Brest), 3 semaines, rencontres et bilan avec les EJE qui l'ont accueillie durant son stage.
	Stagiaire EJE de 1ère année (la Réunion), 2 semaines, rencontres et bilan avec les EJE qui l'ont accueillie durant son stage.

	Stagiaire de 3ème, stage d'observation d'une semaine
	Accueil de 1CVD à temps plein

10. ÉVÈNEMENTS

Evènements et partenariats	MEFA	MEPU	METAR	MERAI	METAI	MEFTH
Janvier			Invitation de la référente de la METAR à l'inauguration du Salon du livre de Taiarapu	Projection d'un film d'animation (association Lire sous-le - vent)	Journée massage bien-être de 9h à 16h	
Février	Nouvel an chinois	Nouvel an chinois	Nouvel an chinois	Nouvel an chinois	Crêpe party	Nouvel an chinois
Mars	semaine de la petite enfance= mise en place de l'atelier bébé-parent	Journée de la femme le 8 Mars Semaine de l'école maternelle. semaine de la petite enfance : Tout bouge ! intervention de l'association Polynélivre un vendredi après-midi pour les enfants scolarisés. Une activité animée en rapport avec Pâques.	Présentation de la METAR aux médecins de l'hôpital de Taravao - Journée de la femme	Semaine de la petite enfance Journée de la femme	Semaine de la petite enfance Journée de la femme	Journée de la femme, ori tahiti
Avril		Café parents en rapport avec les inscriptions scolaires.	Invitation de la référente de la METAR a la finale du concours Orero de la presqu'île - Rencontre avec l'équipe pédagogique de la MFR garçons de Vairao		Semaine de la maternelle Formation et ateliers cuisines dispensés par 2 conseillères CESF	Journée mondiale du livre, Polynélivre
Mai	Journée de la famille marquée par un atelier animé par des grands parents (recettes de cuisine et activités d'enfant "Avant"). Et aussi d'un grand jeu faisant participer enfant (défis actions) et parents (quizz notamment sur la MEFA qui fête ce jour son anniversaire d'ouverture)	Journée Mondiale de la famille: invitation du CIDFF. Ateliers de nos plus belles recettes de grand-mère. Fête des mères: atelier animé autour de la couleur rose. Café-parents sur l'entrée à l'école, invitation CPIEN maternelle	Journée Mondiale de la Famille	Fête de la famille	Atelier grands-parents Journée internationale de la famille	Journée Mondiale de la Famille, Tiurai de jeux en binôme/ parcours moteur

Juin	Les papas à l'honneur avec un atelier animé pour leur fête où les enfants ont chanté et fait de la musique pour eux: 3 papas ce jour reconnaissants, 1 atelier bricolage pour les papas mais 2 papas seulement…les femmes ont pris le relais!!	Journée mondiale des parents (1er Juin) A l'occasion de la fête des pères: un café-parents sur la place du père, atelier animé « spécial Papa super héros », intervention Polynélivre les Pères, Barbecue pour et par les Papas ! Eveil musical pour la fête de la musique.	Invitation référente METAR à l'inauguration du Service de chimiothérapie de l'hôpital de Taravao - Fête de la musique	Journée éco-jouets / Polynélivres	fête de la musique et spécial papa avec remise de T-shirts FTH aux rameurs	Fête de la musique, chants et comptines/ grand parcours moteur, visite de l'association Emauta
Juillet	HEIVA	Tout le mois des activités en lien avec la culture polynésienne, la période de fête HEIVA : ori tahiti, himene, faapu, va'a, paréo, tatouage, couronnes. Café-parents en lien avec le tatouage et la littérature jeunesse polynésienne. L'atelier nutrition sur le ma'a Tahiti. L'atelier des parents: tressage	HEIVA	Journée HEIVA / Polynélivres	Bougeons pour notre santé	Fermeture de la MEFTH 2 semaines
Août	Spectacle « Rémi, le roi des comptines » où les ME de Tahiti nous ont rejoints. (47 enfants), « battle de comptines » puis pique-nique et jeux	Fermeture des Maisons de l'enfance pour un RDV spécial à la MEFA pour le concert de « Rémi le roi des comptines »!	« Rémi le roi des comptines » : spectacle à la MEFA - Visite METAR par CESF + bénévole Croix Rouge (projet atelier nutrition)	Spectacle : Rémi le roi des comptines / IEN / Polynélivres	Projet jardinage (2ème partie du chantier nature)	chants et comptines/ invitation au spectacle de « Rémi, le roi des comptines » à la MEFA
Septembre				Présentation par classe de CAP Petite Enfance / Polynélivres	Projet jardinage (suite) Course de Va'a	
Octobre	SMAM avec la sage-femme de la place et partenariat de la Direction de la santé avec présentation du kit allaitement	Café-parents spécial allaitement lors de la SMAM, présentation du kit proposé par la Direction de la Santé. Participation de l'EJE MEPU à une rencontre à Thème au FTH en soirée, co-animée avec une psy MDA, sur le thème de « la séparation », "Quand grandir rime avec partir".	Visite Ministre de l'éducation pour dispositif passerelle à l'école : signature de l'avenant à la convention - Rencontres et visites Metar directrice MFR Jeunes filles Vairao	Journée TITI MAMA / Polynélivres	SMAM Halloween	atelier portage ; SMAM
Novembre	JMDE évènementiel au FTH en partenariat avec Polynélivre	Tous les ateliers et café-parents en lien avec les droits de l'enfant. Journée spéciale JMDE au FTH en partenariat avec Polynélivre.	Visite ministre de l'éducation à la Metar pour dispositif passerelle – JMDE évènementiel au FTH. Rencontre responsable	Semaine des droits de l'enfant / Polynélivres	JMDE Jeu des familles Journée EA'ttitude: atelier nutrition le	JMDE Accueil de toutes les ME de Tahiti, activités autour du livre

			garderie 'Taura'a Tamarii : projet autour de Noël don d'un sapin - JMDE		matin et ateliers sportifs en famille l'après-midi. Journée « Mon administration active » Course avec les rameurs de Nuku-Hoe	
Décembre	Noël partagé avec "chasse au trésor" pour finalité la pêche aux jouets autour d'un troc	Noël solidaire avec animations, troc de jouets et goûter partagé.	Coordination avec les 3 lycéennes : Fête de Noël (Don de jouets) - Accueil des enfants de la garderie périscolaire pour le don du sapin de Noël. Fête de Noël avec spectacle de l'école de danse Hei Ori - goûter avec les familles	Journée ECO JOUETS	Le goûter de Noël	Parcours la chasse aux cadeaux et goûter de Noël

Les journées évènementielles des ME sont nombreuses et toujours très prisées par le public. Elles collent aux fêtes du calendrier (en particulier organisation d'un Noël solidaire, basé sur le troc) mais suivent aussi les semaines dédiées à la prévention (diabète, tabac, octobre rose, SMAM, journée de la femme ou contre les violences faites aux femmes, JMDE...) auxquelles nous avons ajouté la semaine de la petite enfance en mars, la fête de la famille avec une journée transgénérationnelle en mai et un Spécial Papa en juin.

Ce spécial papa est l'occasion d'offrir aux pères désireux de venir une attention particulière pouvant les motiver à revenir. Les initiatives ont été très diverses et fort appréciées : spécial bricolage et jardinage,atelier cuisine, barbecue et jeux, café-parents, concours de va'a et remise de tee-shirts FTH à l'équipe.

La journée de la femme a été l'occasion d'organiser des ateliers bien-être (soins de la peau, maquillage, coiffure, massages) très appréciés mettant en avant le savoir faire de certaines jeunes femmes mais aussi de lycéennes (LP Mahina).

La Ministre de l'Education a assisté à une séance de dispositif passerelle dans un premier temps à l'école Hei Tama Here, à l'occasion de la signature de l'avenant tripartite avec la commune de Taravao, suivie de la visite dans un second temps, d'une séance au sein de la METAR.

Un artiste métropolitain « Rémi le roi des comptines » nous a proposé grâcieusement en août, 2 spectacles, à Raiatea et Faa'a. Pour l'occasion le public des ME de Tahiti a été invité à rejoindre la MEFA pour une journée festive : organisation d'une battle de comptines et distribution de couronnes ont permis de remercier l'artiste, suivie d'un grand pique-nique et de jeux.

Enfin quelques journées anniversaires ou pots de départ ont été organisées à la demande des familles.

11. COMMUNICATION

Un nouveau flyer des Maisons de l'Enfance a été créé.
La communication se fait essentiellement par voie de mailing mais aussi en rencontrant régulièrement nos partenaires, pour réactiver la dynamique et diffuser les programmes mensuels des Maisons de l'Enfance.

Les partenariats de proximité (institutionnels, libéraux et associatifs) sont nos meilleurs relais et peuvent donc inviter leur propre public à participer ou envisager de monter des projets communs (ex : avec les communes, référents de quartiers, CESF...). C'est un partenariat dynamique et évolutif.

Actuellement 3 pages Facebook (une par île) assurent la diffusion du programme des diverses structures et font régulièrement un focus sur un évènement, un article...

Un partenariat privilégié avec Radio Tefana, Radio Marquises, radio Te Oko Nui nous permet d'annoncer les programmes et petits évènements.
De nombreux articles sont parus dans la presse écrite et également quelques entretiens télévisuels (TNTV) ont permis une médiatisation de ces espaces. Quelques articles sont également parus sur les sites internet ou dans les revues de certaines communes.

Les équipes ont été invitées à dresser un stand d'information dans quelques mairies, antennes CPS ou subdivision administrative pour aller à la rencontre de l'usager. Quelques sorties dans les quartiers ont même été organisées à l'initiative des élus locaux, des stands ont été proposés dans le hall d'une grande surface à Taravao.

Les référent(e)s sont invité(e)s sur des évènements locaux tels le Salon du Livre à Taravao, la semaine des écoles à la Mairie de Punaauia, le PEL et les Assises de la famille à la Mairie de Faa'a, la journée mondiale de la famille ou le Noël de la commune de Taiohae. L'équipe de la METAI a participé à une journée « Mon administration active » interservices, à l'initiative de la subdivision des Marquises.

12. FORMATION DES PROFESSIONNELS DES MAISONS DE L'ENFANCE

Une coordination de l'ensemble des ME est régulièrement proposée aux référents pour harmoniser nos pratiques, travailler sur les projets, documenter nos activités. Des rassemblements des ME ont lieu 3 fois par an permettant une réunion de l'ensemble des structures de Tahiti pour des échanges de pratique et chaque fois que possible recevoir un fond théorique (par un professionnel invité ou en interne).

Formations	Mois	Type, durée…
MEFA MEPU METAR MEFTH	Janvier (1/2 journée)	Formation reçue sur le deuil chez l'enfant dispensée par un psychologue de la MDE du FTH aux professionnels des maisons de l'enfance ainsi que la maison de l'enfant (référents et agents sociaux confondus)
	Février, mars, octobre (5 jours)	Formation reçue : addictologie et entretien motivationnel dispensée par infirmier et médecin du CCSAT aux professionnels volontaires du FTH et des ME.
	Mai (1/2 journée)	Formation dispensée par les responsables des ME aux agents sociaux sur l'accueil dans son ensemble (public-aménagement de l'espace).
	Juin (3 jours)	Formation conjointe entre enseignantes STP/direction des écoles concernées/CPIEN et référentes et coordinatrice des ME participant au dispositif passerelle. Formation conduite par Catherine Dumas, IEN de la mission maternelle. Visite de 3 ME, présentation des espaces, accueil et aménagement par les référentes MEFA, MEPU, MEFTH
EJE MERAI	Septembre (2 jours)	Les fondamentaux de la dépense publique et Les fondamentaux des marchés publics
	Décembre (1 jour)	L'organisation administrative de la Polynésie française

13. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Même si la trame d'activités proposée dans les différentes structures est la même, on constate une identité forte de chaque Maison de l'Enfance, une organisation spécifique liée à des besoins et attentes différentes au niveau de chaque commune.
La multiplicité des actions, outre l'aspect attractif des programmes, permet d'amener les parents par des propositions variées, à prendre conscience de leur valeur, compétences et savoir-faire pour une meilleure estime de soi. **Des parents heureux et confiants ne peuvent qu'avoir une position éducative positive et bienveillante face à leur progéniture**. Par cet accompagnement, on apporte à chaque moment des réponses aussi adaptées que possible aux besoins de l'enfant. Cela implique de susciter, développer chez/avec l'enfant, dès le plus jeune âge, une communication par le regard, le toucher, les gestes et la parole, où l'adulte n'est pas le seul initiateur de l'interaction. L'adulte se laisse guider par les signaux et manifestations du jeune enfant. Il y répond, les renforce et leur donne un sens. Cela assoit non seulement la sécurité affective de l'enfant mais aussi la prise de conscience de lui-même en tant que personne à part entière.
Se sentir en sécurité est indispensable à l'enfant pour être actif, développer à son tour estime de soi et désir d'autonomie. Cet apprentissage de l'autonomie passe par une phase d'individuation et de séparation nécessaire à l'entrée en collectivité du tout-petit. Accompagner l'enfant dans cette voie c'est aussi aider le parent à apprendre à le laisser aller, le laisser faire avec tout l'étayage affectif et contenant nécessaire.

Ces Maisons de l'Enfance sont un lieu de ressources sans prescription ni injonction, elles se doivent d'être l'endroit de tous les possibles pour ces familles trop souvent étiquetées ou malmenées institutionnellement. Nous observons une participation plus active mais encore timide des pères.

Ainsi, après 4 ans de fonctionnement pour les plus anciennes et 2 ans pour les plus récentes, on observe encore un potentiel de recrutement pour certaines activités. Les familles font peu à peu le lien entre les

différentes activités, façon poupées russes. La logique d'activités telles que fa'a'apu, nutrition, activité sportive et messages de prévention commence à être intégrée par quelques familles et donne aussi l'occasion à certains pères de se rendre utile et valoriser ainsi leurs compétences manuelles mais aussi la transmission de leur savoir-faire, de la connaissance des plantes, de la biodiversité.... Il en va de même pour la participation des jeunes du CED et CETAD, du LP, chaque fois qu'ils pilotent une activité c'est une mise en lumière sur ces temps-là, un instant privilégié d'échanges.

Ainsi nous remarquons que même les ateliers parents initialement tournés vers une cuisine gourmande mais souvent trop riche évoluent peu à peu vers des conseils et astuces pour manger mieux, plus sain, équilibré et moins cher... La découverte d'activités bien-être est aussi très appréciée des familles (massage, yoga, maquillage...). Le spécial papa a touché les heureux pères participants, c'est une action à renouveler et à communiquer pour attirer plus de pères dans nos ME (ateliers musique, bricolage ou jardinage...). La journée de la famille doit rassembler autour de valeurs culturelles ou familiales à partager et transmettre. Enfin la semaine de la petite enfance a connu cette année sa première édition. Elle sera reconduite et un format pluri partenarial devra être envisagé. **Au total nous avons tenté de coller au leitmotiv, fil conducteur de notre action : « comment promouvoir le bien-être des parents pour un meilleur devenir des enfants, »**

De façon générale, nous relevons une motivation forte des divers services et partenaires associatifs mais aussi des communes à la mise en place des différents projets. Cependant le point noir de l'acheminement des familles les plus défavorisées habitant souvent dans des quartiers enclavés, isolés, reste à résoudre et sans le partenariat actif des communes, demeure insoluble. La mise en place d'une navette gratuite en milieu d'année à Faa'a rend service à quelques familles mais demeure malgré tout sous-utilisée. La remarque est similaire à Punaauia où une navette assure le ramassage des enfants de STP dans le quartier d'Outumaoro quotidiennement vers l'école et assure les trajets pour le dispositif passerelle (4 fois par période de 5 semaines). Là encore, peu de parents l'utilisent. La question posée est comment motiver certaines familles à venir alors qu'un moyen de transport gratuit est mis à disposition, que le relais des informations par les travailleurs sociaux de la commune, les écoles et dispensaires est fait, qu'un programme est posté sur une page Facebook dans chaque île ?

Pour que vivent ces structures, les partenariats doivent être riches et variés. Il est bon de rappeler que faisant appel à du bénévolat ou à la mise en commun de ressources humaines, sans participation financière ou minime, on ne peut demander une fréquence excessive, c'est parfois pénalisant notamment dans la pérennité de l'atelier nutrition ou sportif.
Par ailleurs, de plus en plus de partenaires professionnels (lycées professionnels, formation professionnelle pour adultes, services sociaux…) nous sollicitent pour mettre à disposition nos locaux, pour organiser des ateliers, des formations… et nous demandent de participer également à ces formations. Les stagiaires reçus, étudiants ou professionnels, souvent parents eux-mêmes, viennent apprendre et mettre en pratique leurs acquis, nos nouveaux agents sociaux doivent également bénéficier d'un accompagnement sur plusieurs mois. Les stagiaires formés seront à leur tour des personnes relais communicant sur nos structures, sur l'intérêt de mettre en place des actions de prévention primaire... Notre engagement est donc fort pour ces actions de formation qui sont il faut bien l'entendre chronophages.

Chronophages le sont tout autant, les activités de gestion assurées par les référents de ces structures : recherche d'artisans, devis et proformas à établir, suivi des travaux (fréquents soucis d'étanchéité, plomberie, électricité), recherche de partenaires, entretien pré-embauche des agents sociaux (turn-over important cette année) et des prestataires d'entretien (ménage et jardinage). Ce temps est malheureusement imputé au temps d'accueil du public et ne correspond pas à l'idée d'une gestion centralisée. Des révisions d'organisation devront être envisagées pour 2019.

Les rencontres entre Maisons de l'Enfance (ME) et Maison de l'Enfant du Fare Tama Hau (MDE) sont à présent instaurées de manière régulière afin d'harmoniser les outils de travail mais aussi d'échanger et de partager des réflexions, des connaissances (formation continue), des expériences pour enrichir nos pratiques. Les référentes rencontrent en outre régulièrement la coordinatrice du projet.

Les échanges MDE/ME ont commencé en 2016 et sont à présent institutionnalisés donnant plus de transversalité à nos actions : ateliers bébé-massage animés par l'EJE de la MEFTH dans toutes les ME de Tahiti, participation des psychologues, éducateurs ou du médecin de la MDE à quelques café-parents selon les thèmes abordés. Cette transversalité permet des dépistages et prises en charge précoces ou des orientations. Par ailleurs, de nombreuses familles ne nécessitant pas forcément de prises en charge au Fare Tama Hau sont invitées à fréquenter les Maisons de l'Enfance afin de trouver un étayage à leurs questionnements, un lieu d'apaisement mais aussi de socialisation pour leur enfant.

L'invitation de professionnels de l'Education à des cafés-parents, en amont de la scolarisation permet aux parents de se projeter dans une séparation proche et donc à préparer pour éviter les traumatismes d'une rentrée intempestive. Les recommandations d'une rentrée échelonnée s'étendent peu à peu au-delà des écoles participant au dispositif passerelle.

Une bibliothèque pour les parents composée de magazines et livres sur la petite enfance a commencé à voir le jour fin 2016 et se dynamise avec le prêt aux familles. Un partenariat avec l'association Polynélivre (déjà pourvoyeuses de dons) a vu le jour en 2018 pour animer quelques ateliers contes. La location d'un « panier pédagogique » avec livres et activités assortis nous a permis de renouveler les petites bibliothèques de chaque ME. L'objectif étant de donner le goût et l'envie de lire, de faire entrer le livre dans les foyers.

Une armoire solidaire où sont entreposés divers dons (vêtements, livres et jouets) est mise à disposition des familles, à leur discrétion.

L'engouement progressif des familles pour ces lieux d'accueil et la diversité d'offres qui mettent l'accent sur des actions de prévention primaire et de repérage précoce des familles en difficultés éducatives devraient éviter à terme une surenchère de prises en charge ultérieures. Ces actions de prévention primaire sont le fer de lance d'une lutte efficace et sur le long terme contre la délinquance mais aussi de prévention de l'échec scolaire et de la déscolarisation… Investir sur l'éveil et la socialisation de l'enfant avec simultanément un accompagnement non prescriptif et stigmatisant des parents, c'est capitaliser sur l'avenir de notre jeune population, c'est penser insertion sociale et professionnelle, investissement citoyen de nos jeunes enfants, adultes actifs de demain. Un projet de création de nouvelles Maisons de l'Enfance devrait pallier au manque constaté sur certaines zones de Tahiti et dans les îles.

ANNEXE : Les Maisons de l'Enfance en chiffres

ACTIVITE DES ME 2018	MEFA	MEPU	METAR	MERAI	METAI	MEFTH
Nombre de familles	471 familles 717 enfants	491 familles 617 enfants	383 familles	340 familles 443 enfants	365 familles	288 familles 413 enfants
LAEP tous les jours (nb d'enfants)	4278	3802	2864	3235	1433	2411
Ateliers animés 1 à 2 séances/semaine (nb d'enfants)	1122	1870	895	454	478	547
Café-parents 1/semaine (nb de parents)	176	551	175	118	56	185
Raconte-moi des histoires 1 à 2 fois/mois (nb d'enfants)	74	138	47	172	27	74
Eveil musical et corporel 1 à 2/mois (nb d'enfants)	262	214	24	137	53	128
Atelier libre d'éveil sensoriel et moteur (nb d'enfants)	62	372	69	381	70	130
Atelier des parents 1/mois (nb de parents)	206	152	81	42	35	74
Atelier sage-femme 1/mois (nb de parents)	31	82	12	34	6	17
Atelier prévention Fréquence variable	30	26	60	108	Cf. Atelier nutrition santé	37
Atelier nutrition (nb de parents)	6	9	6	33	44	6
Atelier fa'a'apu Fréquence variable	44	102	30		20	
Atelier Sport santé (nb de parents)	76	59	25	8	1	18
Espace BB parents	23	4		37	16	56
RAM à la demande (nb d'enfants)	169	436	405	14	227	2
Visites médiatisées à la demande (nb de VM)	37	39	19	4		
Halte-garderie à la demande (nb d'enfants)	5	4			16	2
Dispositif Passerelle (1/semaine et par classe)	2 classes de STP Farahei	2 classes STP Mahea Rua + 1 classe STP Uririnui	1 classe STP Hei Tamahere	1 classe STP/SP Apooiti	1 classe STP Patoa	1 classe STP Raitama
Projet école maternelle (à la demande)				Projet avec 2 classes, plusieurs séances	Projet avec 2 classes	

3. CONCLUSION

Tous les ans le bilan d'activité du Fare Tama Hau est réalisé par chaque agent, pour son activité propre, puis par les responsables d'unité qui synthétisent les actions menées par leur service dans le cadre de leur mission. Il ne s'agit pas d'un exercice débouchant sur une autosatisfaction liée à des résultats de bonne facture mais d'une réflexion portant sur nos actions menées tout au long de l'année. Cette réflexion doit nous permettre de vérifier le bien-fondé de nos objectifs, leur atteinte au travers de nos diverses activités, de repérer les erreurs qui ont entravé nos actions et d'analyser nos pratiques afin d'améliorer l'efficience de notre travail. C'est une tâche délicate, difficile. L'ensemble du personnel s'y attèle avec sérieux et application. Le document final, qui est proposé, est de qualité. Il permet à chacun de constater qu'il œuvre au sein d'une équipe et d'apprécier le travail de l'ensemble de ses collègues.

Je tiens à féliciter tous les professionnels du Fare Tama Hau pour leur implication, leur investissement remarquables dans la réalisation de ce bilan d'activité.

A la maison de l'adolescent nous notons une stabilité de l'activité. Une grande majorité des adolescents venant en consultation, entretien ou en suivi réside dans la zone urbaine, 17% des demandes émanent d'adolescents habitant hors de cette zone. Cela pose à nouveau le problème de la création d'une unité mobile pour limiter ces déplacements longs, difficiles et onéreux aux familles. Plus de la moitié des consultants ont consulté plus d'une fois, témoins de l'appropriation de la structure par notre population cible. Ce constat est conforté par le fait que 34% des premières demandes sont effectuées par les adolescents eux-mêmes. Près du tiers des adolescents sont vus par au moins deux professionnels, témoignant de l'intérêt d'une unité transdisciplinaire destinée à cette population.

Le volet préventif est très important à la maison de l'adolescent et est axé pour une très large part sur la prévention primaire : information, soutien, activités éducatives, actions de promotion de la santé… L'espace jeunes accueille chaque année de nombreux adolescents (>4 000) et renouvelle sa file active. Bien que la fréquentation des « point-écoute » augmente, nous ne pouvons malheureusement pas répondre de façon favorable à toutes les sollicitations d'établissements scolaires. Là aussi la création d'une équipe mobile serait utile et nécessaire. L'infirmier de la maison de l'adolescent intervient, à la demande des lycées et collèges, dans de très nombreux établissements. Il est intervenu sur le thème de la sexualité auprès de plus de 1 800 jeunes. Le Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit (CDAG) effectue un nombre de dépistages conséquent, le deuxième sur l'ensemble des onze CDAG de Polynésie française.

L'organisation originale de notre maison de l'adolescent comprenant une unité transdisciplinaire, un espace jeunes lieu d'accueil proposant des actions de promotion de la santé et un CDAG a retenu l'attention de l'Association Nationale des Maison de l'Adolescent (ANMDA). Elle nous a sollicités pour présenter notre organisation, notre fonctionnement et nos différentes unités au mois de juin lors des journées nationales des maisons des adolescents. Une demande sera formulée pour apporter un soutien aux nouvelles maisons de l'adolescent et en particulier aux maisons des adolescents ultramarines. Une réunion est prévue et sera organisée sous l'égide de la Direction Générale des Outre Mers (DGOM).

La maison de l'enfant regroupant une unité de soins transdisciplinaire et six maisons de l'enfance voit son activité se stabiliser en se modifiant de façon qualitative. Des enfants présentant un certain nombre de problèmes, de difficultés nous sont adressés tardivement, obligeant à des prises en charge complexes, difficiles, lourdes pour les enfants et les familles. En effet, les dépistages précoces ne sont plus réalisés de manière régulière, les difficultés sont signalées avec retard, les enfants étant déjà entrés dans les phases d'apprentissage. C'est un problème de santé publique grave qui doit être appréhendé rapidement. Des solutions doivent être apportées pour éviter des états sanitaires, psychologiques, délétères pour certains enfants qui auraient pu être évités.

Au sein de cette équipe nous avons enfin pu obtenir une stabilité des effectifs des personnels et établir une certaine parité. Proposer un éventail plus diversifié de professionnels demeurant en poste pour une période longue est apprécié et rassurant pour les enfants et les familles. Un travail en transversalité a été effectué et les maisons de l'enfance font partie intégrante de la maison de l'enfant tant en lieu d'activité pour les professionnels qu'en lieu ressource pour certaines familles donnant une vraie cohérence à l'ensemble de la Maison de l'enfant.

Les différents professionnels de la maison de l'enfant participent de façon très régulière à de nombreuses actions de prévention primaire : évènements de promotion de la santé, informations, rencontres à thème organisées avec les agents de la Maison de l'adolescent ...

Les maisons de l'enfance voient leur activité se développer de manière continue. Chacune d'entre elles s'organise en fonction de son environnement géographique, social, institutionnel et associatif. Selon le cas certaines activités seront privilégiées, certains partenariats seront développés, certains évènements seront organisés Le travail de communication auprès du grand public est important. Outre l'annonce des activités relayées par mailing et pages facebook, le maillage professionnel et associatif doit être assidu et dynamique. La multiplication d'événementiels tels que la semaine de la maternelle, la célébration de la Journée mondiale de la famille ou de la journée mondiale des droits de l'enfant mais aussi des journées « spécial papa » ou transgénérationnelles sont autant d'outils de cohésion sociale qui servent le leitmotiv des Maisons de l'enfance : « comment promouvoir le bien-être des parents pour un meilleur devenir des enfants ? ».
Ces différentes équipes font preuve d'un véritable dynamisme. Malgré leur dispersion géographique elles constituent un ensemble ayant des valeurs communes, des objectifs communs, développant une grande synergie.

Les professionnels de ces maisons connaissent l'importance de leur mission : prévention de tout dysfonctionnement du lien parents-enfant, soutien à la parentalité, accompagnement éducatif. Ils, elles s'impliquent dans leur tâche avec passion et dévouement. Cette motivation explique le succès croissant de ces structures.

Le centre de documentation a recruté un agent de documentation permanent. Il a pu améliorer cet espace tant au niveau de l'aménagement qu'au niveau de l'accueil des usagers en leur offrant de nouvelles activités et des conseils éclairés sur les ouvrages disponibles. Nous nous devons de mettre en œuvre de nouvelles animations et ouvrir cet espace beaucoup plus largement à nos partenaires institutionnels, associatifs et au public.

L'année prochaine la mise en place d'un Diplôme Universitaire (DU) de santé de l'adolescent sous l'égide du Fare Tama Hau améliorera la notoriété de l'établissement. Ce diplôme permettra de former un socle commun de connaissances aux professionnels travaillant auprès d'adolescents.

Le plan de santé mentale récemment approuvé par le gouvernement prévoit la création d'une équipe mobile de la maison de l'adolescent basée à Taravao et l'ouverture de cinq nouvelles maisons de l'enfance. Ces projets importants consolident notre mission et nos actions. Nous saurons nous y atteler lorsque nos responsables nous solliciterons.